

МИНИСТЕРСТВО ОБРАЗОВАНИЯ И НАУКИ
РОССИЙСКОЙ ФЕДЕРАЦИИ
ФЕДЕРАЛЬНОЕ АГЕНТСТВО ПО ОБРАЗОВАНИЮ

Государственное образовательное учреждение высшего
профессионального образования
«Оренбургский государственный университет»

Кафедра романской филологии и методики преподавания французского
языка

Л.В.ПУТИЛИНА

ТЕОРЕТИЧЕСКАЯ ФОНЕТИКА ФРАНЦУЗСКОГО ЯЗЫКА

МЕТОДИЧЕСКИЕ УКАЗАНИЯ

Рекомендовано к изданию Редакционно-издательским советом
государственного образовательного учреждения высшего
профессионального образования
«Оренбургский государственный университет»

Оренбург 2006

УДК 801.4:804.0(07)

ББК 81.2 – 1я73

П 90

Рецензент

кандидат филологических наук, старший преподаватель кафедры французского языка МПФЯ ОГПУ О.А.Агаркова.

Путилина Л.В.

**П90 Теоретическая фонетика французского языка:
методические указания/Л.В.Путилина. – Оренбург:
ГОУ ОГУ, 2005.- 80с.**

Методические указания предназначены для студентов 3 курса филологического факультета, обучающихся по специальностям: 031202 - Перевод и переводоведение; 031201 - Методика преподавания; 031101 - Зарубежная филология

ББК 81.2 – 1я73

© Путилина Л.В., 2006
© ГОУ ОГУ, 2006

Содержание

Введение.....	5
1 Общие положения теоретической фонетики.....	7
2 Артикуляторный аспект.....	13
3 Теория фонемы.....	21
4 Система гласных и согласных звуков.....	29
5 Модификация и чередование фонем.....	38
6 Слог.....	50
7 Ударение.....	55
8 Мелодическая система французского языка.....	62
9 Литература, рекомендуемая для изучения дисциплины.....	74
Список использованных источников.....	76
Приложение А.....	77
Приложение Б.....	79
Приложение В.....	80
Приложение Г.....	81

Введение

Настоящие методические указания направлены на организацию самостоятельной работы студентов при подготовке к семинарским занятиям и зачету по дисциплине « Теоретическая фонетика французского языка» в рамках действующей учебной программы.

Данная программа направлена на научность и системность изложения курса теоретической фонетики французского языка. С этой целью в процессе обучения выявляется объективный характер фонетических закономерностей, показывается тесное взаимодействие и взаимообусловленность отдельных фактов различных уровней, подробно отражаются современные тенденции французского произношения, привлекаются данные экспериментальной фонетики, результаты специальных анкет и опросов. Программа ориентирована на будущую профессиональную деятельность студентов. Педагогизация осуществляется путем выявления прикладного значения фонетических теорий для практики обучения французскому произношению и включения вопросов, наводящих студентов на правильные методические выводы.

Предметом изучения является сегментный и супraseгментный уровни французского языка.

Цель курса - изучение современного состояния звукового строя французского языка и ознакомление с методами фонетического исследования.

В результате изучения теоретической фонетики студент должен иметь представление:

- о современных тенденциях французского произношения;
 - об основных достижениях отечественных и зарубежных фонетистов;
 - об актуальных проблемах и направлениях исследований в фонетике.

Знать:

- природу и функции звуковых средств французского языка в системе и функционировании;
- основной понятийный и терминологический аппарат дисциплины;
- приемы описания фонетического уровня языковой системы.

Уметь:

- рассматривать проблемы теоретической фонетики в свете общей теории познания;
- использовать понятийный и терминологический аппарат при проведении самостоятельных исследований;
- оценить методическую значимость теоретических сведений для практики обучения французскому произношению;
- оценить перспективы развития современных тенденций произношения французского языка.

Иметь навыки:

- практического использования теоретических основ дисциплины;
- чтения и реферирования научной литературы;
- критического анализа и обобщения использованного материала;
- пользования справочными изданиями.

Теоретическая фонетика относится к циклу гуманитарных дисциплин и федеральному компоненту общей образовательной программы (ООП). Её изучение базируется на следующих дисциплинах: введение в языкознание, практическая фонетика французского языка. Основные положения теоретической фонетики должны использоваться в дальнейшем при изучении истории французского языка, общего языкознания, истории языкознания, а также при написании курсового и дипломного проектов.

Создание данных методических указаний обусловлено отсутствием учебной литературы по теоретической фонетике французского языка, по причине ее неперездания за последние 25 лет.

Указания адресованы студентам третьего курса факультета филологии, обучающимся по специальностям «Перевод и переводоведение», «Теория и методика преподавания иностранного языка», «Зарубежная филология».

Основная цель методических указаний состоит в обеспечении студентов необходимым теоретическим материалом, а также в организации самостоятельной подготовки к семинарским занятиям и зачёту.

В указаниях включен теоретический материал по темам: «Общие положения теоретической фонетики», «Артикуляторный аспект фонетики», «Теория фонемы», «Система фонем», «Модификация и чередование фонем», «Слог», «Ударение», «Мелодия».

Методические указания состоят из двух частей: в первой основной части даны темы и планы семинарских занятий; затем следуют отрывки на французском языке из базового учебника по теоретической фонетике Шигаревской Н.А. «Теоретический курс фонетики французского языка». В указаниях содержится теоретический материал, который не представлен в лекционном курсе.

В приложении даны темы курсовых и научных работ по теоретической фонетике, темы рефератов, список литературы по дисциплине, тестовые задания двух уровней сложности, призванные выявить степень усвоения пройденного материала.

1 Общие положения теоретической фонетики

La phonétique: son objet et ses méthodes

Seminaire №1

Thème: Introduction dans la phonétique

- 1 Objet de l' étude phonétique
- 2 Etapes de l'acte de parole
- 3 Aspects de la phonétique
- 4 Phonétique et phonologie
- 5 Branche de la phonétique
- 6 Méthodes d'analyse phonétique
- 7 Phonétique et autres sciences
 - a – linguistique
 - b – non-linguistique
- 8 L'évolution phonétique du français

L'homme s'exprime habituellement par la parole, mais il peut communiquer aussi à l'aide de signes écrits. Ce moyen cependant est secondaire aussi bien au point de vue historique que fonctionnel. D'autre part, la langue écrite n'est autre chose que la forme conventionnelle de la langue parlée. L'écriture a pour base la forme orale de la langue. L'alphabet de la majorité des langues est formé à partir des sons qui constituent leur système phonétique, exceptions faite de quelques écritures hiéroglyphiques telles que celle du chinois, par exemple.

Une langue n'existe que sous forme de sons; c'est ce que K. Marx et F. Engels ont souligné dans «L'idéologie allemande» : «Dès le début, une malédiction pèse sur «l'esprit», celle d'être «entaché» d'une matière qui se présente ici, sous forme de couches d'air agitées, de sons, du langage en un mot.».

Les mots et les morphèmes revêtent tous une forme phonique, ils n'existent pas en dehors de la forme phonique. Néanmoins, la forme phonique est généralement étudiée abstraction faite des unités sémantiques et grammaticales qu'elle renferme. Elle constitue l'objet d'une branche spéciale de la linguistique, appelée phonétique, et ne fait partie ni de la grammaire ni de la lexicologie, bien que toutes ces branches soient étroitement liées entre elles. C'est qu'il s'agit des sons dont le nombre est restreint par rapport à la quantité immense de mots et de morphèmes que possède n'importe quelle langue. Le son n'est pas nécessairement lié à tel ou tel mot ou morphème, cela aurait fait l'usage d'une langue pratiquement impossible. Un même son se trouve représenté dans un nombre infini de mots et de morphèmes; ce qui permet de l'extraire du mot et d'étudier la forme phonique du langage indépendamment des mots et des morphèmes qu'elle revêt.

D'autre part, l'emploi des sons a ses règles particulières qui ne dépendent nullement du mot concret dont les sons font partie; ces règles sont valables pour tous les mots et morphèmes où le son en question apparaît. Ces règles sont essentiellement phonétiques et ne touchent que la forme phonique du mot. Par exemple, la durée des voyelles en français – la règle veut que toutes les voyelles se trouvant à la fin absolue d'un mot soient brèves quelle que soit la nature du mot: je fais, je prends, le don, normalement, un homme fin, etc.

Ceci prouve indiscutablement le caractère spécifique de la forme phonique qui a ses propres règles d'emploi et qui évolue indépendamment des mots concrets.

Bref, la phonétique est une science linguistique qui a son objet et ses méthodes d'analyse spécifiques.

La phonétique étudie l'ensemble des moyens phoniques d'expression d'une langue: les sons, leurs différentes combinaisons et modifications, leur emploi dans le langage, les nombreux procédés intonatoires utilisés par l'idiome tels que les accents, la mélodie, le rythme, etc.

Tous ces éléments constituent le système phonétique d'une langue; ils sont étroitement liés et exercent une influence plus ou moins grande les uns sur les autres. Il faut constater que les différents éléments du système agissent et se développent en fonction de leurs rapports mutuels. Il importe donc de les étudier en tenant compte de ces rapports. Ainsi, par exemple, la durée et la qualité des voyelles sont en rapport étroit avec l'accent. Encore un exemple: pour expliquer le timbre que reçoit le «e», il faut prendre en considération le caractère de la syllabe qui le renferme etc.

Les moyens phoniques se combinant et fonctionnant d'une manière particulière dans chaque langue, il s'agit de décrire ce en quoi le système phonétique français diffère de ceux des autres langues, et notamment du système phonétique russe. Les comparaisons avec d'autres langues indo-européennes et surtout avec les langues romanes seront également d'une utilité considérable.

La phonétique théorique a pour but de mettre en valeur les caractéristiques essentielles du système phonétique, de préciser la place qu'occupe chaque forme dans le système étudié et si possible de l'expliquer. Ainsi, par exemple, il ne suffit pas de constater l'existence de la loi de position qui régit en partie le vocalisme français; il importe de préciser les conditions qui déterminent son application et les causes de son apparition en français. Il s'agit de répondre aux questions: pourquoi le [e] se répand-il en français au détriment du [ɛ]? Quelle est la raison du flottement [o-ə] dans certains cas?, etc.

La phonétique théorique tient également compte du développement historique du système phonétique d'une langue.

Le système des phonèmes n'est pas immuable, il se modifie au cours de l'histoire de la langue. Certains phonèmes disparaissent amenant l'élimination des oppositions phonologiques qui existaient dans la langue; les différences phonématiques sont alors suppléées par les différences entre les variantes d'un

même phonème. Soit, par exemple, les deux phonèmes [l] et [l'] en ancien français qui sont devenus des variantes d'un seul phonème [l]. Ou bien l'élimination du phonème [ɛ:], son passage à l'état d'une variante longue du phonème [ɛ] dans les conditions déterminées du français moderne.

Et, inversement, les variétés phonétiques deviennent fonctionnelles, passent à l'état de phonèmes: il apparaît de nouveaux phonèmes qui créent de nouvelles oppositions. Citons à titre d'exemple le développement des variantes nasalisées des voyelles orales [a - ɔ - ɛ - œ] en phonèmes nasales [ã - ɔ̃ - ɛ̃ - œ̃]. Deux variantes différentes d'un même phonème acquièrent chacune une valeur phonématique spéciale en raison de l'apparition dans la structure d'une langue de nouvelles valeurs grammaticales et lexicales, auxquelles il importe d'attribuer, pour des raisons variées, une forme phonique précise.

Il suffit de comparer le vocalisme du français moderne à celui de l'ancien français. La qualité des phonèmes dans le français actuel revêt un tout autre caractère par rapport à l'ancien français. Ce dernier connaissait, parmi les voyelles, non seulement des monophthongues, mais également des diphtongues, il en avait 12, et des triphthongues qui étaient au nombre de 3. Par contre, l'ancien français ne possédait ni voyelles antérieures labiales, à l'exception de [y], ni voyelles nasales. A son tour, le consonantisme du français moderne a évolué considérablement; il a éliminé toutes les affriquées de l'ancien français [tʃ, ts, dz] et a créé de nouvelles consonnes sonantes [ŋ, ʎ, w], etc.

L'évolution des deux dernières consonnes, qui à l'origine étaient des voyelles fermées, est l'exemple de passage, d'ailleurs assez rares, d'une classe de sons (les voyelles) à une autre (les consonnes); fait prouvé par la liaison, phénomène qui ne devrait se faire qu'au contact d'une voyelle avec une consonne – les oies, les huîtres [le'zwa<lezu'a], [le'zɥitr<lezu'itr], etc.

D'autre part, il y a des changements phonétiques qui n'influencent pas le système des phonèmes, mais qui, pourtant, sont d'une grande importance pour la structure phonétique de la langue. Tel, par exemple, l'évolution du [l'] mouillé devenu [j] en français moderne: feuille ['føl'>'føj]. La sonante constrictive [j] existait en ancien français, mais elle y était d'un emploi restreint ne se trouvant qu'entre une consonne et une voyelle. Après le passage [l'>j], la sonante est apparue également en position finale après voyelle, feuille, paille ['føj, 'paj] et entre deux voyelles à l'intérieur du mot: faillir [fa'ji:r]. Son emploi, en français actuel devenu général, ne comporte que peu de restrictions.

Il est à remarquer que les caractéristiques phonétiques des sons varient aussi à différentes époques de l'histoire de la langue. De nos jours, les voyelles françaises se distinguent les unes des autres par leur timbre particulier – il y a des voyelles ouvertes et fermées, labiales et non-labiales, orales et nasales, antérieures et postérieures. Pourtant au XVIIe et XVIIIe siècles, le vocalisme du français a connu également une autre caractéristique phonématique d'un rendement extrêmement considérable: la durée de la voyelle. Ainsi s'opposaient: [e] – [e:], [i] – [i:], [a] – [a:], etc. à valeur morphologique très prononcée, cette marque phonétique ayant été utilisée pour exprimer les

différences de genre et de nombre.

L'évolution phonétique est un processus fort long; elle dure souvent plusieurs siècles avant d'aboutir à un changement complet. Elle porte d'ailleurs, selon les époques, sur des caractéristiques différentes du phonétisme et non pas sur le système dans son ensemble. Ainsi, la labialisation dans la série des voyelles antérieures s'est manifestée au VIII^e ou au IX^e siècle – d'après certains linguistes déjà au Ve siècle – grâce à l'évolution – [u] postérieur >[y] antérieur. Cependant elle n'est devenue une marque d'opposition capitale pour le français que beaucoup plus tard, vers la fin du moyen âge, où d'autres voyelles labiales antérieures ont été créées – [œ, ø].

Voici un autre exemple. Les quatre voyelles nasales ne sont pas apparues simultanément. L'analyse de la rime chez Villon et Charles d'Orléans montre que le phonème [ɔ̃] existait déjà au XVe siècle. Par contre, [ɛ̃] et [œ̃] n'apparaissent qu'au XVI^e siècle. Palsgrave, d'après un de ses témoignages datant de 1531, n'a pas connu le [ɛ̃].

Différents éléments du système évoluent d'une façon inégale. Par exemple, le système vocalique français semble avoir été plus souvent sujet aux changements que le système des consonnes. Les voyelles ont modifié leur caractère général trois fois – monophthongues, diphtongues et triphthongues en ancien français, monophthongues longues et brèves en français moyen et moderne, monophthongues à différences qualitatives en français moderne et contemporain – alors que les consonnes du français n'ont subi que deux modifications essentielles (consonnes simples et affriquées en ancien français, consonnes simples en français moderne), le français contemporain n'y ayant quelques sonantes constrictives.

Il importe donc de tenir compte de l'évolution aussi bien du système que des sons isolés en examinant l'état actuel du phonétisme français qui, lui aussi, n'est qu'une étape dans l'évolution de la langue.

Outre les méthodes d'analyse linguistique qu'elle utilise en tant que science linguistique, la phonétique a ses propres méthodes qui tiennent au fait que son objet est spécifique: la phonétique étudie la forme phonique du langage, sa forme matérielle. Un son est produit par les vibrations d'un corps sonore. Quand on analyse tous les éléments du système phonique d'une langue, il s'agit d'examiner la hauteur, la durée et l'intensité des ondes sonores. Ce qui relève de la physique, et en particulier d'une de ses branches appelée l'acoustique. Il faut savoir également comment les sons sont produits et sont perçus; cet aspect de la phonétique demande l'application de méthodes propres à la physiologie.

On se sert en phonétique de différentes méthodes instrumentales dont l'ensemble est appelé souvent phonétique expérimentale. Cependant, toute science qu'elle soit linguistique ou physique, repose sur des expériences. Il ne s'agit donc pas d'une branche spéciale de la phonétique, mais de méthodes employées en phonétique. Aussi employons-nous partout le terme «méthode instrumentale».

Les fondements de la méthode instrumentale ont été posés par l'abbé

Rouselot et ont été, depuis, précisés et développés dans les laboratoires de phonétique expérimentale en U.R.S.S., en France, aux Etats-Unis et dans beaucoup d'autres pays.

L'enregistrement phonétique qui utilise des moyens mécaniques, notamment l'enregistreur de Rouselot, procure des renseignements variés. Il permet d'examiner les caractéristiques essentielles des sons résultant de travail des cordes vocales, du fonctionnement du résonateur nasal, etc. Il fournit des indications nécessaires sur la durée et l'intensité des sons, sur le mode de jonction des phonèmes et la façon dont ils réagissent les uns sur les autres, sur la hauteur du son, etc.

Pour analyser la structure acoustique du son, les changements de timbre qui se produisent pendant l'émission d'un même phonème et au contact de deux phonèmes, on utilise souvent le spectrographe qui présente les fréquences et l'intensité des sons sous forme d'un spectre.

Le spectre acoustique peut être transformé à nouveau en sons, ce qui permet de constituer un langage synthétique. Quand on connaît le spectre d'un son, les fréquences qui le caractérisent, on peut combiner les fréquences nécessaires et arriver par cela même à la création de sons synthétiques. Ces travaux sont d'une importance capitale pour la téléphonie et les transmissions sonores en général.

On utilise également à ces mêmes fins les palais artificiels qui permettent d'obtenir des empreintes de la langue sur le palais; le chéma de ces empreintes porte le nom de la palatogramme.

Evidemment les indications de chacun de ces appareils sont incomplètes, ce qui oblige à utiliser tous les procédés d'analyse à la fois.

Bien que la phonétique forme une discipline à part, elle est étroitement liée aux autres branches de la linguistique telles que la grammaire et la lexicologie anciennes et modernes. C'est que les sons, les accents et les tons constituent la forme phonique des morphèmes, des mots et des phrases et n'existent pas en dehors de ces derniers.

En appliquant diverses lois de modification phonétique, on arrive à rapprocher certains radicaux du vocabulaire actuel et à comprendre les raisons de leurs formes variées, tels labour et labeur, ouvrier et œuvre, cœur, cordial et courage, plein et plénier, etc. La phonétique fournit à l'histoire de la langue et surtout à l'étymologie des explications indispensables. Elle est à la base de la linguistique comparative qui établit la parenté des langues et explique l'origine commune des mots qui paraissent différents: octo (latin) – huit (français) – otto (italien) – ocho (espagnol), ou bien flos (latin) – fleur (français) – Blume (allemand) – flower (anglais), etc.

Les liens les plus étroits unissent la phonétique et la grammaire du fait que cette dernière utilise à ses propres fins, maints phénomènes d'ordre phonétique. Plusieurs de ceux-ci assument des fonctions grammaticales, telles les alternances (il bat – ils battent, neuf – neuve, il était – ils étaient), le ton (phrase énonciative – phrase interrogative), etc. Les rapports sont d'ailleurs mutuels: pour comprendre le caractère particulier de l'accentuation française qui ne porte

pas sur le mot, mais sur un groupe, il faut tenir compte de la structure morphologique du mot français, etc.

La phonétique, tout comme les autres branches de la linguistique, est liée à plusieurs sciences non linguistiques, telles que la physiologie, les mathématiques, etc.

A la différence des autres disciplines linguistique, la phonétique a des rapports étroits avec la physique et la physiologie.

2 Артикуляторный аспект Aspect articulatoire

Seminaire №2

Thème: Niveau segmentale du système phonétique. Aspect articulatoire

- 1 Phonation et articulation. Appareil phonatoire
- 2 Classement articulatoire des sons
 - a – consonnes
 - b – voyelles
- 3 Habitudes articulatoires du français
 - a – trois modes du français
 - b – la comparaison des habitudes articulatoires du français avec celles du russe
- 4 Aspect acoustique du français

Phonation et articulation. Appareil phonatoire

L'homme n'a pas à proprement parler d'organes de la parole. Les organes qu'on a l'habitude d'appeler ainsi ont des fonctions purement biologiques (de respiration, de consommation, de nourriture, etc.) et avaient été adaptés secondairement à la fonctions communicative. Quand nous parlons, il se produit dans notre organisme tout un enchaînement de mouvements. Considérons les trois étapes physiologiques indispensable à toute production vocale.

La respiration. La respiration est le point de départ de toutes les articulations utilisées dans la parole. A cette étape le courant d'air qui s'échappe du réservoir constitué par les poumons, les bronches et la trachée intervient grâce à l'action complexe des muscles intercostaux. Les muscles respiratoires forment avec le diaphragme l'organe actif de respiration.

La phonation. L'air expiré traverse l'étroit passage appelé larynx, une espèce de boîte cartilagineuse qui forme la partie supérieure de la trachée. C'est le larynx qui crée l'énergie sonore utilisée dans la parole. Il est composé de quatre cartilages:

-**le cricoïde**, qui sous forme de bague constitue la base de l'organe;

-**le thyroïde** ouvert en haut et en arrière, attaché au cricoïde à l'aide de deux cornes; c'est ce qu'on appelle la «pomme d'Adam»;

-**deux cartilages aryténoïdes**, de petites pyramides placées sur le chaton du cricoïde. Ils sont mobiles et se présentent sous la forme d'un triangle.

L'élément principal du larynx sont **les cordes vocales**, deux lèvres placées symétriquement à droite et à gauche de la ligne médiane, constituée par un muscle élastique thyroaryténoïdien. L'espace triangulaire circonscrit par les deux cordes vocales est dénommée glotte. C'est au niveau de la glotte que se trouve la possibilité de différenciation du courant d'air, par là , du son émis.

Lorsque les cordes vocales vibrent, le son émis est une voyelle ou une consonne sonores. L'absence d'une vibration définit l'existence d'un son sourd. Il s'agit le plus souvent d'une consonne sourde.

L'articulations. L'air expiré passé par le larynx et les cordes vocales arrive à la glotte et aux cavités supraglottiques, buccale et nasale. Ses cavités jouent un rôle de résonateurs où se produisent la plupart des sons. La bouche est fermée par les lèvres et les joues qui sont mobiles, permettant à la mâchoire inférieure de s'abaisser et de se relever. **La langue**, l'organe très mobile est formée de 17 muscles. Il faut distinguer entre la pointe et le dos de la langue et donc entre les articulations apicales et dorsales. Le plafond de la bouche connaît les régions suivantes: **les dents** (articulations dentales), **les alvéoles** (articulations alvéolaires), **le palais** (articulations palatales, divisées en prépalatales, médiopalatales et postpalatales). La voûte palatine limite la cavité buccale vers le haut. On distingue le palais dur, osseux qui se prolonge en arrière par le palais mou et le voile du palais (articulations vélares), se terminant par la luvette ou l'uvule (articulations uvulaires).

Le palais dur est immobile et plus ou moins musclé. Le palais mou est doué de mobilité. Pendant la phonation il est tantôt relevé, tantôt abaissé, selon qu'on prononce un son oral ou nasal.

Le nez est un résonateur qui n'intervient que pour l'articulation de certains sons. On distingue l'arrière-nez ou pharynx nasal et les fosses ou cavités nasales.

Les lèvres jouent aussi un rôle important dans l'articulation des voyelles et des consonnes. Lorsqu'elles sont projetées, elles délimitent une cavité supplémentaire, la cavité labiale.

Les articulations exécutées à l'aide des lèvres sont appelées labiales, et plus spécialement bilabiales, si les deux lèvres sont en jeu, labio-dentales si la lèvre inférieure s'appuie contre les incisives supérieures. C'est en se servant de combinaisons de ces termes qu'on arrive à définir assez exactement la plupart des types articulatoires utilisés dans la parole: apico-dentales, dorso-palatales, dorso-vélares etc., où le premier terme indique l'organe articulatoire, le deuxième le lieu d'articulation.

Il faut noter que la production vocale est facilitée ou entravée par le moindre mouvement de n'importe quel organe de l'appareil phonatoire, et les éléments du mécanisme vocal formant un système inséparable et homogène ne peuvent être considérés isolément que pour une raison didactique.

Classement articulatoire des sons

Si la colonne d'air, porteuse de vibrations glottales, ne rencontre aucun obstacle dans sa progression, le son produit est une voyelle. Au contraire, si la colonne d'air est contrariée dans sa progression par la présence d'un obstacle, le son produit est une consonne.

Consonnes. L'existence d'un obstacle, l'action jouée par les cordes vocales

et par le voile du palais permettent de définir les consonnes françaises avec quatre traits articulatoires: la nature de l'obstacle, le lieu de l'obstacle, l'action des cordes vocales, l'action du voile du palais.

1. La nature de l'obstacle. Toutes les consonnes se divisent en **bruits** et en **sonantes**. Les consonnes-bruits sont celles où le bruit domine: **p, b, t, d, k, g, f, v, s, z**; les consonnes sonantes sont telles autres où le bruit s'ajoute au ton musical, et c'est le ton musical qui domine: **l, r, m, n, ŋ, j, ʒ, w**. A leur tour, les consonnes bruits constituent deux classes de sons: a) bruits par excellence ou **consonnes sourdes** [**p, t, k, f, s, ʃ**] et b) bruits accompagné de ton musical ou **consonnes sonores** [**b, d, g, v, z, ʒ**].

Lorsque la progression de l'air est momentanément stoppée, par l'existence d'une occlusion, le son obtenu est appelé **occlusif** ou **momentané** [**p, t, k, b, d, g**].

Lorsque la progression de l'air est simplement contrariée par la nécessité de s'écouler dans un canal étroit, l'air peut entrer en turbulence et produire un bruit de friction. On parlera dans ce cas de **consonnes constrictives, fricatives ou continues**: [**f, v, s, z, ʃ, ʒ**].

Certaines consonnes semblent présenter à la fois l'occlusion, caractéristique des occlusives, et l'écoulement continu de l'air, caractéristique des constrictives. Il s'agit de la latérale, qui combine une occlusion centrale, obtenue par l'application de la langue contre la partie alvéolaire ou post-alvéolaire du palais, et un écoulement continu de l'air de part et d'autre de cet obstacle central. Il s'agit également **des vibrantes** comme le [r], qui, par une série de battements, combine occlusion et écoulement de l'air.

2. Le lieu de l'obstacle. Le lieu où se situe l'obstacle, point d'articulation, est également un trait important pour la classification des consonnes.

Si l'obstacle se situe au niveau des lèvres, la consonne est dite, **labiale** ou **bilabiale**: [**p, b, m, w, ʋ**].

Si l'obstacle est constitué par les dents supérieures et la lèvre inférieure, la consonne est **labio-dentale**: [**f, v**].

Si la pointe de la langue (apex) entre en contact avec les dents, les alvéoles ou la région post-alvéolaire, nous avons **les alvéolaires** ou **les prépalatales**: [**t, d, n, s, z, ʃ, ʒ**] qui peuvent être classées de la façon suivante: apicales [**t, d, n, l, ʃ, ʒ**] et prédorsales [**s, z**].

Si le dos de langue entre en contact avec le palais dur ou mou nous avons **les dorsales** [**ŋ, j, k, g, r**]. Le contact de la langue avec le palais dur détermine **les palatales** [**ŋ, j**]. Si le dos de la langue entre en contact avec le palais mou dans la partie antérieure, nous avons **des post-palatales** ou **vélaires** [**k, g**]. Lorsque le contact a lieu dans la partie postérieure du palais mou, nous avons **des uvulaires**, comme le [r] français (le r non roulé ou grasseyé).

3. L'action des cordes vocales. Lorsque les cordes vocales vibrent lors de la prononciation d'une consonne, celle-ci est **sonore**: [**b, d, g, v, z, ʒ**].

Lorsque les cordes vocales ne vibrent pas, lors de l'écoulement de l'air, la consonne ainsi produite est **sourde**: [**p, t, k, f, s, ʃ**].

4. L'action du voile du palais. Si le voile du palais (le palais mou) est relâché et abaissé, l'air, porteur des vibrations glottales, s'écoulera à la fois par la cavité buccale et par les fosses nasales. La consonne obtenue est une consonne **nasale** [m, n].

Dans le cas contraire, si le voile du palais est tendu et soulevé, la consonne sera appelée **orale** car tout l'air s'écoulera par le conduit buccal: [p, g, l], etc.

Voyelles. Les voyelles se caractérisent par quatre traits articulatoires: la profondeur d'articulation, l'aperture, l'action des lèvres, l'action du voile du palais.

1. La profondeur d'articulation. Lorsque la langue se masse dans la partie antérieure de la cavité buccale, la voyelle produite est dite **antérieure**: [i, y, e], etc. sont des voyelles antérieures. Lorsque la langue se masse dans la partie postérieure de la cavité buccale, la voyelle est dite **postérieure**, comme par exemple [u, o, a].

2. L'aperture. Du fait de la mobilité de la langue, son degré d'élévation, par rapport au palais, peut varier. C'est ainsi qu'on distingue quatre degrés d'aperture: 1- les voyelles fermées comme [i], 2 – les voyelles mi-fermées comme [e], 3 – les voyelles mi-ouvertes comme [ɛ], 4 – les voyelles ouvertes comme [a].

3. L'action des lèvres. Si les lèvres sont projetées en avant, elles forment une cavité supplémentaire. Les voyelles articulées avec projection labiale comme [y, u, o] sont appelées **arrondies**. Les autres, comme [i, e] produites par rétraction des lèvres, sont appelées **non - arrondies**.

4. L'action du voile du palais. Lorsque le voile du palais ferme l'accès aux fosses nasales, la voyelle produite sera, comme [i, y, o], une voyelle **orale**. Dans le cas contraire, l'air s'écoulant à la fois par les cavités nasale et buccale, la voyelle obtenue sera **nasale** [ã], [ẽ], [œ], [Ǿ].

Habitudes articulatoires du français

Les habitudes articulatoires du français moderne ont certains traits particuliers qui opposent le français à plusieurs autres langues. P. Delattre a cru possible de les ramener à trois modes: mode tendu, mode antérieur, mode croissant.

Le mode tendu. La tension musculaire est constante dans l'articulation du français. Elle est sans cesse maintenue, sans augmentation ou diminution brusque. P. Fouché est en droit d'écrire que nulle part, la différence entre les sons tendus et les sons relâchés n'est aussi faible qu'en français. Mais ce travail intense des muscles ne se laisse pas voir; il est tout intérieur et le Français ne trahit aucunement son effort.

Le mode tendu veut dire que:

- Le français n'a pas de diphtongues, car le timbre des voyelles ne change pas au cours de l'émission. Il suffit de comparer le [ə] français qui est homogène du début de la phonation jusqu'à sa fin, au son [o] du russe

légèrement diphtongué commençant par un élément bref pareil au [u] – [uo].

-Le français n'a non plus de consonnes affriquées. La tension musculaire les a éliminées de la langue de même que les diphtongues au cours de la deuxième moitié du Moyen Age.

-Le rythme de la chaîne parlée française est produit par l'égalité des syllabes qui se succèdent. Pour faire ressortir la syllabe accentuée finale ce n'est pas à un excès de force (intensité) que le Français fait appel, mais à un excès de durée. Pour allonger ainsi la dernière syllabe indépendamment de l'intensité, il faut avoir une tension musculaire remarquable.

-Les syllabes françaises ont une intonation relativement plate. Le ton sur lequel la voyelle est prononcée se maintient sans grand changement jusqu'au bout, les modifications de tons se trouvent entre les voyelles plutôt que pendant les voyelles.

Le mode antérieur. L'articulation française a un caractère antérieur clair. La plupart des voyelles et des consonnes du français moderne sont articulées dans la partie antérieure de la bouche. Le français possède 9 voyelles et 17 consonnes formées dans la partie antérieure de la cavité buccale. Il n'y a que 6 voyelles et 3 consonnes qui soient formées à l'arrière de la bouche. La résonance antérieure du français est due encore à la fréquence d'utilisation des sons antérieurs. D'après les données de A. Valdman, confirmées par N. Chigarevskaia, la fréquence des sons antérieurs est deux fois plus élevée (67,5%) que celle des sons postérieurs (32,6%).

Le mode antérieur peut s'observer dans les mouvements de la langue, dans ceux des lèvres ou dans les deux à la fois. Par exemple, dans la série [y, ø, œ]: il plut, il pleut, il pleure – le caractère antérieur des voyelles est doublement assuré, par la position de la langue, aussi bien que par celle des lèvres. D'autre part, le français anticipe la position d'une voyelle en articulant la consonne précédente. Ainsi toute consonne qui est suivie d'une voyelle arrondie s'articule elle-même avec les lèvres arrondies.

Le mode croissant. Le terme «croissant» signifie que les sons, les syllabes et les unités accentuelles se réalisent généralement avec une énergie physiologique qui commence doucement et s'accroît progressivement: c'est le phénomène de l'attaque douce. La partie dominante de la syllabe se fait donc dans un mouvement ouvrant progressif. Après l'ouverture buccale prolongée de la voyelle, le mouvement fermant qui suit est vif, il appartient plutôt à la transition syllabique, entre voyelle et consonne, qu'à la voyelle même.

Les conséquences du mode croissant sont nombreuses:

De là résulte l'absence d'assourdissement des sonores finales «base» est différent de «basse».

Il faut attribuer au mode croissant le phénomène connu sous le nom de «détente des consonnes finales». D'une part, l'ouverture buccale pour la voyelle de la syllabe finale se prolonge, d'autre part, la consonne finale se prononce presque comme si elle commençait une nouvelle syllabe: la bouche se rouvre légèrement et un embryon de voyelle se fait entendre: plage – [plagə].

La syllabation française est ouverte: la consonne se rattache à la voyelle qui suit plutôt qu'à celle qui précède. La transcription syllabique d'une phrase française telle que «Elle imite un autre accent» serait donc [ɛ -li-mi-tœ̃-no-tra-ksã].

Acoustique des sons

Depuis le milieu du XIX^e siècle, on commence à porter un vif intérêt à l'acoustique des sons du langage humain, alors que la physiologie des sons a été plus ou moins bien décrite au XVII^e siècle.

Le but pratique de l'enseignement des langues demandait des notions concrètes et visibles. C'est exactement ce que fournissait la physiologie des sons qui donnait la description précise de la position des organes de la parole pendant la phonation. L'acoustique se servait par contre de notions plutôt abstraites et souvent subjectives en désignant le [a] antérieur par le terme [a] clair ou aigu, et le [ɑ] postérieur par [ɑ] sombre ou grave, etc. Ce qui expliquait fort peu de choses. Dans l'enseignement d'une langue étrangère, la caractérisation physiologique des sons occupe jusqu'à présent une place prépondérante.

Néanmoins, la physique, et notamment l'acoustique, a fait d'immenses progrès au cours du XX^e siècle. Elle nous fournit la possibilité d'analyser, d'une manière effective et convaincante, à l'aide d'instruments de haute précision, l'aspect acoustique du son.

Souvent l'analyse acoustique se combine avec l'examen physiologique en donnant des précisions nécessaires. Parfois encore l'analyse acoustique nous apporte une aide en donnant à la phonétique la preuve de phénomènes dont les linguistes avaient une vague idée sans toutefois avoir pu en démontrer l'existence et la nature. Tel est le cas des voyelles nasales dont l'origine a été maintes fois discutée. On contestait particulièrement que l'apparition des voyelles nasales soit due à l'accommodation des voyelles orales à la consonne nasale qui les suivait. L'analyse spectrographique qui établit la présence des fréquences basses dans les consonnes nasales ainsi que dans les voyelles nasales, fournit un argument important à l'appui de la thèse exposée ci-dessus.

Tous les sons et entre autres ceux du langage humain, constituent des ondes qui se propagent dans l'air. Une onde sonore est formée par les vibrations d'un corps élastique. Dans la parole, le son est dû à la vibration des cordes vocales qui sont tendues et rapprochées. Écartées par la poussée d'air qui vient des poumons, elles reprennent régulièrement leur position première de rapprochement. Le courant d'air est donc périodiquement interrompu, il passe à travers la glotte par poussées, ce qui crée des ondes sonores. Les sons du langage humain représentent donc les vibrations de l'air atmosphérique.

Pour présenter une vibration complète ou une période, on trace une courbe sinusoïde. La distance sur la ligne horizontale entre le début et la fin de la vibration représente la durée. La hauteur de la courbe donne l'amplitude

sonore. Plus la poussée d'air est forte, plus grande est l'amplitude des vibrations. La première caractéristique du son, son intensité (ou sa force), dépend de l'amplitude des vibrations. «On appelle intensité physique l'énergie sonore qui passe en une unité de temps à travers 1 cm² placé perpendiculairement à la direction du mouvement de la vibration (mesurée en watts)». Les différences d'intensité acoustique sont calculées en décibels.

L'intensité du son constitue la caractéristique première de l'accent de beaucoup de langues.

Une autre qualité du son, sa hauteur, résulte du nombre de vibrations à la seconde. Plus les vibrations sont fréquentes, plus haut est le son.

La hauteur du ton propre d'un résonateur dépend du volume de celui-ci et également des dimensions de son ouverture (de l'ouverture buccale, par exemple). Plus les cavités de résonance sont vastes, plus bas est le ton, à condition toutefois que le volume reste le même.

Pour mesurer la hauteur du son, on emploie une unité appelée «Hertz»(Hz.) équivalant à une vibration double par seconde (v.d.) ou bien à une période par seconde (p/s).

La vibration complète ou «période» porte le nom de vibration double parce qu'elle comporte deux mouvements des cordes vocales, aller et retour. Ainsi, le phonème français [i] comporte 2500 v.d. (2500 p/s), alors que le phonème [a] en a 1300. La prédominance des fréquences donne un ton aigu, alors que la prédominance des fréquences basses crée un ton grave.

Parmi les consonnes contenant des fréquences hautes, il y a lieu de citer [s] dont les fréquences sont de 8000 – 9000 p/s (v.d.).

En réalité, nous produisons toujours des sons complexes qui se composent d'un son fondamentale et d'une série de sons harmoniques qui l'accompagnent. Quand un corps vibre, il se forme un son fondamental. Mais, comme chacune des parties du corps vibre également et à une vitesse différente de celle des vibrations du corps entier, il en résulte plusieurs fréquences différentes qui sont superposées au son fondamental et constituent ses harmoniques.

Le nombre et la variété des harmoniques d'un son constituent sa troisième caractéristique. C'est le timbre du son. Les harmoniques du ton fondamental qui caractérisent le timbre du son et qui le différencient des autres sons s'appellent formants.

Le timbre est modifié par les résonateurs qui renforcent certains harmoniques du ton créés dans le larynx. Le résonateur a la faculté de renforcer ceux des harmoniques qui correspondent aux siens propres. Alors le son reçoit un timbre spécial qui mettra en relief le ton fondamental et celui des harmoniques qui est renforcé. Les différences de timbre forment la diversité des voyelles.

Les formants d'un même son peuvent éventuellement varier suivant les sujets parlants vu le caractère de la voix propre à chaque personne. Les formants se ressentent également du rythme de la parole. Ce qui est plus ou moins constant, ce sont les zones de fréquences caractérisant tel ou tel son.

D'après les zones de formants nous pouvons définir les structures acoustiques des sons.

Dans son examen des voyelles russes y et o, S. Rjevkin prétend avoir trouvé deux formants caractéristiques. D'autres spécialistes et notamment ceux qui s'occupent de la formation des sons synthétiques, estiment que les voyelles russes a, o, y peuvent être définies d'après un seul formant, tandis que pour définir les phonèmes e, и, ы, il faut tenir compte de deux formants.

Les vibrations peuvent être périodiques ou non périodiques. Sont appelées périodiques (ou régulières) celles qui se répètent à intervalles réguliers et sont plutôt d'une hauteur constante. Elles constituent les tons musicaux. Les vibrations à intervalles irréguliers et de hauteur inégale sont non périodiques (ou irrégulières). Ces vibrations forment des bruits qui sont à la base de toute consonne.

3 Теория фонемы Théorie du phonème

Seminaire №3

Thème: Niveau segmentale. Aspect fonctionnel

- 1 Phonème. Variantes des phonème. Sons
- 2 Rapports des phonèmes
- 3 Principes d'identification des phonèmes
- 4 Théories du phonème

Phonème et ses variantes

Les caractéristiques physiques et physiologiques des sons, aussi variées soient-elles, ne donnent pas encore à elles seules la définition du phonème. En témoignent, par exemple, les nombreuses variétés du [ɛ] français, qui relèvent néanmoins toutes d'un seul phonème [ɛ]. Un Français identifie les trois [ɛ] dans les mots – près, feson, estomac – sous forme d'un seul phonème, et cela malgré la différence de l'aperture qui les caractérise.

La répartition des sons en phonèmes se fait en vertu de la valeur différentielle du son. Voilà pourquoi des sons physiquement identiques qu'on trouve dans différentes langues se comportent, sous ce rapport, souvent de façons différentes. Tantôt ils constituent les variantes d'un seul phonème, tel est le cas de l'espagnol qui identifie [s] avec [z], la différence n'étant pas fonctionnelle en espagnol. Tantôt ils sont répartis en deux phonèmes opposés, tel est le cas du français qui utilise la distinction entre [s] et [z] dans le système consonantique. «La fonction distinctive est naturellement celle qui s'impose d'abord.»

Il importe, pour évaluer le système phonématique d'une langue, de relever les caractéristiques distinctives (ou pertinentes) des sons, les traits qui les opposent les uns aux autres au point de vue fonctionnel. Ainsi, la sonorité dans les constrictives est donc un trait pertinent (un trait différentiel ou distinctif) pour le français et l'italien, elle est non pertinente pour l'espagnol. Un autre exemple: le degré d'aperture est utilisé comme un trait pertinent en français et en italien qui distinguent [e] – [ɛ], tandis que l'espagnol et le russe ne possèdent pas ces caractéristiques différentielles. En russe les voyelles ouvertes et fermées constituent des variantes du phonème [e], déterminées par sa position dans le mot: «e» entre deux consonnes dures il est très ouvert – *цеп* [ɛ].

Les différences phonématiques, par contre, ne sont pas déterminées par la position du phonème, deux différents phonèmes pouvant fonctionner dans les mêmes conditions phonétiques. Ce critère, dans la définition du phonème, est capital. En effet, l'emploi de certains phonèmes se trouve très limité en français, par exemple, le [ø], le [œ], les sonantes [u], [w]. Quels procédés utiliser pour établir leur valeur phonologique, les quasi-homophones étant rares ['ʒœn – 'ʒø:n], [ʒœ'di – ʒø'di], ['vœl – 'vøl] ou n'existant pas du tout? On rapproche alors deux mots de forme phonique différente, mais qui présentent des

conditions identiques du fonctionnement de deux sons. «En français, par exemple, le rapprochement animal – bémol suffirait à établir l'indépendance phonologique de [a] et de [ə] puisque, placés dans un contexte identique entre [m] et [l] en syllabe finale, ils ne se confondent pas». Citons un autre exemple pour distinguer [ø] – [œ]: peut-être [pœ'tɛtr] – ameuter [amø'te] dans une position identique entre une occlusive bilabiale [p] ou [m] et une occlusive prélinguale [t].

Le deuxième critère est appelé commutation ou substitution. Si, après avoir remplacé un son par un autre, on réussit à modifier la forme phonique du mot et sa valeur lexicale ou grammaticale, il s'agit de deux sons de valeur linguistique différente, c'est-à-dire de deux phonèmes distincts, par exemple, [sã – sɛ̃] ou encore [ma - ta], [par'le – par'la], etc.

Quand la commutation ou substitution de deux sons est possible, il y a deux phonèmes différents. Dans le cas contraire les deux sons présentent des variantes d'un seul phonème.

Il faut mentionner encore un critère important. Quand un son ajouté au mot ou bien retranché du mot le fait changer de sens, il s'agit également d'un phonème et non pas d'une variante; cf. porter – importer [pɔr'te - ɛ̃pɔr'te], marquer – arquer [mar'ke – ar'ke], etc.

Ce dernier critère joue un grand rôle dans l'examen du son e instable. A notre avis, e instable est une des variantes du [œ] ouvert dont l'emploi est déterminé par sa position inaccentuée, par son entourage et par le style. Si e instable était un phonème, son adjonction ou son omission créerait un mot nouveau ou un non-sens. Or, son emploi «facultatif» ne change rien à l'acception du mot; cf. voilà une fenêtre – la f(e)nêtre est ouverte; demandez-lui de quoi écrire – je d(e)mande l'addition; parlez-moi de son œuvre – parlez-moi d(e) son œuvre, etc.

Les phonèmes sont absolument distincts au point de vue fonctionnel, parce que susceptibles de caractériser un mot ou une forme grammaticale, quelques minimes que soient les différences physiques ou physiologiques entre eux.

Pourtant, le phonème n'a pas de sens en lui-même. Sa valeur distinctive ne lui vient qu'en sa qualité de composant d'un mot. Il arrive qu'un phonème coïncide avec un mot ou avec un morphème, mais ce n'est pas le son qui est porteur du sens, par exemple, où [u] et ou [u], fausse [ˈfo:s] – fausser [fo'se], etc.

Les fautes dans l'emploi de phonèmes détruisent le sens; ce sont des fautes dites phonologiques ou phonématiques.

Le phonème est la plus petite unité phonique du langage, ayant une valeur fonctionnelle. Il n'est pas susceptible d'être décomposé en des parcelles plus petites sur le plan linguistique.

Le phonème est une réalité matérielle possédant ses caractéristiques physiques et physiologiques distinctives et assumant par cela même une fonction de constitution et de différenciation des mots et des morphèmes. Toutes les caractéristiques qu'elles soient pertinentes ou non pertinentes

contribuent à la définition du phonème. C'est l'ensemble de tous les traits qui se complètent et sont interdépendants qui doit être pris en considération pour établir les différences phonématiques du système.

Dans le mot et le groupe accentuel aussi, le phonème apparaît sous forme de différentes **variantes**. Chaque variante représente un phonème dans un milieu phonétique concret. Les conditions phonétiques changées, une nouvelle variante assume les mêmes fonctions que la précédente, traduisant le même phonème, par exemple, lu avec la variante labialisée de la consonne [l], dans lit – une autre variante de la même consonne [l] sous la forme non labialisée, dans peuple – une troisième variante du même phonème sous sa forme assourdie, et ainsi de suite.

Il est à remarquer qu'il y a quantité de variantes intermédiaires dont le sujet parlant ne se rend même pas compte, ces variétés d'un même phonème étant les seules normatives (possibles) dans les conditions phonétiques où elles se manifestent. Ainsi, entre deux consonnes dures, il peut y exister une seule variété du [e] russe – le [ɛ] très ouvert (Бэлла); c'est là un fait automatique, car l'entourage phonétique prédétermine l'emploi de telle ou telle variété. Il importe d'étudier les variantes obligatoires dans chaque langue pour ne pas trahir son accent étranger qui se manifeste en premier lieu dans la prononciation des variantes.

D'autre part, comme les variantes obligatoires présentent des phonèmes en puissance, leur étude s'avère nécessaire sur le plan théorique.

L'évolution phonétique du système des phonèmes consiste en ce que les variantes peuvent devenir des phonèmes, telles les variantes nasalisées des voyelles orales devant une consonne nasale, devenues aux XVI^e et XVII^e siècles en français des voyelles nasales. Inversement, un phonème peut passer à l'état de variante. Soit le phonème [l] mouillé du moyen français, devenu une des variantes du phonème [l] en français moderne (si toutefois [l'] n'a pas passé à [j]): ville [vil'>vil], Villon [vi'lɔ̃n>vi'jɔ̃].

On appelle variantes deux sons, ou plus, qui ont des affinités physiologiques et acoustiques et qui fonctionnent dans des positions phonétiques différentes, appartenant à une même unité phonologique, à un même phonème. Deux variantes d'un même phonème ne peuvent pas se substituer parce que toute variante est due à un entourage phonétique déterminé. Elles assument le même rôle distinctif.

Ces variantes sont appelées variantes **combinatoires**. Parmi les variantes combinatoires du français, on peut citer les sonantes assourdies [l], [r]: peuple [ˈpœpl], théâtre [teˈɑ:tr]. Certains estiment que [j], [u], [w] deviennent sourdes au contact de consonnes sourdes: pied [ˈpje], puis [ˈpuɪ], pois [ˈpwa], ou bien les variantes mouillées des consonnes suivies de voyelles antérieures fermées i et y :[l'i, l'y], etc.

Il y a également des variantes, déterminées par l'accentuation, qu'on appelle variantes **de position**, telles les voyelles longues sous l'accent devant les consonnes allongeantes du français, cf. [ˈdθɔ̃] – [ˈdθɔ̃:3].

Les variantes qui dépendent non seulement de la position, mais du style ne sont pas à négliger non plus, par exemple, [œ] du style soutenu et [ə] du style parlé.

Toutes ces variétés constituent l'ensemble des variantes **obligatoires**.

Une erreur dans l'emploi de variantes ne crée pas de non-sens; c'est une faute dite phonétique qui ne fait que dénoter l'accent étranger.

A la différence des variantes obligatoires, les variantes **individuelles** ou **libres** sont déterminées par les habitudes individuelles ou régionales. Telle est la variante vocalisée du [l] dur en russe – [w] dans les mots волк [ˈvɔwk], ложка [ˈwɔʎka], ou encore, la vibrante prélinguale [r] français du Midi; la première – [l – w] étant une variété individuelle, la deuxième – [r] – régionale. On n'arrive pas à changer le sens d'un mot en remplaçant le [r] parisien par le [r] méridional. La différence n'est donc pas fonctionnelle en français.

Il arrive que certaines variantes extrêmes de deux phonèmes se touchent et créent une homophonie (homonymie phonétique). Ainsi, le [o] dans la syllabe ouverte inaccentuée est tellement ouvert qu'il coïncide avec la variante fermée du [ɔ] dans la même position. Il s'ensuit le flottement [o - ɔ] en syllabe ouverte inaccentuée, admis par la norme orthoépique du français moderne: automne [oˈtɔn - ɔˈtɔn], aujourd'hui [oʒurˈdʒi - ɔʒurˈdʒi]. La différence entre les deux phonèmes ne servant pas, dans ces conditions, à des fins distinctives, il y a neutralisation dans l'opposition de deux phonèmes en position inaccentuée.

Néanmoins la variation possible d'un phonème a ses limites qui sont déterminées par les traits distinctifs caractérisant le système phonématique de la langue en question. Ainsi la voyelle [ɔ], bien qu'elle soit assez avancée en français, ne peut pas réaliser la variante antérieure vu l'existence d'une voyelle labialisée antérieure du même niveau mi-ouvert [œ] en français.

Aperçu de diverses théories du phonème

Depuis longtemps les linguistes se sont aperçus que la multiplicité des sons du langage humain pouvait être ramenée à un nombre restreint d'unités phoniques nécessaires à la communication entre les sujets parlant une même langue. La notion de phonème a été introduite par Baudouin de Courtenay (1845 – 1929), professeur à l'Université de Kazan, lors de ses conférences sur la linguistique, en 1868 (le terme «phonème» a été utilisé à ces fins seulement en 1881). En analysant les alternances il fut frappé par la nature contradictoire du son dont le caractère physique et la fonction ne coïncidaient pas. Ainsi, dans une même morphème russe tel que вод-, il apparaît tantôt un [o] – воды [vɔdɨ], tantôt un [ɑ] – вода [vadɑ].

Partant des faits, qu'il a su très bien interpréter, Baudouin de Courtenay a fini par donner une définition psychologue du phonème qui, d'après lui, serait une représentation qui existerait dans la conscience du sujet parlant. La suite logique de ses opinions idéalistes apparaît dans la formule à laquelle il arrive en

1917: «Le phonème n'est qu'une fiction».

Le même problème est abordé dans un esprit très différent par L. Sčerba (1880 – 1944), professeur à l'Université de Leningrad et membre de l'Académie. Ayant examiné de près les rapports mutuels du phonème et de ses variantes, il démontra qu'ils formaient une unité dialectique – ce qui suppose qu'un même phonème peut revêtir différentes formes suivant les conditions (dans ce cas, phonétiques), dans lesquelles il se manifeste. Alors L. Sčerba avance le critère linguistique pour définir le phonème. Il estime que le phonème n'existe que grâce à ses relations en puissance avec le sens, en raison du fait qu'un son peut acquérir une valeur sémantique ou grammaticale. Il fut le premier à dire que les phonèmes servent à différencier et à reconnaître les mots.

Diverses théories du phonème, à l'étranger, ont pour point de départ les principes linguistiques établis par le célèbre linguiste suisse F. de Saussure, et exposés dans son «Cours de linguistique générale» édité en 1916 par ses élèves Ch. Bally et A. Sechehaye. Il a délimité la langue et la parole, la première étant un système de relations abstraites (resp. signes), la seconde – un système de moyens matériels servant à rendre nos pensées; la seconde est la réalisation de la première. Le phonème appartient à la langue alors que le son concret se réalise dans la parole. Le phonème fonctionne dans un système; il s'agit donc de rechercher les traits pertinents qui opposent un phonème à un autre dans le système d'une langue donnée.

Néanmoins, F. de Saussure souligne maintes fois le rôle immense qui revient à l'acoustique et à la physiologie: «le phonème est la somme des impressions acoustiques et des mouvements articulatoires... La délimitation des sons de la chaîne parlée ne peut donc reposer que sur l'impression acoustique».

De ce fait, des linguistes représentant différentes écoles dans la théorie du phonème se réclament de F. de Saussure. Les uns, tels M. Grammont, P. Passy, etc., ne font qu'employer le nouveau terme «phonème» sans changer pour autant quoi que ce soit à la description traditionnelle des faits phoniques. Ils utilisent également le mot «phonologie» dans le sens que lui attribuait F. de Saussure, et notamment:

«La physiologie des sons (all. Laut - ou Sprachphysiologie) est souvent appelée «phonétique» (all. Phonetik, angl. phonetics) Ce terme nous semble impropre; nous le remplaçons par celui de phonologie. Car phonétique a d'abord désigné et doit continuer à désigner l'étude des évolutions des sons. La phonétique est une science historique; elle analyse des événements, des transformations et se meut dans le temps. La phonologie est en dehors du temps, puisque le mécanisme de l'articulation reste toujours semblable à lui-même».

D'autres, plus nombreux bâtissent leurs théories phonologiques à partir de la fameuse opinion de F. de Saussure sur le rôle des oppositions:

«Les phonèmes sont avant tout des entités oppositives, relatives ou négatives... Tout ce qui précède revient à dire que dans la langue il n'y a que des différences. Bien plus: une différence suppose en général des termes positifs

dans lesquels elle s'établit, mais dans la langue il n'y a que des différences sans termes positifs».

C'est N. Troubetzkoy, fondateur de l'école de phonologie dite école de Prague, qui a joué un très grand rôle dans le développement de ces principes dans les années trente. Il importe de mentionner toutefois que N. Troubetzkoy s'est réclamé, en 1938, de Baudouin de Courtenay dont la fameuse théorie des alternances lui a servi de point de départ.

L'école de Prague qui a proclamé après F. De Saussure le besoin d'analyser les faits du langage humain dans un système, la langue représentant une structure qu'on peut examiner seulement à l'état statique, synchroniquement, fut dénommée **l'école structurale**. Ses représentants se sont attachés à l'analyse des traits pertinents du phonème, des oppositions qu'ils forment, à l'étude des relations entre les phonèmes qu'ils déclaraient être seules l'objet de la phonologie. La fonction du phonème est considérée abstraction faite de l'unité matérielle qu'elle constitue. Ayant formulé et appliqué plusieurs principes positifs, telles l'interdépendance des phonèmes formant un système dans toute langue, l'étude des traits distinctifs opposant les phonèmes les uns aux autres, etc., les linguistes, adeptes de l'école structurale, ont, toutefois, commis des erreurs dues à leur méthodologie idéaliste. Certains de ces points erronés ont d'ailleurs été critiqués par leurs collègues. Nous donnons ci-dessous une brève analyse de quelques - uns de ces points.

1. «On allègue le fait que le phonème ne correspond pas à une réalité matérielle simple, mais à une somme complexe de caractères différentiels et à des conditions abstraites de fonctionnement» (Sechehaye). On prétend qu'il n'y a que des traits pertinents qui jouent et l'on néglige l'examen des traits non pertinents.

Or, la réalité matérielle est primaire, les rapports d'un fait avec les faits connexes sont secondaires. Il importe donc d'étudier tout ce qui constitue cette réalité matérielle. Toutes les caractéristiques étant positives, chacune d'elles ajoute un trait particulier et par cela même est importante dans notre connaissance des faits. Evidemment, parmi elles il y a toujours celles qui sont plus importantes vu leur rôle capital dans les rapports mutuels des faits, tels les traits pertinents du phonème. D'autres ne sont pas au premier plan, mais elles ne sont pas pour autant moins nécessaires à la qualification du phénomène dont il est question.

Voyons un exemple. Selon la théorie qui néglige les traits non pertinents dans l'examen du système de phonèmes, l'occlusion dans le phonème [k] n'est pas un trait distinctif en raison de l'absence, dans le français actuel, de l'opposition «postlinguale occlusive – postlinguale constrictive», soit [k] – [χ]. Ce trait n'étant pas pertinent, on le dédaigne. Pourtant, en prononçant à la place d'un [k] un [χ], on ne sera pas compris; la langue ne pourra pas assumer sa fonction essentielle – servir de moyen de communication entre les hommes. Voici des exemples d'une pareille substitution: [me saχ s^h seχ] pour «Mes sacs sont secs» ou [χel χrɛ'j^h eχa'je dezire'vu] pour «Quels crayons et cahiers

désirez-vous?»)»

Notre langage étant essentiellement oral, le côté matériel des phonèmes (leur aspect acoustique) est le fait même de leur existence; il n'y a pas de phonème en dehors des ondes sonores qui le composent. Il s'agit donc d'étudier fidèlement tous les traits constituant les caractéristiques de différentes ondes sonores, des sons, des phonèmes, d'en dégager les éléments essentiels sans toutefois perdre de vue ni dédaigner les éléments marginaux (secondaires).

2. Les traits pertinents relevés, on construit le système des phonèmes d'une langue donnée, et l'on prétend que ce système forme un équilibre plus ou moins stable. Cela veut dire, en d'autres termes, qu'on admet tel ou tel rapport comme caractéristique pertinente entre les phonèmes de catégories proches. On prétend qu'une fois établie dans le système, l'opposition doit se manifester à tous ses échelons.

Bien souvent, la thèse s'avère juste, les quatre degrés d'aperture existant également pour les voyelles antérieures et pour les voyelles postérieures du français, ou encore, les consonnes sourdes s'opposant aux consonnes sonores parmi les consonnes-bruits, etc. Pourtant, la langue évoluant petit à petit et ne changeant pas, telle une construction mécanique, d'un seul coup, il lui arrive d'avoir des écarts. Ainsi, l'opposition «nasal – non nasal» n'englobe pas toutes les occlusives du français, et le bel équilibre que soutiennent certains phonologues se trouve être faux.

Examinons les faits. Le [b] est non nasal – le [m] est nasal, tous les autres traits sont les mêmes: consonne occlusive, bilabiale, sonore. Le [d] est non nasal – le [n] est nasal, tous les deux sont des occlusives prélinguales sonores. Mais la troisième consonne dans la série des occlusives-bruits non nasales [b – d – g] ne forme pas de corrélation avec la troisième sonante de la série nasale [m – n – ŋ], parce que les autres traits de deux phonèmes [g] et [ŋ], à part la nasalité, ne coïncident pas sur tous les plans comme c'est le cas des phonèmes précédents: [b – m], [d – n].

Or, certains estiment que le rapport [g] – [ŋ] est de la même lignée que celui de [d – n] et [b – m].

Le système ci-dessus viole les faits réels du langage, vu le fait que le [ŋ] est une consonne médiolinguale en français ne faisant pas par cela même pendant au [g] – consonne postlinguale. Si toutefois on substitue à sa place la consonne nasale postlinguale [ŋ], on commet une erreur puisqu'elle n'existe pas en français à moins qu'on n'estime que le [ŋ] des mots anglais, tel qu'il est dans la prononciation des Français parlant cette langue et désireux de l'imiter, est un phonème français. Dans ce cas, il faut tenir compte du fait qu'un Français ne les confond jamais; il met un [ŋ] dans *compagne*, *compagnon*, *enseignement* et un [ŋ], le fait est d'ailleurs très rare, dans *camping*, *meeting*, etc. Or, les rapports reflétés dans le schéma structural ci-dessus n'ont rien à voir avec la réalité, le schéma n'étant que développement et application de théories qui négligent les caractéristiques matérielles des phonèmes.

3. Dans certaines positions, l'opposition entre deux phonèmes ne sert plus à

des fins distinctives, elle est neutralisée, telle l'opposition entre une sonore et une sourde à la fin du mot russe – лук [luk] et луг [luk], ou encore l'opposition [e] fermé – [ɛ] ouvert en français dans les premières syllabes des mots éternité et effort. En vertu de la neutralisation, ces phonèmes ne forment plus, de l'avis de certains représentants de la linguistique structurale, des oppositions stables et distinctes, ils n'ont plus que des traits pertinents communs qui en font un **archiphonème**. Il y a alors en russe un archiphonème [g – k] et en français un archiphonème [e – ɛ], etc. Le linguiste danois K. Togeby prétend qu'il n'existe pas en français de voyelles nasales étant donné certaines restrictions dans leur emploi, notamment l'absence de l'opposition [ã̃, ã̃m – an, am]. On constitue alors un système de sept phonèmes-voyelles en français moderne:

a
e œ o
i y u

Etablissant le système des archiphonèmes aux caractéristiques phonologiques immuables, les adeptes de l'école structuraliste, tels K. Togeby, Weereneck, dédaignent l'évolution phonétique. Ainsi, Weereneck affirme que le vocalisme du XI^e siècle a eu le même nombre de voyelles que celui du français moderne, notamment neuf voyelles. Il se refuse à ranger les voyelles nasales, le [o] fermé et le [ɑ] postérieur parmi les phonèmes du français moderne vu leur rendement phonologique peu considérable et sous prétexte que cette prononciation est simplement «une conséquence physiologique de l'articulation».

Il importe de signaler que la phonétique fonctionnelle et structurale a reçu le nom de «phonologie» qui est opposé à la «phonétique», cette dernière s'occupant dès lors de l'aspect matériel des sons.

Plusieurs disciples de N. Troubetzkoy estiment que les deux disciplines sont absolument différentes et sans traits communs. L. Ščerba s'est prononcé, et à juste titre, contre cette démarcation vu l'impossibilité de déterminer la valeur fonctionnelle du phonème, abstraction faite de ses caractéristiques physiques et physiologiques.

La phonétique fonctionnelle (dite phonologie) établit les oppositions utilisées à des fins distinctives et leurs rapports mutuels. La phonétique acoustique et physiologique n'est nullement une science naturelle du fait qu'elle détermine la nature matérielle des distinctions phonématiques. L'une n'existe pas sans l'autre. Les deux disciplines sont interdépendantes et de ce fait se complètent l'une l'autre. Nous estimons que les deux font partie d'une même discipline linguistique dénommée phonétique.

4 Система гласных и согласных звуков Système de phonème du français

Séminaire №4

Thème: Système de phonème du français

1 Système vocalique:

oppositions vocaliques instables:

[e]~[ɛ], [o]~[ɔ], [ø]~[œ], [á]~[a], [ẽ]~[œ̃], [ɛ]~[ɛ:].

2 Statut phonologique du [ə] instable.

3 Système consonantique:

opposition consonne sonore~consonne sourde, consonnes nasales ~ consonnes orales, semi-voyelles (semi-consonnes), consonnes géminées.

Vocalisme

Du point de vue acoustique toute voyelle est un ton musical par excellence, alors que toute consonne est un bruit auquel peut s'ajouter le ton musical. Parmi les consonnes il y a quelques phonèmes dans lesquels le ton musical domine et qui forment par cela même une classe de sons intermédiaire entre les consonnes et les voyelles. Ce sont les sonantes. Or, leur caractère physiologique et syllabique relevant nettement du type « consonne », les sonantes sont rangées parmi ces dernières.

Du point de vue phonématique une voyelle forme toujours une syllabe, c'est un son syllabique par excellence. Toutes les voyelles en français sont donc syllabiques. Par contre, les consonnes françaises ne constituent pas à elles seules des syllabes à l'exception de quelques interjections *pst!...* ou onomatopées – *frirt!* etc. Néanmoins il y a des langues dans lesquelles une consonne est susceptible d'organiser la syllabe, par exemple, les sonantes en langue tchèque: *Dr-da*, *Grd-litcka*, etc. Il y en a d'autres qui l'admettent dans le style parlé, telle la langue russe, par exemple - *ру-бль*.

Caractéristique générale

C'est la voix qui est à la base de toute voyelle. Le timbre de la voyelle qu'on appelle également « caractéristique » se forme dans les caisses de résonance ou les résonateurs, tels que la cavité buccale, la cavité nasale, le pharynx. La voix uniforme qui est le résultat de la vibration des cordes vocales monte par le pharynx dans la cavité buccale, parfois dans la cavité nasale en même temps, où elle reçoit des caractéristiques supplémentaires (où se forment les fréquences constituant les formants de la voyelle) grâce aux différentes formes que prend le résonateur. Ce sont les organes actifs de la parole - la langue, les lèvres et la mâchoire inférieure qui modifient la forme des caisses de résonance. Parmi les organes actifs, il importe de signaler le voile du palais qui fait valoir une caisse de résonance sup

lémentaire – la cavité nasale. Voilà pourquoi la classification physiologique des voyelles d'après la position de la langue (niveaux horizontal et vertical), des lèvres et du voile du palais au moment de l'articulation est considérée comme la meilleure au point de vue pratique.

La caractéristique acoustique d'après la fréquence n'étant pas assez explorée, les dénominations de « clair » et « aigu », par exemple, **a** clair, **a** aigu, pour le [a] antérieur, et celles de « sombre » et « grave », par exemple, **a** sombre, **a** grave, pour le [ɑ] postérieur, restent obscures et par cela même déconseillées.

Dans la caractéristique d'une voyelle française il faut tenir compte de quatre facteurs physiologiques.

La position du dos de la langue par rapport au palais. Si le dos de la langue est abaissé, la voyelle est dite ouverte. Si le dos de la langue est levé vers le palais dur ou mou, la voyelle est dite fermée.

Il importe de tenir compte aussi de l'ouverture buccale dont dépend le caractère ouvert ou fermé des sons. C'est l'écartement des mâchoires ou, plus strictement parlant, l'abaissement de la mâchoire inférieure qui détermine le degré de l'ouverture buccale.

La position de la langue par rapport aux dents. Quand la langue est massée vers l'avant de la bouche, il s'agit d'une voyelle antérieure. Quand, par contre, la langue est retirée des alvéoles et qu'elle articule à l'arrière de la bouche, il se forme une voyelle postérieure.

Le jeu des lèvres. Si les lèvres ne sont pas avancées, il se forme une voyelle non labiale ou non arrondie. Si les lèvres sont avancées et arrondies ce qui non seulement modifie la forme du résonateur constitué par la cavité buccale, mais en crée un supplémentaire entre les dents et les lèvres, il se forme une voyelle labiale ou non arrondie.

Le jeu du voile du palais. Quand le voile du palais est levé fermant le passage dans la cavité nasale, il se forme une voyelle orale. Quand le voile du palais est abaissé laissant l'air passer aussi par la cavité nasale, il s'agit d'une voyelle nasale.

Ces quatre traits constituent la caractéristique différentielle de toute voyelle française; ils sont à la base des oppositions phonématiques du vocalisme français.

Les voyelles se réalisent dans la chaîne parlée sous forme de variantes qui dépendent plus ou moins des sons environnants et de l'accent. Les voyelles ont leur position forte sous l'accent. La voyelle peut se trouver alors à l'état isolé ou devant une consonne allongeante ou encore dans la syllabe ouverte. La position faible c'est la place de la voyelle dans une syllabe inaccentuée, ouverte ou fermée. On s'aperçoit alors des différences plus ou moins marquées dans son articulation par rapport à la voyelle accentuée. Par exemple, [o] non accentué est plus ouvert qu'un [o] accentué: *faux* ['fo] - *faucille* [fo'sij]. Ou bien - le phonème [ə] est long devant un [r] et bref devant un [t]: *or* ['ə:r], *dot* ['dət], etc. Cf. « Toute voyelle exigeant un soulèvement de la langue, les voyelles pour

lesquelles le point maximum de soulèvement lingual se trouve dans la partie antérieure sont dites antérieures; les voyelles pour lesquelles le point maximum de soulèvement lingual se trouve dans la partie postérieure sont dites postérieures». (P. Fou ch é. Traité de prononciation française. P., 1956, p. XI).

Les traits particuliers et essentiels du vocalisme français sont les suivants:

1. Les voyelles antérieures sont de beaucoup les plus nombreuses, il y en a 9 sur 15 voyelles en tout. Parmi les six postérieures il y en a qui sont très avancées, telles [u],[o], [ɔ].

L'opposition phonologique «voyelle ouverte - voyelle fermée» est d'une grande importance pour le phonétisme français, ceci est valable surtout pour les deux séries des orales - série antérieure [e - ε] et série postérieure [o - ɔ].

Les voyelles labiales jouent un rôle important dans le système phonétique du français constituant la moitié des voyelles françaises (8-10 sur 15) dont trois de la série antérieure [y, ø, œ] ne sont pas très fréquentes dans d'autres langues.

Les nasales, au nombre assez restreint de quatre voyelles, se classent cependant parmi des plus usitées en français, lui communiquant par leur caractère fort rare un aspect extrêmement particulier et spécifique.

Les voyelles françaises sont très nettes et tendues. Leur articulation se ressent évidemment de la position accentuée ou non accentuée du son. Or, l'accent français est relativement faible, plus faible que celui du russe qui fait valoir la voyelle accentuée par sa force. D'autre part, l'accent français frappe toutes les syllabes impaires à compter de droite à gauche à partir de la fin du groupe accentuel, toute voyelle paire se trouvant de la sorte entourée et soutenue par les voyelles plus ou moins accentuées. Ce qui fait que les voyelles inaccentuées ne connaissent pas en français le relâchement qui est caractéristique pour l'articulation russe.

Les voyelles françaises sont homogènes au cours de toute la durée du son. Cela est dû à la tension musculaire extrême, beaucoup plus grande que pour le russe, des organes de la parole et aussi à l'observation plus ou moins nette des phases de l'articulation d'un bout à l'autre, les organes n'étant relâchés qu'à la fin du son. Par contre, en russe les voyelles sont souvent diphtonguées, telles les voyelles suivant les consonnes mouillées, par exemple, **век** [v'ies].

Sur onze voyelles orales le français en possède dans la série antérieure [i, e, ε, a, y, ø, œ], constituant une opposition phonématique avec 4 voyelles de la série postérieure [u, o, ɔ, α]. Le nombre supérieur des voyelles antérieures se trouve considérablement augmenté par la série des voyelles labiales antérieures; il y en a 3 [y, ø, œ]. Les voyelles antérieures sont non seulement beaucoup plus nombreuses dans le système phonétique du français, mais elles sont encore de beaucoup les plus fréquentes dans la chaîne parlée, constituant de 72 à 74% de voyelles employées dans le texte, les voyelles antérieures nasales y compris. Malgré le rôle prépondérant des voyelles antérieures et le caractère nettement avancé des voyelles postérieures, l'opposition «antérieure - postérieure» se trouve être la caractéristique fondamentale du vocalisme français. Quant à l'opposition «fermée - ouverte» elle partage les voyelles orales antérieures en

deux séries: 4 voyelles fermées [i, e, y, ø] et 3 voyelles ouvertes [ɛ, œ, a], puisque la série labialisée ne comporte que 3 voyelles dont 2 sont fermées [y, ø]. Or cette opposition qui partage en deux également les voyelles postérieures [u, o - fermées; ɔ, ɑ - ouvertes] menace de perdre son caractère phonématique, étant conditionnée de plus en plus souvent par la position de la voyelle dans la chaîne parlée. Ainsi le phonème [e] n'existe que dans la syllabe ouverte, par contre, les phonèmes [ɔ] et [œ] ne se trouvent jamais à la fin absolue du mot, etc.

La loi de position frappant certaines voyelles françaises oppose nettement la série « fermée - ouverte » du français à celle d'une autre langue romane - l'italien qui la connaît également. L'opposition « fermée - ouverte » en italien est due à l'étymologie latine: toute voyelle fermée (ou ouverte) du latin vulgaire est restée fermée (resp. ouverte) dans la langue italienne: Soit - *crista, cresta* ['kresta] > ['kresta]; *testa* ['testa] > ['testa]. Le français, ayant subi, pendant le même laps de temps, plusieurs modifications successives, a vu l'opposition étymologique [e - ɛ] se changer en opposition qui dépend du caractère de la syllabe: en syllabe fermée - son ouvert. *Crista, cresta* ['kresta] > au début ['kreste] a passé à ['krɛ:t], la syllabe ayant modifié son caractère, cf. *viridem, verde* ['verde] > ['vert] > ['vɛ:r]; *mittere, mettere* ['metre] > ['mɛtr), etc.

Le système des voyelles françaises présente des oppositions phonématiques qualitatives de quatre espèces: I - antérieure-postérieure, dont la série antérieure est la plus considérable, II - ouverte-fermée, III - labiale-non labiale, IV - orale-nasale, dont la série orale est de beaucoup la plus riche.

Il importe de constater que la loi de position affecte beaucoup le vocalisme du français contemporain, affaiblissant plus ou moins le rendement de l'opposition phonologique : ouverte - fermée.

1. Toute voyelle orale labiale à la fin absolue du mot est fermée - [o], [ɔ]: pot, peu. Cf.: trotter [trɔ'te], mais trot [tro], etc. La même caractéristique tend à affecter en français parlé la voyelle orale non labiale - [e]: je sais, moi.

2. Une voyelle orale précédant deux consonnes de nature différente, mais autres que le groupe «occlusive ou constrictive plus sonante» est ouverte (à quelques exceptions près) : [ɛ], [ɔ], [œ]: certes, porte, heurter. C'est-à-dire une voyelle en syllabe fermée est ouverte.

3. Une voyelle orale devant un [z] est le plus souvent fermée, les quelques exceptions qui existent concernant le son [ɛ]: pose, hésiter, Meuse. Cf. menteur [mɑ̃'tœ:r], mais menteuse [mɑ̃'tó:z]. Le [z] dans le groupe [gz] ferme également la voyelle [ɛ]: exemple.

4. Une voyelle orale devant un [r] est ouverte - [ɔ, ɛ, œ]: aurore, frère, peur. Dans la position inaccentuée, il existe toutefois un [e] devant un [r]: numéroter, frérot, etc.

5. Une voyelle ouverte dans la syllabe qui précède la syllabe tonique contenant un son fermé subit son influence et devient par assimilation, elle aussi, fermée: plaire ['plɛ:r], mais plaisir [plɛ'zi:r]; aimer [e'me], jeudi [ʒødi], etc.

La loi de position régit également le caractère quantitatif du vocalisme français, toute voyelle finale étant brève.

La caractéristique quantitative des voyelles françaises joue un rôle subalterne. Tantôt elle accompagne les différences qualitatives (longueur historique), tantôt elle apparaît dans des conditions phonétiques déterminées par la position du phonème par rapport à l'accent et aux consonnes qui suivent le phonème en question (longueur rythmique).

Consonantisme

Caractéristique générale

Les traits essentiels du consonantisme français sont les suivants:

1. La plupart des consonnes sont formées dans la partie antérieure de la bouche, 17 sur 20, et même 18 sur 20 si l'on tient compte du fait que chez certains individus la consonne [r] est une consonne prélinguale. Les deux consonnes postlinguales [k - g] sont plutôt des consonnes postlinguales avancées, ce qui les oppose aux consonnes correspondantes du russe, celles-ci étant nettement postérieures.

Légèrement nuancées en [œ], les consonnes du français tendent à être articulées en avant de la bouche, tandis qu'une grande partie des consonnes russes étant dures sont nuancées en [ɤ], voyelle postérieure; d'autres, étant mouillées, sont nuancées en [i].

Par cette caractéristique du consonantisme, le français s'oppose également au latin, où le nombre des consonnes postérieures était plus grand et leur rendement plus élevé, telle, par exemple, la consonne [l] qui devait être dure dans certaines positions puisqu'elle s'est vocalisée devant consonne en ancien français - alba > aube. Ou bien les consonnes [k] et [g] dont l'emploi est devenu plus rare en français en raison de leur évolution devant certaines voyelles en consonnes constrictives prélinguales ou médianes, etc.

L'opposition phonologique « sourde-sonore » est de première importance pour les consonnes du français: honte - onde, vit - vive, bac - bague, etc. Elle se manifeste dans toutes les positions: devant une voyelle, devant une consonne et à la fin du mot.

Ce trait du consonantisme du français moderne l'oppose nettement à celui de l'ancien français où les consonnes finales s'assourdisaient (lonc, grant) et finalement disparaissaient. Il n'y avait donc pas de consonnes sonores à la finale absolue du mot jusqu'au XVI^e siècle. Quand la consonne sonore, par l'effet de l'amuissement et de la chute du e final instable est devenue finale, elle n'a pas perdu pour autant son caractère sonore. Plusieurs causes semblent avoir joué. Le e final, qui tombait en style parlé, était plus ou moins souvent restitué en style soigné (une longu(e) route - une longue route). L'enchaînement des sons dans la chaîne parlée mettait aisément la consonne finale au début de la syllabe, lui donnant sa qualité de consonne à tension croissante et l'aidant de la sorte à garder sa valeur de consonne sonore dans d'autres conditions aussi (je le trouve

- j'en trouve un). Cette opposition phonologique n'affecte que les consonnes-bruits, les sonantes étant toujours sonores. Elle est accompagnée d'une autre opposition « consonne forte - consonne douce » dont nous parlerons par la suite.

A la différence du latin, le français possède un système riche en consonnes constrictives, dont plusieurs étaient inconnues dans la langue mère [v, z, ʒ, S]. Ces consonnes constrictives sont apparues à différentes époques de l'histoire de la langue. Le [v] provient du [u] en hiatus en latin vulgaire, à la même époque s intervocalique a passé à [z]. Les constrictives [ʒ] et [S] sont le résultat de l'évolution des affriquées de l'ancien français [dʒ] et [tʃ] qui, à leur tour, doivent leur origine à la palatalisation des consonnes latines [g] et [k]. Tout en restant, de par son point d'articulation, latéral, le [l] devait avoir été prononcé en bas latin avec le dos de la langue relevé vers le palais mou. Les grammairiens latins parlent d'ailleurs de trois manières de réaliser la consonne l.

A la différence du russe, et aussi du latin, toutes les consonnes françaises sont dures, le français ne connaissant pas l'opposition phonologique « dure-mouillée ». Nous en avons la preuve dans la transcription des mots russes par les Français, qui marquent le caractère palatalisé des consonnes russes en ajoutant un [j] derrière: saliout.

D'après la classification acoustique, toutes les consonnes se divisent en bruits et en sonantes. Les consonnes - bruits sont celles où le bruit domine: [p, b, t, d, k, g, f, v, s, z, S, ʒ] ; les consonnes-sonantes sont telles autres où le bruit s'ajoute au ton musical, et c'est le ton musical qui domine: [l, r, m, n, ŋ, j, ɥ, w].

A leur tour, les consonnes-bruits constituent deux classes de sons: a) bruits par excellence ou consonnes sourdes [p, t, k, f, s, S], et b) bruits accompagnés de ton musical ou consonnes sonores [b, d, g, v, z, ʒ]. Les consonnes, sourdes et sonores, du français comportent une caractéristique en plus: les consonnes sourdes sont fortes, les consonnes sonores sont douces ce qui s'explique par la force de la colonne d'air expiré et la tension musculaire des organes.

C'est que, pour les sourdes, la colonne d'air parvient jusqu'à la cavité buccale avec toute sa force, alors qu'elle n'y arrive que diminuée quand on prononce les sonores, une partie de la force ayant été employée pour faire vibrer les cordes vocales.

Certaines langues possèdent deux groupes d'occlusives sourdes qui s'opposent les unes aux autres parce qu'elles sont prononcées avec une force expiratoire différente. Les prétendues sonores [b, d, g] de l'allemand sont des sourdes fortes au moment de l'occlusion. Par contre, les sourdes [p, t, k] sont douces et aspirées. Voilà pourquoi Maupassant transcrit les consonnes allemandes dites sonores au moyen des signes adoptés pour les consonnes sourdes et inversement: *Che fais gouper fotre moustache pour bourrer ma pipe... Si fous ne foulez pas me rentre raison avec le bistolet, che vous tuerai... Fous n'afez pas foulu faire ma gomission* (« Un duel »).

Du point de vue acoustique les sonantes devraient faire partie des voyelles puisqu'elles présentent en premier lieu le ton musical. Pourtant on les classe

parmi les consonnes. Tout comme les bruits les sonantes sont formées avec une tension localisée des organes de la parole. Elles ont chacune un point d'articulation bien déterminé: [j] - médiolinguale, [u] - bilabiale et prélinguale, [l] - prélinguale, latérale, [w] - bilabiale et postlinguale, etc. Elles ne constituent pas de syllabes en français, comme c'est le cas pour les voyelles. Mais, d'autre part, les sonantes ont certains traits qui les distinguent également des consonnes-bruits sonores.

Elles n'ont pas de parallèles sourds à valeur phonologique en français. Toutes les sonantes sont sonores, articulées avec la vibration des cordes vocales, tandis que l'opposition «sourde - sonore» a un rendement phonologique considérable pour les consonnes françaises dites bruits.

Tout en étant sonores, les sonantes, à la différence des consonnes-bruits sonores, ne possèdent pas de force assimilatrice. Les consonnes sourdes ne s'assimilent pas aux sonantes qui les suivent: slave ['sla:v], slogan [slo'gã]. Ce qui est utilisé par la langue pour créer de nombreuses oppositions de paires de mots: trajet - dragée, train - drain, oncle - ongle, cri - gris, quatre - cadre, cycle - sigle, etc. Parmi les bruits sonores, un seul - la consonne [v] possède la même faculté que les sonantes, celle de ne pas assimiler la consonne précédente (par exemple, dans le mot svelte), due probablement à son origine vocalique, la consonne [v] provenant de la sonante dite semi-voyelle [w].

En style soigné, les sonantes n'existent pas à l'intérieur d'un groupe de consonnes, à moins que la troisième consonne ne soit [u, w] - ['glwa:r]: je ne parle pas, quatre chapeaux, parlement. Dans le style parlé, par suite de la chute du e instable, elles sont susceptibles de former le centre d'un groupe de consonnes à la frontière de deux mots, alors elles s'assourdissent ou bien disparaissent: je n'parl' pas, quat' chapeaux. Les sonantes, dans cette position, ont la forme de variantes sourdes des phonèmes correspondants. Les consonnes-bruits, par contre, ne subissent pas de changement dans la même position: gard(e) - fou, gard(e)-corps, gard(e)-chasse. .

Dans la coupe syllabique de la chaîne parlée les sonantes ont des particularités.

Du point de vue physiologique, si l'on considère le fonctionnement des organes de la parole, les consonnes sont classées d'après le mode d'articulation (A) et d'après le point d'articulation (B).

A. Puisque toutes les consonnes contiennent le bruit, il importe de préciser quel est le mode de formation du bruit, comment se comportent les organes pour former le bruit, si ce comportement a le même caractère quand on articule différentes consonnes. Sur l'examen du fonctionnement des organes de la parole, on a fondé le classement des consonnes en occlusives, constrictives et vibrantes d'après le mode d'articulation. Quand les organes forment une occlusion et que l'air doit les écarter avec violence pour se frayer le passage, ce qui est la source du bruit caractéristique, il s'agit de consonnes occlusives [p, b, t, d, k, g, m, n, ŋ]. Le terme «explosives» employé dans plusieurs manuels, est impropre sur le plan de la phonétique générale, qui étudie toutes les langues. Il

n'est juste que pour une des variétés des consonnes occlusives. Il pourrait néanmoins être admis pour les phonèmes occlusifs du français, ceux-ci étant dans la plupart des contextes explosifs. Comme il y a des variantes implisives, il convient mieux d'utiliser le terme « occlusives », qui est général.

Lorsque les organes, tout en se rapprochant les uns des autres, ne se touchent pourtant pas et forment seulement un rétrécissement plus ou moins grand du passage par lequel l'air passe avec force (c'est là que se forme le bruit caractéristique de frottement), il s'agit de consonnes constrictives [f, v, s, z, S, ʒ, l, j, ɥ, w].

Les ouvrages de linguistique utilisent plus souvent les termes «consonne fricative» ou «consonne spirante ». Ce dernier pouvant être appliqué à n'importe quel son (vu l'acception du mot latin spiro - je souffle, je respire) est mal choisi. Quant au terme «consonne fricative», il souligne l'effet acoustique, le bruit de frottement qui constitue les consonnes en question.

Dans la vibrante [r] le bruit est constitué par le tremblement d'un organe mou dont une extrémité est libre, qui cherche « à entrer en contact avec un autre organe dont il est périodiquement écarté par le passage du souffle» (M. Grammont).

B. Il importe également de savoir quels sont les organes qui entrent en contact, quel est le point où se fait l'occlusion, le rétrécissement ou la vibration, quelles sont les parties de l'organe actif où se fait sentir la tension musculaire maximum. Le classement d'après le point d'articulation répartit les consonnes en bilabiales [p, b, m, ɸ, q, w], denti - labiales [f, v], prélinguales [t, d, s, z, S, ʒ, n, l], médiolinguales [j, ɲ], postlinguales [k, g] et vélaire ou uvulaire [r], orales et nasales: le [b] est une consonne - bruit, occlusives, bilabiale, sonore, orale. Le [m] est une consonne sonante, occlusive, bilabiale, sonore, nasale.

Il convient de mentionner qu'une consonne comporte en plus une caractéristique qui dépend de la place du son et relève de sa force articulatoire: une consonne est tantôt croissante, tantôt décroissante ou encore géminée ce qui relève de la syllabation.

Dans la perception des consonnes, un rôle important revient aux transitions de formants mises en évidence dernièrement grâce à l'étude des facteurs physiques de la parole à l'aide de spectrographe. Le fait est confirmé au cours de la formation des sons synthétiques (artificiels) .

Ainsi, toutes les fois que la voyelle qui suit la consonne analysée est changée, on perçoit une consonne différente.

Les changements de fréquence dus aux modifications du volume des caisses de résonance sont solidaires du déplacement des organes de la parole. Or les mouvements articulatoires unissent le centre (la tenue) de la consonne au centre de la voyelle et il s'ensuit un changement rapide de fréquence dans les formants appelé transition. Une même consonne au contact de voyelles différentes est caractérisée par des transitions de formants différentes. Il s'agit des formants 2 et 3 parmi les trois formants les plus bas qui jouent le rôle essentiel au point de vue linguistique.

Qu'est-ce qui permet alors d'identifier ces transitions différentes comme caractérisant un même phonème? La réponse y est fournie par la théorie du « Locus». Les transitions des formants 2 et 3, quelque différentes qu'elles soient, convergent vers une même fréquence virtuelle. C'est ce point de convergence virtuel des transitions de formants (F2 et F3) qui a reçu le nom de Locus.

Toute consonne comporte donc au moins trois caractéristiques positives: une d'elles étant acoustique (une consonne est un bruit ou une sonante), les deux autres physiologiques (d'après le mode et le point d'articulation). Ainsi la consonne [r] est une consonne sonante, vibrante ou constrictive, prélinguale ou vélaire.

Les consonnes-bruits comportent une quatrième caractéristique, qui fait état de l'opposition «sourde-sonore». La consonne [f] est une consonne-bruit, constrictive, labio-dentale, sourde. Quant aux consonnes occlusives, il faut tenir compte du fonctionnement du voile du palais.

L'articulation de tout son sur le plan phonétique comporte trois phases. La première, c'est la mise des organes dans la position indispensable pour articuler une consonne quelconque - la tension ou excursion (M. Grammont lui donne le nom de catastase qui veut dire « mise en position »). La deuxième, c'est le maintien des organes en position voulue - la tenue. La troisième, c'est le déplacement des organes - la détente ou recursion (métastase, d'après M. Grammont). Les trois phases entrent en jeu quand nous articulons une consonne en contact avec une voyelle ou bien à la finale. La consonne qui conserve sa troisième phase (la rupture brusque des organes ayant été en contact) est dite explosive. En finale ou devant une autre consonne, la troisième phase - l'ouverture de l'orifice buccal - peut ne pas se produire. La consonne est dite alors implosive.

5 Модификация и чередование фонем **Modifications et alternances des phonèmes**

Séminaire № 5 **Modifications et alternances des phonèmes**

1 Modifications des phonèmes :

- Assimilation
- Accommodation
- Dilation vocalique
- Dissimilation

2 Alternances des phonèmes :

- Alternances vivantes
- Alternances historique
- Liason

Lorsqu'on parle, les phonèmes ne se trouvent pas à l'état isolé. Il leur arrive de coïncider avec un mot, tels par exemple – où [u], à [a], et [e], haie [ɛ], eau [o], etc. Mais les phonèmes font presque toujours partie de groupes accentuels où ils sont en contact avec d'autres sons. Vu le caractère continu de la parole, notre ouïe perçoit non pas des sons isolés mais des unités plus ou moins longues: syllabes, groupes accentuels, syntagmes etc.

Les phonèmes se combinent donc dans la phrase, exerçant les uns sur les autres une influence plus ou moins grande et subissant diverses modifications. Ils se superposent en partie, l'implosion du deuxième son se faisant en moment de l'explosion du premier, l'un empiétant sur l'autre. Ou bien, le caractère du son varie plus ou moins considérablement suivant qu'il est accentué ou non.

L'étude de ce phénomène porte souvent le nom de « phonétique combinatoire » (B. Malberg, H. Sten). On lui donne également le nom de « loi phonétique » puisque l'apparition de tel ou tel son est dictée par sa position phonétique déterminée et que le phénomène a la valeur d'un loi. Voici un exemple. Une consonne sonore qui précède une consonne sourde se prononce en russe comme une sourde : подсекать [pʲɪts'e'katʲ].

Les modifications s'effectuent le plus souvent à l'intérieur d'une syllabe, les sons en étant liés d'une façon plus étroite que partout ailleurs. C'est ce qui explique qu'une consonne subit aisément l'influence de la voyelle qui suit et beaucoup moins de celle qui précède.

Néanmoins le français connaît les influences réciproques des sons se trouvant dans des syllabes différentes. Une de ces influences s'appelle harmonie (harmonisation) vocalique ou dilation. Chaque langue a ses particularités caractéristiques quant à la modification des phonèmes dans la chaîne parlée.

Il y a lieu de distinguer en français différentes espèces de modifications de phonèmes, notamment l'assimilation, l'accommodation, la dilation vocalique, la dissimilation.

Assimilation et accommodation

L'assimilation et l'accommodation c'est l'extention d'un ou de plusieurs caractères d'un phonème dans le domaine d'un phonème contigu. En effet, l'émission d'un son n'est pas tout à fait achevée lorsque commence l'articulation du son suivant, les organes de la parole se préparant d'avance à sa formation. Ou bien, ayant achevé l'articulation d'un phonème, on maintient par inertie les organes dans la même position.

Ainsi, pour la syllabe [tō], les lèvres sont avancées et arrondies au moment où on articule le [t], le [ō] lui ayant transféré par anticipation son caractère labialisé. Le [t] acquiert alors une qualité secondaire par accommodation avec la voyelle arrondie qui le suit et constitue avec lui une même syllabe. Il en résulte une variante labialisée du phonème [t]. Autre exemple. Une consonne sonore précédant une consonne sourde devient par assimilation anticipante (régressive), une sourde : abstrait [aps'trɛ], etc.

Ces modifications dites combinatoires sont d'une portée exceptionnelle pour la théorie du phonème, notamment dans l'étude des variantes de phonèmes. Au cours de l'évolution de la langue, ces variantes combinatoires sont susceptibles de s'opposer les unes aux autres sur le plan phonologique, de devenir des phonèmes. Il importe donc d'étudier attentivement toutes les modifications que subissent les sons dans la chaîne parlée.

On distingue l'assimilation et l'accommodation des sons.

On appelle *a c c o m m o d a t i o n* le changement que subissent les consonnes se trouvant en contact immédiat avec les voyelles, et inversement. L'accommodation est toujours partielle vu le caractère fort différent de ces classes de phonèmes.

L' *a s s i m i l a t i o n* se fait entre deux sons du même ordre, soit entre consonnes, soit entre voyelles.

La plupart des linguistes emploient cependant le seul terme d'«assimilation» pour désigner les deux espèces de modifications (M.Grammont, B.Malmberg, etc.).

D'autres linguistes attribuent un sens différent à ces deux termes. Ils estiment que toutes les fois qu'un son devient absolument identique à un autre il y a assimilation. Soit le [s] dans le mot russe *сшить* [ʃʲɪtʲ]. Quand un son se rapproche d'un autre en assimilant une de ses caractéristiques, il y a accommodation. Par exemple, [b] devient sourde devant le [s] dans le mot *s'abstenir* [sapstœni:r], mais garde par ailleurs toutes ses autres qualités : le phonème [p] reste une occlusive bilabiale orale.

D'après le sens dans lequel s'accomplit l'assimilation consonnantique, il y a lieu de distinguer l' *a s s i m i l a t i o n* *r é g r e s s i v e* (ou anticipante) et l'assimilation *p r o g r e s s i v e*. La première se fait d'avant en arrière, le premier son étant assimilé, le deuxième assimilant. Un son assimile un autre qui le précède. Du point de vue physiologique, il y a anticipation de l'articulation-observer [opsɛr've]. Elle se fait également quand deux consonnes appartenant à

différentes syllabes entrent en contact par suite de la chute du e instable – m'ed(e)cin [mɛd-sɛ]. L'assimilation régressive est la plus fréquente des modifications que subissent les phonèmes dans la langue française.

L'assimilation progressive se fait d'arrière en avant; le premier son est assimilant, le deuxième assimilé. Au point de vue physiologique, il y a maintien de mouvements par inertie - subsister [sybzis'te]. C'est l'unique exemple d'assimilation progressive en français moderne. Dans d'autres langues elle est beaucoup plus fréquente, en anglais, par exemple.

On prétend néanmoins qu'à la finale, dans le style parlé l'assourdissement des sonantes dans les groupes dits inséparables (*muta cum liquida*) est dû à l'assimilation progressive : quatre[ˈkatr], peuple[ˈpœpl]. Il se peut qu'au début cette modification n'ait atteint que les groupes « consonne sourde +r(l) ». Mais en français moderne, les sonantes finales s'assourdissent également après une consonne sonore : pauvre[ˈpo : vr], ongle[ɔ̃ : gl]. Il s'agirait plutôt, pour ces derniers exemples, d'un assourdissement par analogie, les groupes bl, br, cl, cr, dl, dr, fl, fr, gl, gr, pl, pr, tr, vr constituant une unité étroite dite inséparable. Les sonantes devenues sourdes après k, f, p, t changent de qualité à la finale après g, v, b, d.

D'après le degré de l'assimilation on distingue l'assimilation partielle et l'assimilation totale. C'est la première qui est familière à la langue française.

L'assimilation partielle, dans les consonnes, affecte une des caractéristiques du phonème : le plus souvent c'est la sonorité. Il y a lieu de distinguer deux cas d'assimilation consonnatique en français : à l'intérieur du mot (a) et à la limite des mots dans la chaîne parlée (b).

A l'intérieur du mot, ce phénomène articulatoire se manifeste ordinairement à la frontière des anciens préfixes latins ob-,ab-,sub sortis de l'usage en latin vulgaire, et du radical. Ces combinaisons sont perçues comme des unités morphologiques et phonétiques depuis le passage du latin au roman, l'assimilation qui les a affectées nous vient du latin. C'est un fait de tradition - obtempérer [ɔ̃ptāpɛrɛ], absoudre [ap'sudr], obscure [ɔ̃ps'ky :r], obséder [ɔ̃psɛ-'de], observer [ɔ̃psɛr' ve], absorber [aps r'be], absolu [apsɔ̃ 'ly], subconscient [sypkɔ̃'sjɑ̃]. La première consonne s'assimile à la seconde au point de vue de la sonorité et de la force articulatoire: consonne sonore douce

[b] passé à [p] – consonne sourde forte. Dans ces conditions, l'assimilation régressive partielle du français est pareille au même phénomène dans la langue russe.

L'assimilation à l'intérieur du mot ne se borne pas aux exemples cités plus haut qui sont d'ailleurs peu nombreux.

Dans les composés à préfixes productifs (vivants) tels que dis-, trans-, dans d'autres mots où les groupes de consonnes apparaissent en raison de la chute du e instable, l'assimilation en français revêt un caractère particulier. Il importe de tenir compte du caractère particulier des consonnes dans lesquelles la sonorité se combine généralement avec un aspect spécifique de tension musculaire: toute

sonore se prononce avec une tension affaiblie, c'est une douce. Par contre, une consonne sourde exige une grande tension musculaire, c'est une forte.

En russe, l'assimilation porte sur les deux caractéristiques de la consonne. Toute consonne sonore – douce subissant l'influence d'une sourde – forte devient inévitablement une sourde – forte à son tour, et inversement : дубки [dup'ki], сдать [zdat'], etc. En français, l'assimilation affecte la sonorité de la consonne sans modifier le degré de sa force articulatoire. Soit, dans le mot disgrâce, le [s] sourd et fort devient sonore par assimilation tout en gardant son caractère de consonne forte, ce qui l'oppose à la consonne douce [z] même après l'assimilation. Il s'agit donc d'une variante sonore de la consonne douce [s[- disgrâce [dis'grɑ :s], transborder [trãsbr'ðe], disjoindre [disʒwẽ :dr], transgresser [trãsgrɛ'se], etc.

Ce caractère particulier de l'assimilation en français est du au rôle immense que joue la tension musculaire dans l'articulation française.

A la rencontre des mots, dans la chaîne parlée, le phénomène est le même. Devant une consonne initiale « sourde – forte » du deuxième mot, la consonne finale « sonore – douce » du mot précédent devient sourde sans cesser d'être une douce : une robe sale, une bande claire de lumière, une aube splendide, un dogue formidable, une cage sombre, un vase fêté, une cave profonde.

Un Français distingue nettement les deux groupes accentuels suivants : je viens t(e) parler - Je viens d(e) parler. (P. Passy). Devant une consonne initiale « sonore – douce », la consonne finale « sourde – forte » devient sonore tout en restant une consonne forte : Deux nattes blondes, une faute bête, un sac déchiré, une cape blanche, une passe dangereuse, un œuf dur.

Le professeur Ščerba disait, à juste titre, qu'il vaut mieux, pour les Russes, ne pas assimiler en parlant français, puisqu'en russe, comme dans beaucoup d'autres langues ce phénomène articulatoire affecte la sonorité et le degré de force articulatoire à la fois, une sourde – forte [k] se transformant en raison de l'assimilation en une sonore – douce [g]. L'assimilation affectant une sourde en contact avec une sonore se fait en russe, à la différence du français, au milieu du mot aussi bien qu'à la rencontre des mots qui ne sont pas séparés par une pause. Citons quelques exemples : звук горна [zvug gornɔ], кот деда [kod d'edɔ]. Il y a lieu de noter que les sonantes n'ont pas de force assimilante : slave, ruiss(e)ler, etc.

Parmi les consonnes sonores, la consonne labio – dentale [v] fait exception à la règle. Comme en russe, elle n'est pas assimilante. Ceci est du à son origine (elle provient d'une sonante bilabiale) : svelte, décevoir, свобода, свет, etc. Néanmoins, en français parlé actuel on prononce souvent [svɛlt], [des'vwa:r], etc.

L'assimilation totale modifie le point d'articulation de la première consonne, l'identifiant avec celle qui suit. Elle affecte toutes les caractéristiques du phonème. Dans les mots russes сжечь ['zɛtʃ'], шить [ʃit], la consonne prélinguale à un foyer [s] conforme son timbre à celui de la consonne prélinguale à deux foyers, qu'elle précède, et devient également une

consonne à deux foyers [ʃ - ʒ]. Cette espèce de modification n'existe pas en français littéraire. Toutefois, elle a lieu en français populaire, témoin cette phrase: [ʃ :epa] je sais pas.

L'accommodation s'effectue lorsqu'il y a contact des sons de nature différente, des consonnes et des voyelles. L'accommodation par anticipation se manifeste dans l'articulation des consonnes françaises suivies de voyelles. Celles-ci transfèrent aux consonnes quelques-uns de leurs traits particuliers; par exemple, le caractère labialisé communiqué à n'importe quelle consonne – tu [ty], du [dy], cause [ko:z], fou [fu], le caractère palatalisé ou mouillé – du [d'y], site [s'it], le caractère avancé adjoint à une consonne postlinguale – gare [ga:r], cure [ky:r], etc.

A la différence du russe, l'accommodation en français se fait généralement d'une voyelle à une consonne. C'est la consonne qui subit l'influence de la voyelle, celle-ci jouant le rôle déterminant dans la chaîne parlée. Au contact d'une consonne la voyelle est donc toujours un son accommodant (assimilant) et la consonne un son accommodé (assimilé). En russe, par contre, la faculté accommodante dans les consonnes est plus grande, ce qui n'exclut pas d'ailleurs la faculté accommodante des voyelles. Ainsi, dans le mot mama les deux [a] se labialisent et se nasalisent au contact du [m] – [m'ã- m'ã].

L'accommodation en français est essentiellement régressive. Le russe connaît l'accommodation régressive et l'accommodation progressive. Les voyelles russes [a,o,y,e] deviennent sous l'influence des consonnes mouillées plus antérieures (au point de vue acoustique plus hautes) :ряд [r'ad], тек [t'ok], люк [l'uk], etc.

Par l'effet d'une accommodation double, une consonne intervocalique sourde peut devenir sonore. Les voyelles environnantes se prononçant avec vibration des cordes vocales, celles-ci ne cessent pas de vibrer au cours de l'articulation de la consonne intervocalique. Le [s] latin devenu sonore en position intervocalique en latin vulgaire ou bien à l'époque de la formation de l'ancien français en est une preuve éclatante : ['rosa] > ['ro:z] [ra'sare] > [ra'ze].

En français actuel il n'y a que le mot second (avec ses dérivés) et les mots à x intervocalique précédé du e qui subissent cette accommodation double: second [sœ 'gɛ̃] > [zgɛ̃], examen [egzamɛ̃], exorbitant [egzɔ̃rbi'tã], etc.

Dilation vocalique

Toutes les fois que l'influence s'effectue à distance, d'une syllable à l'autre, même par - dessus les sons intermédiaires, il y a a s s i m i l a t i o n à d i s t a n c e ou bien d i l a t i o n .(M. Grammont).Ce sont surtout les voyelles qui sont sujettes à cette espèce d'assimilation. La dilation est donc vocalique en français. Citons quelques exemples du XVII-e siècle: cocombre > concombre, bobance > bombance etc.

Le français moderne est riche en exemples de dilation vocalique régressive:

elle se fait d'une syllabe accentuée à une syllabe inaccentuée. Il se produit généralement une assimilation de degré d'aperture. La voyelle accentuée fermée étant plus forte assimile la voyelle inaccentuée de la syllabe précédente. Notons que la syllabe inaccentuée est toujours ouverte. Il importe de souligner que les voyelles assimilantes sont [i, e, y] : j'aime ['ʒ ε m] – aimer [e'me], aigre [ε gr] – aigri [e'gri], bête ['bɛt], – bêtise [be'ti :z], tête ['tɛt] – têtu [te'ty], abêtir [abe'ti :r], abaisser [abe'se], aigu [e'gy], aiguille [e'gɥij], ailé [e'le], ainé [e'ne], maigrir [me'gri :r], etc.

Dans les manuels on appelle ce phénomène harmonie ou harmonisation vocalique.

La dilation vocalique affecte d'ordinaire le son [ε]. Cette espèce d'assimilation a lieu également à l'intérieur du groupe accentuel entre les syllabes appartenant à des mots différents : tu y es [ty i 'ε] – y es-tu ? [i e 'ty]. La dilation vocalique est extrêmement fréquente en style parlé (familier), elle peut entraîner certaines alternances.

A notre avis, il y a autre chose qui contribue également au passage du [ε] en [e] en syllabe inaccentuée. En effet, dans certains mots, tels bétail, bêta [be'taj], [be'ta], l'harmonisation vocalique ne joue pas puisque la voyelle accentuée est une voyelle ouverte. De toute façon, ce n'est pas la dilation vocalique qui décide du changement [ε > e] dans les deux mots cités. Quelques autres causes doivent forcément entrer en jeu. Parmi elles, la raison essentielle relève du caractère de la syllabe affectée par la dilation vocalique, car la modification atteint toujours la syllabe ouverte du radical. Or, le phénomène [e] n'existe qu'en syllabe ouverte. Il y a donc lieu de supposer que le rapport « [e] – syllabe ouverte » puisse avoir un effet rétroactif et créer un rapport inverse « pour une syllabe ouverte inaccentuée un son fermé [e] ». Cette tendance se manifeste dans la langue parlée d'une façon assez nette : descendre de'sa :dr], effort [e'f ɔ :r], essence [e's ɑ̃ :s], etc. Nous avons choisi à dessein des mots comportant une voyelle ouverte dans la syllabe accentuée. L'harmonisation vocalique se combine donc avec un phénomène d'ordre phonématique, en raison du rôle particulier que joue l'opposition [ε – e] dans le système des phonèmes français. La position inaccentuée contribue non moins au passage [ε – e] puisque [ε] non accentué en syllabe ouverte se réalise, dans le langage, sous forme de sa variante la plus fermée.

Dans certains mots, le voisinage d'une consonne fermante, telle que [z] accentue le passage du [ε] en [e] soit – plaisir [ple'zi :r], aisé [e'ze], braiser [bre'ze], apaiser [ape'ze]. Néanmoins, ces mots connaissent deux prononciations, ce qui dépend du style, le langage soutenu employant la forme avec [ε].

La dilation vocalique affecte d'autres voyelles ouvertes qui ont leurs correspondantes fermées, mais elle est alors beaucoup moins nette. M. Grammont attribue le caractère fermé du [o] dans *vomir*, *obus* à l'influence des voyelles accentuées fermées. Par contre, le [ɔ], dans la syllabe initiale du mot aurore, serait du au [ɔ] portant l'accent normal du mot. Cependant il importe de

signaler, pour ce dernier exemple, que **au** se trouve en présence du [r] – consonne ouvrante. Il s’agit donc de deux influences simultanées qui convergent aux mêmes fins.

Le passage du [o] au [ə] en syllabe inaccentuée dans les mots hôtel, côtelette, automne, mauvais, etc. peut s’expliquer également par la dilation vocalique. En ce qui concerne la troisième voyelle ouverte [œ], elle subit également l’influence de la voyelle accentuée qui la suit, mais le phénomène de dilation n’est pas aussi répandu qu’il l’est pour [ɛ], ni aussi net. La voyelle [œ] reçoit un caractère plus fermé sans passer à [ø] : lever [lœve], ceci [sœsi], etc.

L’histoire de la langue nous fournit quelques exemples de dilation consonantique écartiller > écarquiller, que le français littéraire moderne ne connaît plus.

Dissimilation

La dissimilation fait de deux phonèmes identiques, se trouvant à distance, deux sons différents; un de ces phonèmes change de nature. La dissimilation est le plus souvent régressive ; elle affecte généralement les sonantes [r, l]. A l’époque de la formation des langues romanes, cette modification caractérisait surtout l’espagnol (arborem > arbol, marmorem > mármol) et en partie le français (peregrinum > pélerin, fragrare > flairer, cribrare > cribler, couroir > couloir, etc.). Le français littéraire d’aujourd’hui ne connaît pas la dissimilation. Par contre, elle existe dans le langage populaire : corridor > colidor.

Ces modifications sont d’ordre physiologique et semblent, à première vue, être pareilles dans toutes les langues. Pourtant nous avons constaté le caractère tout particulier de l’assimilation partielle en français. L’accommodation a également ses particularités dans chaque idiome. Ainsi, les voyelles russes voisinant avec les consonnes nasales subissent une nasalisation fort prononcée : конка [kõnka], гонка [gõnka], etc. Par contre, le français connaît de très faibles variantes nasalisées de voyelles précédant une consonne dans la langue littéraire: donner [dɔ̃ne], dame [dam]. Ceci s’explique par le fait que le russe, à la différence du français, ne possède pas de voyelles nasales – phonèmes, la nasalité n’étant pas, dans cette langue, un trait phonologique pertinent pour les voyelles. Il s’ensuit donc que le facteur phonématique règle en quelque sorte les processus mécaniques.

D’autre part, l’articulation vocalique en français est de beaucoup la plus forte; c’est elle qui exerce son influence sur les consonnes, alors que l’inverse est un fait exceptionnel.

Les facteurs phonématiques entrent également en jeu pour la dilation vocalique qui porte en français sur les voyelles de différents degrés d’aperture.

Alternance des phonèmes

L’alternance suppose la substitution d’un phonème à un autre à l’intérieur

d'un même morphème (radical, affixe, etc). Un morphème peut donc avoir plusieurs formes phoniques dans une langue donnée sans que sa valeur morphologique en soit détruite. L'alternance oppose deux phonèmes dans le cadre d'un même morphème qui fait partie de différentes formes d'un mot ou bien de deux mots différents. Ainsi dans les mots trotter [trɔ̃'te] et ['tro], la voyelle du radical n'est pas la même: le [ɔ̃] du radical verbale alterne avec le [o] du radical du substantif. Le suffixe -ier est susceptible d'avoir trois formes phoniques: le plus souvent c'est [je] – portier, moins fréquents sont [ie] ou [ije] – ouvrier. Le radical du verbe lever a deux formes différentes où le [œ] alterne avec le [ɛ]: lever – lève [lœ've – 'lɛ:v].

On distingue généralement deux espèces d'alternances: alternances vivantes et alternances historiques ou traditionnelles.

Alternances vivantes

Les alternances vivantes sont conditionnées par la norme orphoépique moderne; elles sont régies par les lois du système phonématique du français actuel. On leur donne également le nom d'alternances phonétiques. Elles sont dues à l'influence des sons voisins, à l'accentuation, à la position du son dans le mot (dans l'unité accentuelle).

Les alternances vivantes sont plus ou moins productives en ce sens que les mots nouveaux du français sont susceptibles d'être frappés par ces alternances. Ainsi, par exemple, l'emprunt anglais héler, synonyme de appeler, passé du langage spécial des marins à la langue courante, connaît la même alternance [e - ɛ] dans le radical aux différentes personnes du présent que le verbe accélérer: accélérons – accélère.

Les alternances vivantes sont en français essentiellement vocaliques. Ce sont les voyelles qui alternent avec d'autres voyelles. Plus rares sont les alternances de l'espèce « voyelle – consonne » ['lu – 'lw]. L'alternance « consonne – consonne » ne se trouve pas en français moderne à l'état d'alternance vivante, à moins qu'on ne prenne en considération l'alternance « consonne sourde – consonne sonore » qui est plutôt une différence de variantes entre consonne forte sourde – consonne forte sonorisée, dans les mots: transborder [trãs -], disgrâce [dis -].

Il s'agit donc des alternances entre des phonèmes dont un seul se ressent des conditions phonétiques dans lesquelles il fonctionne, l'autre ne dépendant pas de ces conditions. Ainsi, [ɔ̃] inaccentué alterne avec [o] accentué final, le phonème [ɔ̃] n'étant pas jamais utilisé dans la syllabe finale ouverte frappée d'accent: stylographe [ɔ̃] – stylo [o]. Le [o], par contre, n'alterne pas forcément et toujours avec [ɔ̃]: dépôt [o] – déposer [ɔ̃].

Or, quand il s'agit d'une alternance de deux variantes, toutes les deux dépendent toujours des conditions dans lesquelles elles se manifestent, chacune des variantes se réalisant dans des conditions bien déterminées. Ainsi, la variante palatalisée du [l'] n'existe en français que devant une voyelle

antérieure, tandis qu'une variante plus dure du phonème [l] se manifeste à la finale, ou bien devant une consonne à l'intérieur du mot ou bien devant une voyelle postérieure et ne se trouve jamais devant une voyelle antérieure.

L'alternance « voyelle ouverte – voyelle fermée » est une des plus importante et des plus répandues. Ceci parce que l'opposition « voyelle ouverte – voyelle fermée » connaît certaines restrictions en français, l'emploi de ces voyelles étant conditionné souvent par leur position dans le groupe accentuel.

1. L'alternance [e – ε] a deux raison d'être dans la langue française. Elle s'explique premièrement par le fait que le phonème [e] n'existe pas en syllabe fermée. Tout changement du caractère syllabique survenu dans le morphème amène une alternance de phonèmes. Si dans la syllabe ouverte le morphème a [e], c'est le [ε] qui apparaît dans la syllabe fermée. Cf. répéter – répète, révéler – révèle.

L'alternance [e – ε] caractérise la conjugaison de quelques verbes du premier groupe, tels que abrégier, affréter, allécher.

L'alternance [e – ε] est due par ailleurs à la dilation vocalique: on fête, nous fêtons, fêtant [ε] – fêter, fêtez [e].

2. L'alternance [œ – ø] est conditionnée par certaines restrictions dans le fonctionnement du phonème [œ] qui n'existe pas en syllabe ouverte accentuée. Toutes les fois que la syllabe change de caractère, et de fermée devient ouverte, [œ] passe à [ø]. C'est plutôt une alternance d'ordre phonomorphologique qui utilise les alternances phonétiques à des fins grammaticales: bœuf ['bœf] – ['bø].

3. L'alternance [ə - o] s'explique par le fait que la voyelle [ə] n'apparaît jamais en syllabe accentuée ouverte. A la finale absolue [ə] alterne avec [o]. Cette alternance affecte les abréviations du français qui sont multiples: microphone [mikrə'fɔn] – micro [mi'kro], dactilographe [dactilə'graf] – dactilo [dakti'lo].

L'alternance « voyelle – consonne » se fait entre les voyelles fermée [i, y, u] et les sonantes constrictives [j, w, ɥ].

De prime abord, le passage de la voyelle à la consonne correspondante dans un même morphème paraît être dû uniquement au contact de la voyelle qui suit le son en question, par exemple: loue ['lu] – louer ['lwe], sue ['sy] – suer ['sue].

Or, l'apparition de la deuxième forme, comportant une sonante constrictive, est un fait du style parlé, les verbes analysés pouvant être prononcés, en style soigné, avec une voyelle au radical, soit – louer [lu'e], il riait [il ri'ε], suer [sy'e].

Il s'agit donc d'une alternance conditionnée par la position du phonème (en finale absolue/devant voyelle), qui se propage et devient générale dans le style parlé en premier lieu.

Une voyelle brève alterne avec une voyelle longue. Cette alternance a deux aspects en français moderne.

1. Les deux voyelles se trouvent en position identique sous l'accent syntagmique. La voyelle est brève en finale absolue ou devant une consonne

non allongante, elle est longue devant les consonnes allongantes [z], [ʒ], [r] et [v] : vous dites – ils disent, tic – tige, veuf – veuve, il vit – ils vivent.

2. Dans un même mot, une voyelle placée devant une consonne allongante est tantôt brève, tantôt longue. Elle est longue quand elle se trouve sous l'accent syntagmique, soit – voici une chaise [vwasi yn 'fɛ:z], mais – apportez-moi une chaise longue [apɔrte'mwa yn fɛz 'lɔ:g].

Alternance historiques

Etant donné le développement de la norme orthoépique au cours des siècles, certaines alternances vivantes de l'ancienne langue sont susceptibles de disparaître. C'est que la raison phonétique qui les a engendrées n'existe plus. Témoin la conjugaison des verbes du premier groupe qui a subi le nivellement du radical à la fin du moyen âge. Dans le verbe aimer, [ai] du radical accentué alternait avec [a] du radical inaccentué en vieux français: j'aime, tu aimes – nous aimons, vous aimez.

L'alternance dans le radical des verbes du premier groupe accentuait les différences morphologique des formes. Cf. également les paradigmes des verbes prouver, trouver, pleurer, etc. en ancien français. Les diphtongues alternaient avec les voyelles ou bien avec d'autres diphtongues en raison du développement différent qui affectait les voyelles accentuées et les voyelles inaccentuées en ancien français.

D'autres alternance autrefois vivantes sont néanmoins conservées par la langue en vertu des fonctions grammaticales qu'elles assument. Ces alternances ne s'appuient plus sur la structure phonétique du français, elles ne relèvent plus d'aucune règle phonétique du français moderne. On leur donne le nom d'alternances historiques ou phonomorphologiques.

Les alternances historiques sont très nombreuses dans les verbes du troisième groupe appartenant à la conjugaison archaïque.

Consonne [t, d, s, z, v, p, m, j] – zéro de son: il bat – ils battent [il 'ba – il 'bat], il sort – ils sortent [il 'sɔ:r – il 's ɔrt], il paraît – ils paraissent [il pa'ɛ – il pa'ɛs].

Cette alternance caractérise également tous les verbes du deuxième groupe: il finit – ils finissent [il fi'ni – il fi'nis].

Voyelle – voyelle+consonne [o – al], [ø – œl], [ø – œv]: il vaut – ils valent [il 'vo – il 'val], il veut – ils veulent [il vø – il 'vœl].

Consonne [d, t, f, z, r] – zéro de son: chat – chatte [ʃa – ʃat], fort – forte [fɔ:r – fɔrt], cadet – cadette [ka'dɛ – ka'dɛt].

Les participes passés des verbes du troisième groupe utilisent également cette alternance : fait – faite ['fɛ – 'fɛt], dit – dite ['di – 'dit], mis – mise ['mi – 'mi:z].

Les alternance [f – v], [k – ʃ] sont plutôt rares: veuf – veuve ['vœf – 'vœ:v], sec – sèche ['sɛk – 'sɛ].

Dans le verbe quelques-uns des alternances vocaliques expriment les

différences de temps: il peut – il put [il'pø – il'py], il sait – il sut [il'se – il'sy]. L'alternance [e – ε] entre le passé simple et l'imparfait à la première personne du singulier (je travaillai – je travaillais) est d'un rendement nul vu la caducité de la forme du passé simple à la première personne dans la langue parlée.

L'alternance [ə - o] oppose certaines formes de l'adjectif possessif au pronom possessif: notre – le nôtre, votre – le vôtre.

Consonne simple – consonne géminée. Cette alternance affecte, dans le verbe, la consonne [r]. Elle sert à opposer l'imparfait de l'indicatif au conditionnel présent: il mourait – il mourrait, il courait – il courrai, il acquérait – il acquerrait (dans le dernier cas, elle se trouve doublée de l'alternance [e – ε]).

Liaison

Il existe en français une espèce d'alternance qui est probablement la plus particulière et qui se manifeste à l'intérieure d'un groupe accentuel. Une consonne alterne avec zéro de son (zéro phonique): [trwa z a'mi] – [trwakama'rad]. Cette alternance porte le nom de liaison.

La liaison est la prononciation occasionnelle d'une consonne à la fin d'un mot devant un autre qui commence par une voyelle. Il s'agit d'une consonne finale qui ne se prononce pas dans le mot isolé: elle est muette devant un mot qui commence par une consonne et à la fin du syntagme. La consonne finale en liaison devient l'initiale de la syllabe suivante. C'est une consonne à tension croissante.

Nous sommes de grandes-amies. Mais : Apportez deux grande(s) tables. Elles sont très grande(s).

La liaison est une alternance historique en ce sens qu'elle est un vestige de l'enchaînement de l'ancien français où toutes les consonnes finales se prononçaient dans n'importe quelle position. C'étaient, à l'époque, des consonnes à tension décroissante. Devant une initiale vocalique les consonnes finales du mot précédent s'articulaient en formant une seule syllabe avec la voyelle initiale du mot suivant. Elles devenaient alors des consonnes à tension croissante. Or, l'enchaînement ne crée pas de sons nouveaux dans le groupe accentuel ou dans le syntagme, il ne fait pas que changer la nature articulaire de la consonne qui se lie à la voyelle. Il existait donc en ancien français une alternance consonantique : consonne à tension décroissante [grãnt] – consonne à tension croissante [grãn-tami].

En vertu de la loi de la réduction des groupes de consonnes, qui affectait ces groupes à l'intérieur d'un mot aussi bien qu'à l'intérieur d'un groupe accentuel, les consonnes finales s'amuïssaient et tombaient devant une initiale consonantique : le(s) livres. Elles persistaient par contre devant une initiale vocalique : les amis. Après la chute des consonnes finales, certains mots ont reçu deux formes phoniques : la forme absolue, la plus répandue, qui n'a pas de consonne à la finale, et une autre forme qui apparaît en cas de liaison devant

l'initiale vocalique du mot suivant, c'est une forme à finale consonantique.

La forme absolue est caractéristique pour l'état actuel du français, c'est le reste d'une ancienne forme française.

La liaison en tant qu'alternance historique perd du terrain en français actuel, elle se fait de plus en plus rare dans le style parlé, et moins fréquente qu'au 19^e siècle, en style soutenu. Ainsi l'ancienne forme [nu z avõ z e'te] cède sa place à une autre où les voyelles s'enchaînent.

6 СЛОГ

Structure syllabique du français

Seminaire №6

Thème: Unités prosodiques

- 1 Syllabe:
 - a) théories sur la nature de la syllabe,
 - b) coupe syllabique en français,
 - c) structure syllabique du français,
- 2 Unité accentuelle
- 3 Phrase

Théories de la syllabe

La syllabe est une des unités fondamentales du langage. C'est le plus petit segment de la chaîne parlée que l'on émet au cours de la phonation. En effet, quand on parle, la première unité qu'on prononce n'est pas un son, mais une combinaison de sons, un groupe de sons, une syllabe. Les syllabes servent de composantes à des unités plus grandes, tels les mots, les groupes accentuels, les syntagmes, etc.

« Même une personne sans formation linguistique a le plus souvent un sentiment très net du nombre des syllabes qu'il y a dans une chaîne prononcée » (B. Malmberg). Il en est de même des enfants qui divisent aisément la chaîne parlée en syllabes sans pouvoir toutefois préciser les sons qui les constituent.

Il y a lieu d'ajouter que les langues les plus anciennes avaient une structure non phonématique, mais syllabique, et que l'écriture syllabique est antérieure à l'écriture alphabétique.

Si au point de vue de la perception, la syllabe peut être décomposée en sons, au point de vue de la prononciation, par contre, la syllabe constitue une unité indivisible.

L'importance de la syllabe est capitale dans toute langue. C'est que toutes les modifications phonétiques du langage telles l'accommodation, l'assimilation, etc. s'opèrent tout d'abord à l'intérieur de la syllabe. Le jeu de diverses lois phonétiques a également pour base l'unité de langage appelée « syllabe » telles, par exemple, les alternances vivantes. Il ne faut pas oublier que la versification de plusieurs langues est basée sur le nombre des syllabes, tel est le cas du français. Cependant dans l'étude de la syllabe et de la syllabation on se heurte à beaucoup de problèmes compliqués, à commencer par la définition de la syllabe. Il existe plusieurs théories de la syllabe.

Pour définir la syllabe, **la théorie fonctionnelle** part du noyau syllabique. Le son qui forme le sommet de la syllabe est une voyelle, celui qui sonne avec est une consonne (cf. l'origine du terme même dont on définit ce son «

consonne » — qui sonne avec). La théorie, quoique se défendant assez bien suscite pourtant des objections. Certaines langues telles que le serbe, le tchèque, l'anglais, etc. connaissent des consonnes syllabiques parmi les sonantes : npc̄m, cp̄n (serbe), vlk, krk (tchèque), table [t^{ei}-bl], curtain [ko:tn] (anglais). Plusieurs autres langues ont des consonnes syllabiques dans le style parlé, telle russe — пол(о)чка [po-l-ckA]. Il s'ensuit que la théorie fonctionnelle ne résout pas le problème dans toute sa plénitude, ou bien alors on est obligé de revoir la définition des voyelles et des consonnes, ce qui entraînerait un classement nouveau de ces sons : tout phonème susceptible de former le noyau syllabique appartiendrait aux voyelles. Le nouveau classement répartirait les sons en consonnes et voyelles d'une façon particulière pour chacune des langues, ainsi le tchèque aurait des r, l — voyelles, alors que le français les classerait parmi les consonnes. Il y aurait plus. Dans une même langue le son [l] serait tantôt une consonne (par exemple, по-ло-чка en style soutenu du russe), tantôt une voyelle (по-л-чка en style parlé).

La théorie expiratoire (Baudoin de Courtenay, Bogoroditsky, Sweet, tout dernièrement Stetson) prétend qu'une syllabe correspond à un renforcement dans l'expiration. Le plus souvent cette théorie est combinée aujourd'hui avec **la théorie de la sonorité** (P. Passy, A. Tomson, etc.). Cette dernière a pour base le critère acoustique et repose sur le degré de sonorité du son. D'après O. Jespersen, les sons ont tendance à se grouper autour du phonème le plus sonore qui n'est pas nécessairement une voyelle. Le linguiste danois a dressé une liste des sons au point de vue de la sonorité, allant des moins sonores — les consonnes occlusives sourdes [p, t, k] — aux plus sonores — la voyelle [a]. La liste comprend de nombreux sons à divers degrés de sonorité intermédiaires. Bien souvent, la théorie correspond aux faits du langage. Ainsi le français, où, normalement, les sons les plus sonores sont les voyelles. Ce sont elles qui constituent le sommet de la syllabe, tandis que les consonnes qui les précèdent ou les suivent sont moins sonores et par cela même font partie de la même syllabe que les voyelles analysées.

Nous donnons ci-dessus le schéma syllabique de deux mots : plaire et croyez. Chaque sommet représente le noyau syllabique suivant le système de Jespersen : le premier mot comprend une syllabe, le second en a deux .

Néanmoins, il y a beaucoup de syllabes qui ne correspondent pas à la théorie de la sonorité relative, telles les syllabes des mots français stoïque, oncle, contenant respectivement deux et une syllabe. Selon la théorie de sonorité, le mot stoïque aurait trois syllabes étant donné que la consonne constrictive [s] est plus sonore que le [t] ; elle formerait donc une syllabe à part. Le mot oncle en aurait deux parce que le [l] est plus sonore que le [k], donc [Œ — kl]. Or, dans les groupes inséparables [kl — tr — gl — dr], etc., la tendance de l'évolution est toute contraire. A l'intérieur du syntagme devant un mot commençant par une consonne et en fin du syntagme les sonantes s'assourdissent et tombent en style parlé.

Les fleurs sont faib(les)... Il n'a jamais rien fait d'au-t(re) que des additions... sans se rend(re) compte de ce qu'il fait. Il n'y a pas de tig(res) sur ma planète. (Phonogramme du texte « Le petit prince »).

La théorie de la sonorité pêche encore par un autre point. C'est qu'elle suppose que les consonnes ont un même degré de sonorité dans différentes langues (voir la liste de O. Jespersen). Or, les sonantes qui sont non syllabiques en français, sont par contre syllabiques en anglais, en serbe, en tchèque, etc.

D'autre part, la théorie de la sonorité ne résout pas la question capitale de la syllabation : elle est muette sur la limite entre les syllabes (sur les règles de la syllabation).

La théorie de l'aperture des sons formulée par le linguiste suisse F. de Saussure indépendamment de O. Jespersen a néanmoins beaucoup de traits communs avec cette dernière. C'est pourquoi on les examine le plus souvent ensemble.

F. de Saussure dresse un schéma se basant sur des principes à peu près identiques à ceux de O. Jespersen. Seulement chez lui les sons sont groupés selon le degré d'aperture: une voyelle est plus ouverte qu'une consonne, une occlusive sourde est plus fermée et moins sonore qu'une constrictive sonore, etc.

A la différence de O. Jespersen, après avoir analysé la chaîne « appa » F. de Saussure a établi la différence entre les deux [p], le premier étant implusif, le second explosif. La coupe syllabique se fait entre les deux. Donc, une syllabe se termine par un phonème implusif et commence par un phonème explosif. Une syllabe comprend aperture et fermeture < >. Là où la fermeture précède l'aperture, il y a frontière syllabique, soit : > | <.

La théorie des sons implusifs et explosifs de F. de Saussure comble les vides du schéma de O. Jespersen en ce sens qu'elle suppose qu'un seul et même son peut changer de degré d'aperture (ou de sonorité). Néanmoins, elle n'arrive pas à expliquer à quoi sont dues les différences de syllabation dans diverses langues.

C'est le critère physiologique qui est à la base de **la théorie de la tension musculaire**. (L. Šcerba, A. Abélé, M. Grammont, P. Fouché). Faible au début de la syllabe, cette tension atteint son point culminant et puis commence à décroître. Ce qui caractérise la syllabe c'est la «tension croissante des muscles de l'appareil phonatoire, suivie d'une tension décroissante» (B. Malmberg). A l'endroit où la tension est maximale se trouve le sommet syllabique. La coupe syllabique se fait à l'endroit de la tension minimale, avant que ne recommence la nouvelle tension musculaire croissante.

L. Šcerba, de même que M. Grammont, ont distingué trois espèces de consonnes d'après la tension musculaire : consonne à tension croissante (t croissant), consonne à tension décroissante — (t décroissant), consonne à deux sommets ou bien une géminée [t t].

Le mot chaotique comporte trois syllabes. La première [ka] comprend une

consonne à tension croissante et une voyelle dont le début constitue le sommet syllabique et la fin décroît petit à petit. La deuxième syllabe renferme une seule voyelle [o] dont le début est croissant et la fin décroissante. La troisième syllabe [tik] comporte une consonne à tension croissante [t], une voyelle au sommet syllabique et une consonne à tension décroissante [k]. C'est donc le caractère de la consonne détermine la limite de la syllabe: celle-ci passe après une consonne à tension décroissante et devant une consonne à tension croissante. S'il s'agit d'une géminée, la frontière syllabique passe à l'intérieur de la consonne, soit dans le mot netteté.

Le point capital dans la théorie de L. Šcerba, c'est l'idée que l'intensité d'une consonne change au cours de son émission. Le fait qu'une consonne soit susceptible de varier d'intensité au cours de la prononciation explique pourquoi elle appartient tantôt à une syllabe, tantôt à une autre. Le caractère de la consonne dépend des conditions phonétiques dans lesquelles elle se réalise. Ces conditions ne sont pas forcément les mêmes dans différentes langues. Ainsi, ce qui compte pour le russe c'est l'accentuation. La consonne qui fait partie d'un groupe de consonnes est décroissante si elle suit une voyelle accentuée : par exemple, *нос-то*. Par contre, quand la consonne de groupe précède une voyelle accentuée, elle tend à devenir croissante : par exemple, *про-сто-ры*. En anglais, c'est la durée de la voyelle précédant la consonne qui décide de son caractère. Une voyelle brève est suivie d'une consonne décroissante, alors qu'une voyelle longue rejette la consonne à la syllabe suivante, la consonne est croissante. Cf. *petty* ['pɛt-i], *peter* ['pi:tə].

Constitution de la syllabe en français

La structure syllabique est une des caractéristiques phonétiques capitales de la langue. Elle varie d'une langue à une autre en ce sens que toute langue a ses particularités, qui se manifestent tantôt dans la constitution syllabique, tantôt dans le choix du son syllabique (qui fait le sommet syllabique), tantôt dans les deux.

Il existe des syllabes de différents types : voyelle (V), consonne-voyelle (CV), consonne-consonne-voyelle (CCV), voyelle-consonne (VC), consonne-voyelle-consonne (CVC), etc. Toute langue a des préférences plus ou moins prononcées pour tel ou tel type de syllabe.

Beaucoup de langues utilisent les voyelles en qualité de sommet syllabique. Néanmoins, il arrive que ces mêmes langues aient dans le style parlé des consonnes sonantes syllabiques, tel le russe, l'allemand, etc. Plusieurs autres langues connaissent des sonantes syllabiques dans les deux styles, tel l'anglais, le serbe, le tchèque, etc.

La plus grande variété se manifeste toutefois dans la répartition du mot en syllabes. La frontière syllabique diffère d'une langue à une autre.

Tel le mot capital, réparti en français comme suit : ca-pi-tal. Le même mot connaît une autre division en syllabes dans la langue anglaise : cap-it-al. Voici

d'autres exemples tirés des deux langues : fr. pe-tit, ci-té ; angl. pett-y, cit-y, etc.

Le groupe [pr] se trouvant exactement dans les mêmes conditions intervocaliques en français et en allemand se comporte différemment dans ces deux langues. Soit les mots français: a-pprivoiser, a-pprocher, a-pprendre, etc. A comparer aux mots allemands tels que ab-reiben, ab-reifen, ab-reisen, etc.

Pour caractériser la syllabe d'une langue, il importe donc de définir ses trois caractéristiques essentielles: a) quel est le son qui forme le sommet syllabique; b) quelle est la finale de la syllabe; c) quelles sont les combinaisons de consonnes et de voyelles qui constituent la syllabe-type d'une langue donnée.

La syllabe française est une syllabe vocalique: en français moderne seules les voyelles sont susceptibles de former les syllabes. Autant de voyelles, autant de syllabes, telle est la règle qui régit la répartition du mot et du groupe accentuel en syllabes dans la langue française : partir [par-'ti:r], dater [da-'te], intact [ɛ-'takt], porter [por-'te], facile [fa-'sil], typique [ti-'pik], cantine [kɑ̃-'tin], etc.

Dans le français d'aujourd'hui, la répartition en syllabes varie suivant les styles. C'est que la langue parlée ne connaît presque pas le e instable que le style soutenu par contre restitue souvent. Un même groupe accentuel ou un mot peut donc comporter un nombre de syllabes différent. Soit, l'adverbe formellement, qui, comptant souvent quatre syllabes en style soutenu, n'en a que trois en style parlé ; témoin cette phrase: ...for-mell(e)-ment .in-ter-dit (S.T é r y).

Le groupe *votre serviteur* en langage solennel se prononce en cinq syllabes : [vo-trə-sɛr-vi-'tœ :r]. En style parlé (avec un brin d'ironie), la formule est prononcée en quatre syllabes: [votr-sɛr-vi-'tœ :r] et même— [vot- sɛr- vi-'tœ :r]

Le e final ne compose pas généralement de syllabe.

Tu m'entends, ver-ti-cale !- Tu as toujours eu des idées géniales, gé-ni-ales !
(E. Triolet)

7 Ударение Accent

Seminaire №7

Thème: Système accentuel

- 1 Nature physique de l'accent français
- 2 Place de l'accent
- 3 Accent de mot. Accent de phrase
- 4 Accent de l'insistance
- 5 Rythme

Désignés souvent sous le terme « moyen prosodique » (musicaux ou intonatoires) ou traits supraségmentaux (ils portent non pas sur les segments-voyelles et consonnes, mais sur les groupes accentuels et les syntagmes), ils constituent un ensemble de caractéristiques phonétiques telles que l'accent, la mélodie ou le ton, la pause, le rythme, le timbre. On leur donne également le nom d'intonation tout court. L'ensemble de ces traits supraségmentaux caractérisant une unité de parole a reçu, dans la phonétique soviétique, le terme d'intonème. Le sens de celui-ci diffère du même terme utilisé par P. Delattre qui lui donne l'acception suivante : dessin mélodique d'une unité prononcée.

Les moyens prosodiques déterminent le type de la proposition (énonciative, interrogative, etc.) et ses nuances expressives. C'est également l'intonation (ou l'ensemble de moyens intonatoires) qui délimite les différentes parties de la phrase — le groupe accentuel et le syntagme.

L'emploi des moyens intonatoires dépend, pour celui qui parle, du sens de l'énoncé, de la structure syntaxique de la proposition et du style. C'est l'intonation qui fait, à partir des groupements de mots, une unité de communication (la phrase). Une phrase n'existe pas en dehors de l'intonation.

Soit cette proposition, suivant qu'elle est affirmative ou interrogative, change de ton — Il vient ce soir (mélodie descendante ou ton descendant) ; — Il vient ce soir? (mélodie ascendante ou ton ascendant).

La syntaxe détermine en grande partie l'emploi de différents moyens intonatoires, tels par exemple, les compléments circonstanciels qui constituent un syntagme à part au début de l'énoncé (ton ascendant) et font le plus souvent partie du même syntagme que les mots précédents à la fin de la proposition.

*Dès le second jour,↑ mon plus gros travail fut de m'empêcher de penser.
Mon plus gros travail↑ fut de m'empêcher de penser dès le second jour.*

Néanmoins ces relations sont fort complexes et susceptibles de varier.

Pour celui qui écoute, l'intonation est l'élément essentiel de la proposition qui lui permet de comprendre le sens du débit. Il arrive souvent qu'à eux seuls les moyens intonatoires déterminent le sens de l'énoncé. Soit ces trois propositions — Tu parles. (affirmative non affective). Tu parles? (interrogative). Tu parles ! (phrase cliché : exclamative et affective).

Les moyens intonatoires sont solidaires des procédés syntaxiques, ceux-là s'alignent sur ceux-ci. Il arrive aux moyens intonatoires de suppléer au manque des procédés syntaxiques et vice versa.

Dans différentes langues, on a recours aux mêmes moyens prosodiques (accent, mélodie, rythme, etc.). Leur rôle et caractère, leur interaction sont cependant tout particuliers dans chacune d'elles.

Bien que tous les procédés intonatoires soient liés entre-eux et constituent toujours une caractéristique complexe de la phrase ou du syntagme, nous proposons d'étudier à part chacun de ces procédés, en tenant constamment compte de leur interaction. Et ceci non seulement pour respecter une tradition déjà ancienne dans les manuels et ouvrages de phonétique, mais afin de mieux examiner les causes et effets de ces procédés.

Accentuation du français. Accent final et accent secondaire

L'accent sert à mettre en relief une des syllabes parmi tant d'autres dans la chaîne parlée. Frappant différentes syllabes dans différentes langues, il contribue à la création d'un rythme particulier dans chacune d'elles.

Pour étudier l'accent d'une langue il faut tenir compte de sa nature et de sa place dans le mot aussi bien que dans d'autres unités plus grandes qu'il affecte.

Quelle que soit la nature de l'accent dans une langue donnée, plusieurs caractéristiques, l'intensité, le ton et la durée, l'affectent presque toujours. A cette différence que, dans les langues à accent d'intensité, celui-ci est dynamique par excellence, - le ton et la durée jouant un rôle secondaire, - tandis que, dans les langues à accent musical, celui-ci est essentiellement musical, le rôle de l'intensité et de la durée étant secondaire, etc.

Quand l'accentuation se fait à l'aide de l'intensité, la syllabe accentuée est plus forte que celles qui l'entourent grâce à la tension musculaire renforcée — c'est sa caractéristique essentielle. Il s'y ajoute souvent le renforcement de l'expiration. Cette espèce d'accent est appelée généralement accent dynamique ou accent d'intensité. C'est l'accent allemand qui peut être cité comme exemple type, sans oublier cependant qu'il comporte également une caractéristique musicale.

Si l'accentuation se fait à l'aide de la mélodie, ce sont alors les variations de la hauteur du ton qui mettent en relief la syllabe accentuée; il s'agit alors de l'accent musical ou tonique. Parmi les langues indo-européennes il convient de citer à titre d'exemple d'accentuation musicale le suédois, le lituanien, etc.

Quand c'est la quantité de la voyelle accentuée qui est affectée, la voyelle accentuée devient plus longue. C'est le cas des voyelles accentuées de la langue russe.

D'autre part, la voyelle accentuée est plus nette, sa qualité de fermée ou d'ouverte (ou bien n'importe quelle autre) se manifeste d'une façon évidente. Par contre, les voyelles inaccentuées sont susceptibles de perdre en partie leurs caractéristiques qualitatives, de devenir moins nettes ou bien de modifier plus ou

moins leur caractère. C'est surtout le cas de l'accent russe. Quant au français, la qualité de ses voyelles subit aussi l'influence de l'accentuation mais d'une façon différente de celle du russe.

L'accentuation française est très complexe, car le français connaît une grande variété d'accents - accent final ou accent de groupe, accent syntagmique, accent secondaire, accent d'insistance logique et d'insistance affective, accent supplémentaire du début du groupe accentuel ou du mot. Ceci affaiblit considérablement l'opposition «syllabe accentuée - syllabe inaccentuée». Le rythme de la phrase française (alternance des syllabes accentuées et inaccentuées, de la tension et de la détente, des différences de la durée, etc.) s'en ressent aussi : il est fort souple et riche en nuances. L'accent final du français comporte plusieurs caractéristiques à la fois, dont la durée, l'intensité et la hauteur musicale. Or, les phonéticiens ne sont pas d'accord sur sa nature physique.

Certains prétendent qu'il est essentiellement dynamique, ce qui est contestable du fait que les voyelles inaccentuées gardent en français leurs caractéristiques qualitatives, à l'exception d'une seule, le e instable. De toute manière son intensité est plutôt faible parce que répartie sur d'autres syllabes du groupe accentuel, toute syllabe impaire à compter de la fin du groupe porte un accent secondaire. Les syllabes accentuées sont caractérisées par « l'absence d'intensité proéminente : elles sont même les plus faibles lorsqu'elles terminent une phrase.». Il s'agit donc plutôt du rôle négatif de l'intensité dans l'accentuation française, dans ce sens qu'elle n'augmente pas. Néanmoins, elle varie par rapport à celle qui frappe les syllabes inaccentuées et c'est cela qui compte.

Partant des données reçues par C. E. Parmenter et A. V. Blanc, P. Delattre estime que l'accent français a pour caractère fondamental la quantité. D'après lui, c'est un accent essentiellement quantitatif. Tandis que la durée est la seule qui soit toujours présente dans l'accentuation, les deux autres caractéristiques, l'intensité et la hauteur musicale, peuvent ne pas varier.

Les tracés prouvent que la durée de la voyelle accentuée est nettement plus grande que celle des voyelles inaccentuées «et qu'elle est en moyenne du double» (P. Delattre). Cf. : « la durée est instrumentalement ce par quoi l'accent peut le plus facilement être repéré » (M. Boudreault).

Cependant, l'auteur ajoute que l'on «n'est pas loin de penser, en accord avec beaucoup de phonéticiens, que la fréquence pourrait jouer un rôle prédominant dans la perception de la syllabe accentuée».

Les études expérimentales et, en particulier, celles de A. Skoupas confirment la thèse de P. Delattre et celle de Parmenter et Blanc: la dernière syllabe du groupe accentuel est plus longue que les autres dans 100% de cas étudiés, tandis que l'amplitude de l'intensité ne varie que dans 50% de cas.

En effet, dans la phrase — Qui t(e) l'a dit? [i-a-i] la durée des voyelles est respectivement de 75-87-135 millisecondes. Dans cette autre — Qu'est-c(e) qu'il y a?, elle est de 75-50-158 ms. [e-i-a].

Fait curieux, la durée de la voyelle accentuée en syllabe fermée devant une de quatre consonnes allongeantes (non à la fin du syntagme) ou la durée d'une nasale en syllabe également fermée (longueur historique) est aussi grande que celle qui affecte la voyelle finale : — Est-ce que le docteur (150) est (100) venu (150)? Pourquoi demandes (150)-tu ça? Dans l'exemple ci-dessus il s'agit de deux groupes accentuels dont le deuxième coïncide avec la fin du syntagme. Il porte donc un accent syntagmique plus marqué que l'accent du mot docteur. La durée des deux voyelles est cependant la même vu la faculté allongeante de la consonne r.

L'accent français a pour autre caractéristique le ton dont la hauteur varie considérablement de la syllabe inaccentuée à la syllabe accentuée. A l'exception de la syllabe finale de la phrase énonciative, toute syllabe accentuée est prononcée sur un ton plus élevé que les syllabes précédentes qui ne sont pas accentuées. Témoin cette phrase empruntée à K. Barychnikova . Voir également le chapitre « Mélodie ». Les graphiques de C. E. Parmenter et A. V. Blanc prouvent aussi que les «syllabes accentuées coïncident toujours avec les variations d'intonation les plus fortes », bien que le sens de ces variations ne soit pas le même ; tantôt elles portent vers l'aigu, tantôt vers le grave. A. Rigault démontre aussi que « la fréquence est, de loin, le facteur physique prédominant de l'accent » dans la perception de la syllabe.

Schéma mélodique de la phrase comportant quatre groupes accentuels : C'est à Moscou↑ (1) que ce livre↑ (2) va voir↑ (3) le jour ↓(4).

Cependant P. Delattre prétend qu'on peut supprimer ces variations sans perdre pour cela l'impression de l'accent, ce qui est d'ailleurs à vérifier. A. Skoupas est plutôt réticent sur le caractère musical de l'accent français ; d'après lui, la fréquence du ton fondamental marquerait la fin du groupe accentuel seulement dans les phrases interrogatives.

En attendant de nouvelles vérifications expérimentales, bornons-nous à qualifier l'accent français de quantitatif comportant l'intensité et la hauteur musicale à titre de caractéristiques secondaires.

La place de l'accent dans le mot varie d'une langue à une autre. L'accent peut être fixe, c'est-à-dire il frappe toujours une même syllabe du mot. En français, c'est la dernière syllabe qui est affectée, en tchèque c'est la première syllabe du mot, en polonais l'avant-dernière et ainsi de suite.

Dans plusieurs autres langues, par contre, l'accent affecte différentes syllabes dans différents mots. Il n'est pas attaché à une syllabe déterminée dans tous les mots tout en ayant une place fixée dans chacun d'eux, tel est le cas du russe : по'лет, 'кошка, ко'рова. Cet accent est appelé accent libre. Il est utilisé souvent pour différencier la signification des mots: 'ЗАМОК — за'МОК, 'атлас-ат'лас, etc. Néanmoins, certaines langues à accent essentiellement fixe l'emploient également à des fins de différenciation. Ainsi, la place de l'accent anglais étant par principe fixe — c'est la syllabe initiale qui est affectée - la langue admet pourtant une certaine liberté, puisque l'anglais distingue entre 'import — substantif et im'port — verbe. Cf. en espagnol — 'canto, ter'mino,

formes du présent et — cantó, terminó, formes du passé défini, etc.

Dans certaines langues l'accent est mobile en ce sens qu'il peut se déplacer dans les formes d'un même mot et en changer la valeur grammaticale. Tel est l'accent du russe, cf. " руки— pluriel nominatif, ру'ки— singulier génitif.

La place de l'accent dans le mot varie également d'une période à l'autre au cours de l'évolution de la langue. Le français a gardé la syllabe accentuée du latin vulgaire : 'dorsum >'dos ; 'colubra (l. cl.) >co'lubra (l.v.)>cou'leuvre, etc. Or, en latin, c'est la pénultième et l'antépénultième qui étaient accentuées. En ancien français, par contre, l'accent affectait généralement la dernière syllabe et moins souvent la pénultième (quand le mot avait pour finale e, prononcé à l'époque) : bon'té, par'tir, 'table, 'porte.

Tout en affectant une même syllabe en latin et en français, l'accent a une place différente, dans ces langues, par rapport au volume du mot, en ce sens que c'est tantôt la dernière ou l'avant-dernière syllabe qui était accentuée (le français), tantôt l'avant-dernière ou l'antépénultième (le latin). Ce fait, paradoxal en apparence, au fond ne l'est point, le français ayant éliminé toutes les syllabes posttoniques à l'exception de celles qui avaient un a réduit en e. C'est ainsi que l'accent du français est devenu final par excellence. On l'appelle accent oxyton. Tous les mots empruntés postérieurement au latin ont dû se faire à la loi de l'accentuation française, et force leur était de modifier la syllabe accentuée. Il n'y a qu'à comparer l'accentuation des doublets: 'fabrica >'forge, mais fa'brique; 'fragilem >'frêle, mais fragile; 'mobilem >'meuble, mais, mno'bile, etc. Les mots d'origine populaire ayant passé du latin au français ont gardé l'accentuation latine — l'accent frappe une même syllabe dans les mots des deux langues. Par contre, les mots d'origine savante, introduits dans le français à l'époque où celui-ci a créé ses propres lois d'accentuation, ont été assimilés, en ce sens qu'ils ont accepté l'accent français qui frappait la dernière ou l'avant-dernière syllabe du mot: ' fabrica > fa'brique.

Depuis le XVII^e siècle, l'accentuation du français a connu une autre modification encore: l'accent final est devenu général et obligatoire pour tous les mots du vocabulaire y compris les emprunts en vertu de la chute du e instable ['tablœ>'tabl].

Il convient de signaler que les langues romanes, langues d'une commune origine, ont d'ordinaire toutes une même syllabe accentuée, celle qui l'était en latin. Cependant, vu certaines divergences de l'évolution des voyelles posttoniques dans diverses langues romanes, l'accent affecte tantôt la dernière syllabe (le français), tantôt la dernière et l'avant-dernière (l'espagnol), tantôt l'avant-dernière (l'italien), etc.

'bossus — 'bas, fr. — 'bajo, esp. — 'basso, it. — 'baixo, port. se'curus — 'sûr, fr. — se'guro — si'curo — se'guro. boni'tatem — bon'té — bon'dad — bon'ta — bon'dade.

Les langues romanes ont néanmoins créé leurs propres règles d'accentuation qui varient d'une langue à une autre, et confèrent à chacune d'elles sa physionomie.

Dans la chaîne parlée, l'accentuation dans les deux langues, le français et le russe, s'effectue également de façon différente. Le mot significatif (mot plein) du russe garde en général son accent quelle que soit sa place dans la phrase (les quelques exceptions sont dues surtout à l'emploi adverbial de noms précédés d'une préposition — 'за морем, 'за городом, 'под гору, etc.) Cf. Вы хо'тите у'ехать — Хо'тите вы у'ехать? — Вы не хо'тите у'ехать. P. Fouché lui donne le nom d'accent analytique.

Par contre, ce n'est plus le mot qui est délimité à l'aide de l'accent dans la chaîne parlée du français, c'est généralement un groupe de mots qui est affecté de l'accent. Celui-ci est appelé par P. Fouché accent synthétique. Les unités accentuées du français ce sont des groupes de mots. «L'accent n'appartient pas au mot, mais au groupe» (M. Grammont). Cf. C'est un crayon. C'est un crayon 'bleu. Vous savez. Vous savez 'tout. Vous ne savez pas 'tout. Toutefois un mot peut coïncider avec un groupe accentuel : re'vient.

L'accent se déplace d'un mot significatif à un autre suivant les règles de l'accentuation française. Il est donc mobile dans la chaîne parlée du français: Vous dési'rez par'tir? Désirez-'vous par'tir ? Vous ne désirez 'pas partir? (à comparer aux phrases identiques du russe citées plus haut). Tout mot significatif du français peut donc perdre son accent dans la phrase.

Quant aux mots-outils et mots à valeur grammaticale par excellence, ils sont de préférence inaccentués. Il leur arrive cependant de recevoir l'accent final du groupe, par exemple, à la forme interrogative et négative du verbe : il 'parle, parle-'t-il ? Il ne parle 'pas.

L'accentuation du groupe de mots se fait sur le modèle de celle du mot. Comme le français a éliminé toutes les syllabes posttoniques dans le mot, et que c'est la finale qui porte l'accent, il n'y a pas en français d'enclitiques (de mots inaccentués suivant l'accentué et formant avec celui-ci un même groupe accentuel), comme c'est le cas du russe – ска-'жи-ка. Tous les mots inaccentués faisant partie du même groupe que le mot accentué le précèdent toujours en français moderne. Ce sont des proclitiques.

Quelles sont les causes de cette accentuation particulière du français, les raisons de l'existence de groupes accentuels réunissant plusieurs mots dont un seul (celui qui est à la finale) porte l'accent? Pourquoi, par contre, la langue russe connaît-elle l'accent du mot dans la phrase? C'est que la structure morphologique du mot, dans les deux langues, est fort différente. Le mot russe porte en soi sa valeur sémantique et ses caractéristiques grammaticales ; tel le mot 'дом qui désigne la notion de maison et revêt la forme de flexion zéro à valeur du nominatif singulier. Tels autres — приобре'тался, произво'дился - des verbes à sens lexical précis dont la forme comporte les marques du temp_de l'aspect, de la voix, du genre et du nombre. Chacun des mots cités ci-contre a aussi sa forme phonétique (son accent sur une syllabe déterminée).

La structure morphologique du mot français est tout autre. C'est de préférence, une unité lexicale, un mot-radical amorphe. Que savons-nous au juste sur le mot trompette? Rien que sa valeur sémantique et encore n'en

sommes-nous pas sûrs, le mot en question pouvant désigner un objet et une personne : la trompette — le trompette. Le genre en détermine le sens. Pourtant c'est un mot à suffixe qui paraît porter en soi sa valeur grammaticale de genre. Que dire alors des mots amorphes, des mots dont la forme ne révèle rien de leur caractère grammatical tels que : efficace, table, parle, recherche, tribu, conte, nacre, cendre, etc.

Pour que ce mot-radical soit susceptible d'effectuer son rôle d'élément communicatif, pour qu'il porte dans la phrase, il doit recevoir ses caractéristiques grammaticales. Supposons ces quelques phrases :

- Je parle \ des recherches. La trompette \ se trouve \ sur la table. Les résultats \ les plus efficaces \ sont enregistrés | depuis hier.

La valeur grammaticale de la personne est marquée, dans le verbe, par les pronoms personnels préposés; sa valeur d'intransitivité — par le pronom se, son autre valeur grammaticale de voix par un verbe auxiliaire. Dans le nom, les valeurs de genre, de nombre, de détermination ou d'indétermination se trouvent représentées non pas dans le mot même, mais par d'autres mots tels que les articles. Les prépositions déterminent le rôle syntaxique du mot, et ainsi de suite.

Pour fonctionner dans une phrase, pour servir de moyen de communication, le mot doit revêtir une forme grammaticale déterminée. Ce sont des mots à valeur grammaticale, tels que pronoms personnels, verbes auxiliaires, articles, prépositions, etc. qui lui confèrent, dans la langue française, la valeur grammaticale demandée. Tous ces mots sont généralement préposés au mot significatif et c'est au moyen de l'accent que les deux valeurs - lexicale et grammaticale - sont réunies en un tout phonique. L'accentuation d'une langue est donc liée au caractère spécifique de son système grammatical, notamment à la structure morphologique du mot.

Vu ces rapports étroits, les groupes accentuels n'existent pas seulement en français. Quand il s'agit de constructions analytiques dans d'autres langues, il s'y constitue aussi des groupes accentuels. Cf. le conditionnel du russe — "мог бы, les articles en allemand — der 'Knabe. L'anglais, une autre langue analytique par excellence, connaît également l'accent.

8 Мелодическая система французского языка Mélodie

Séminaire №8

Thème: Système mélodique

- 1 Fonctions de la mélodie
- 2 Unités mélodiques du français
- 3 Structure mélodique du français:
 - a) phrase énonciative,
 - b) phrase interrogative,
 - c) phrase impérative,
 - d) phrase exclamative.

Le mouvement musical de la phrase – mélodie implique des variations de la hauteur du ton fondamental (du ton laryngien) qui est constitué par la fréquence des vibrations des cordes vocales. Il s'agit de la hauteur relative, des variations de hauteur et des intervalles.

La mélodie est utilisée à des fins différentes dans différentes langues. Néanmoins, dans toutes les langues, elle joue le rôle primordial dans l'organisation de la phrase. C'est grâce à l'ensemble de moyens intonatoires, y compris la mélodie, qu'un mot ou un groupement de mots devient une phrase:

- Incendie ! Salut ! Et alors? D'accord? Dans deux heures.

Le mouvement musical est donc une des caractéristiques essentielles, primaires et capitales de toute phrase. Or, chaque langue l'utilise d'une manière particulière qui lui est propre et qui lui confère un caractère spécifique. «Même pour une langue déterminée, il faut tenir compte des différences nationales et dialectales: l'intonation d'un Belge wallon, d'un Suisse romain, n'est pas celle d'un Français de Paris, et celle d'un Provençal diffère de celle d'un Tourangeau». (J. Marouzeau)

Pour apprendre à fond une langue, pour la parler correctement, il faut bien assimiler le mouvement musical de la phrase étrangère, substituant les règles intonatoires de celle-ci aux siennes propres (à celles de la langue maternelle).

Il arrive à la mélodie d'assumer, à elle seule, certaines fonctions grammaticales, à savoir, de définir le caractère des propositions dont la syntaxe est la même, soit - *Il est arrivé.* (au ton descendant). *Il est arrivé?* (au ton ascendant). C'est là une mélodie à valeur grammaticale (syntaxique).

La mélodie est utilisée également, de pair avec l'accent, pour répartir une phrase en syntagmes. Ce que notre ouïe, fort imparfaite d'ailleurs, perçoit souvent comme pause n'est parfois autre chose qu'un changement de ton.

Les variations de hauteur musicale créent, en outre, quantité de nuances de sens souvent très délicates. Dans une phrase affective, la hauteur musicale est solidaire des autres moyens intonatoires, tels que l'accent d'insistance, la pause,

le timbre, etc., pour rendre les moindres nuances des sentiments évoqués dans le débit: étonnement, joie, colère, etc. : ... *il n'a manqué de me le dire, son «Bonsoir, chérie». Tu l'entendrais? Il a cent façons de le dire... et, d'après celle qu'il emploie, je suis fixée, je sais si ça va et si ça ne va pas, si Monsieur a du vague dans l'âme, si j'ai fait quelque chose qui ne lui a pas plu...* (H. B a z i n).

Le rôle de la mélodie en français est exceptionnellement important et ceci parce qu'un autre procédé intonatoire tel que l'accent concourt moins à l'organisation de la phrase en raison de sa place fixe et de son intensité relativement faible. La mélodie varie suivant le type du discours. Le langage soutenu est plutôt monotone, il ne présente pas de variétés marquées. La parole de la conversation familière a, par contre, maintes variations de hauteur musicale, ce qui la rend vive et spontanée. L'entretien familial connaît des changements de ton fréquents en raison des raccourcis de phrase qui lui sont propres. Là où le langage soutenu recourt à une phrase développée expliquant minutieusement tous les détails et faits connexes à l'aide des mots, le style familier n'utilise souvent que des propositions nominales dans lesquelles la mélodie présente des variations nuancées et crée par cela même le sens. Ceci caractérise évidemment la mélodie d'un énoncé neutre où l'expressivité n'entre pas en jeu, bien qu'il soit difficile de s'imaginer le parler familier non émotif. C'est pourquoi le langage parlé cherche la variété musicale. P. Delattre a examiné le rapport des variations de l'onde fondamentale avec «les modes d'expression logiques fondamentaux, tels que la question, le commandement», etc. D'après lui, le français emploierait seulement dix intonations de base ou intonèmes qui se classent comme suit: 1) finalité, continuation majeure (syntagme non final de la phrase.), continuation mineure (groupe accentué au milieu du syntagme), implication (mot affirmatif ou négatif non final) et commandement réunis en intonations déclaratives; 2) question (totale) et interrogation (question partielle) formant les interrogatives; 3) parenthèse et écho (apostrophe) nommés intonations parenthétiques; 4) exclamation formant une exclamative.

Propositions énonciatives

Suivant le but de l'énoncé, il importe de distinguer les propositions énonciatives, interrogatives et exclamatives.

Toutes les propositions énonciatives, non emphatiques en français, ont cela de commun qu'elles se terminent par une descente mélodique: la voix baisse sensiblement à la fin de la proposition. Le début de cette espèce de proposition est identique dans toutes les variétés de phrase – il présente une partie montante (ascendante). Ce qui caractérise tout particulièrement le français, c'est que la montée s'effectue par des degrés plus ou moins insensibles. Elle ne connaît pas ordinairement de hauts ou de bas brusques. La mélodie présente une légère ondulation, un passage harmonieux d'une note plus basse à une note plus haute et vice versa. «C'est donc une ondulation aux contours nettement arrondis, sans

rien qui ressemble à des angles.»

Dans une proposition énonciative, la mélodie suit la ligne générale de «montante-descendante» qui présente toutefois deux variétés: a) partie montante jusqu'à l'avant dernière syllabe, suivie d'une descente à la fin; b) deux parties - montante et descendante - égales ou bien inégales, comportant une rupture nette entre les deux.

Suivant ce caractère du mouvement musical une proposition énonciative peut constituer soit une phrase à un membre soit une phrase à deux membres. M. Grammont prétend que toute phrase française se compose toujours de deux parties (ou de deux membres) nettement opposées l'une à l'autre du fait que le mouvement musical de la première partie est montant alors que celui de la deuxième est descendant.

Les phrases **à un membre** constatent simplement quelque fait et ne comportent pas d'opposition entre leurs parties. Le ton fondamental, dans les propositions énonciatives (une des variétés de la phrase à un membre), monte progressivement vers la fin de la phrase, jusqu'à son avant-dernière syllabe. Après quoi il descend à l'intérieur d'une même syllabe.

Dans les propositions interrogatives et exclamatives qui constituent généralement des phrases à un membre, le mouvement musical s'effectue également le plus souvent dans un seul sens qu'il soit ascendant ou descendant. Ce qui importe, dans les phrases à un membre, c'est que leur mélodie ne connaît pas de changement brusque du ton fondamental. Sont toujours intonées comme phrases à un membre celles qui ne comportent qu'un sujet-pronom et un prédicat (Il est malade. On revient.), qui ne renferment qu'une locution impersonnelle (Il fait froid. /Il est tard. / C'est impossible.) Les propositions nominales composées d'un seul mot ou bien de plusieurs dont l'un est le terme principal, les autres ne faisant que le déterminer (Le soir. Une nuit profonde.). Toutes les autres phrases sont susceptibles d'avoir les deux schémas mélodiques; il suffit d'y introduire l'idée d'opposition des notions logiques de sujet et de prédicat. Une seule et même phrase peut donc être intonée de deux manières différentes suivant le sens qu'on lui prête. Soit, la phrase suivante - *Le prix Goncourt 1963 est décerné à Armand Lanoux.* Une simple constatation du fait parmi tant d'autres en fait une phrase à un membre. Le désir de susciter l'attention de l'interlocuteur, d'opposer le sujet logique au prédicat logique en fait une phrase à deux membres. - *Le prix Goncourt 1963 | est décerné à Armand Lanoux.*

La phrase à un membre comporte tantôt un seul syntagme, tantôt plusieurs. Les linguistes ont démontré que le français possède deux variétés de phrases (L. Scerba, L. Armstrong, K. Barychnikova). Il se peut que M. Grammont ait été influencé par les théories qui veulent que la constitution de la phrase française soit toujours conforme au jugement logique comportant un sujet et un prédicat logiques.

Les phrases à deux membres. Le plus souvent, une proposition énonciative en français constitue une phrase à deux membres, opposant, à l'aide

de la mélodie, la première partie, nettement montante, qui renferme le sujet logique, à la seconde qui, elle, contient le prédicat logique et constitue une partie descendante. Les parties de la phrase à deux membres coïncident donc avec deux grandes unités du jugement: le sujet et le prédicat. La première partie, partie montante, se limite au sujet logique, tandis que la seconde partie descendante caractérise le. *Une commission de sept membres / arbitrera le différend frontalier entre les deux pays.* «La partie montante est celle qui annonce quelque chose et suscite une attente; la partie descendante est celle qui satisfait l'attente et conclut la phrase ». (M. Grammont).

Ce qu'il y a de particulier et de capital dans le mouvement musical de la phrase à deux membres, c'est qu'on passe d'une partie à l'autre sans transition, le passage du ton haut du dernier élément de la partie montante au ton bas du premier élément de la partie descendante est brusque, il comporte un intervalle assez grand. Selon L.Scerba, plus l'opposition entre les deux parties est accentuée, plus l'intervalle devient grand. Les deux parties sont susceptibles de contenir plusieurs éléments. Or, différents éléments de la première partie de la phrase quel que soit leur mouvement musical (il peut avoir des hauts et des bas), constituent globalement une partie montante. M.Grammont estime que la partie montante qui contient plusieurs éléments a son point le plus haut sur la dernière syllabe du dernier élément et un autre point de même hauteur ou bien légèrement plus bas à la fin du premier élément. Tous les autres éléments intermédiaires ne dépassent pas la hauteur musicale du premier point. Sur le plan syntaxique, la partie montante d'une phrase à deux membres peut revêtir divers termes de proposition commençant l'énoncé, suivant le rôle sémantique (logique) qui leur incombe. La partie descendante peut avoir également plusieurs éléments qui comportent des hauts et des bas, mais qui maintiennent néanmoins la ligne descendante qui caractérise la seconde partie de la phrase, en ce sens que la finale montante de chaque élément est toutefois plus basse que celle de l'élément précédent.

Le volume des deux parties peut être fort différent, le nombre des groupes accentuels ou des syntagmes n'étant pas nécessairement le même dans le premier et le second membre. Témoins les phrases qui suivent:

Dans la vaste salle / où se promènent les « tangentes », / chargés de surveiller les élèves, / le professeur qui préside l' examen / lit le texte des sujets de compos'tion. Po'ète errant, / la 'viole d'amour sur le 'dos /, la 'plume à la' toque, / il 'marche / le long des vieilles' routes, / croi' sant les' moines men' diants, / les vaga'bonds et les pèlerins de Compos'telle. / / (P. Vaillant-Couturier).

Les différences intonatoires caractérisant les deux types mélodiques sont utilisées pour opposer des propositions nominales simples à celles qui contiennent un circonstanciel et ne comportent pas de forme verbale. Il suffit de comparer deux propositions qui suivent: la première - *Le matin, / composition française.* C'est une phrase à deux membres avec cassure au milieu opposant le sujet et le prédicat logiques. Elle traduit l'idée suivante: le matin aura lieu une

composition française. La deuxième phrase comporte les mêmes mots, mais a un tout autre sens: *Le matin; composition française*. Elle comprend deux propositions à un membre, chacune présentant une simple constatation de faits et introduisant l'interlocuteur dans le climat de l'examen. La phrase rend l'idée que voici: c'est le matin, on écrit une composition française.

L'opposition qui caractérise une phrase à deux membres se manifeste avec évidence dans les phrases où les subordonnées circonstancielles et les tours participes précèdent la principale, le début de la phrase formant toujours une partie montante: *Lorsque la nuit fut bien apprivoisée, / Mermoz essaya l'Océan*.

Le complément circonstanciel quand il est plus ou moins développé et qu'il commence la phrase, constitue souvent le premier membre montant de la phrase

Sur le rythme impair d'un galop de cheval / Paul compose son poème. Parmi les phrases à deux membres, on compte également des coordonnées et des juxtaposées renfermant une opposition antithétique: *Tel maître, / tel valet. Plus on le fréquente, / plus on apprécie son humour*. Quand une proposition comporte un groupe de sujet et un groupe de prédicat, elle constitue presque toujours une phrase à deux membres: *Chaque seconde / faisait d'elle un nouvel univers. Ces combats acharnés / résonnaient dans Christophe*. (R. Rolland). C'est le contexte bien large dit macrocontexte, parfois tout le contenu du livre, qui détermine la présence ou l'absence de l'opposition.

Une phrase segmentée, avec reprise, forme toujours une phrase à deux membres quel que soit le terme qui est repris:

- *Les serpents, / c'est méchant. " Oui, / les étoiles, / ça me fait toujours rire. " Alors, toutes les étoiles, / tu aimeras les regarder.* (A. de Saint - Exupéry)

La mise en relief à l'aide des tours tels que c'est... qui, que; ce qui... c'est..., etc. constitue également une phrase à deux membres: *Ce qui embellit le désert, / c'est qu'il cache un puits quelque part.. / / C'est le temps / que j'ai perdu pour ma rose.* (A. de Saint - Exupéry)

Néanmoins la répartition en syntagmes (ou en parties montante et descendante) dépend dans ce cas du contexte. Dans le même fragment se trouve une autre phrase ayant celle qui est citée ci-contre pour début. La partie montante aura nécessairement un autre volume: *C'est le temps que tu as perdu pour ta rose / qui fait ta rose si importante.* (A. de Saint - Exupéry.)

A l'intérieur d'une phrase longue, comportant beaucoup de syntagmes, on varie parfois la mélodie, pour éviter la monotonie du mouvement musical. On modifie celui-ci de plusieurs manières. Il suffit, par exemple, de mettre en relief une des syllabes au détriment de celle qui suit et baisser le ton, pour reprendre la montée ensuite. Le nombre des syntagmes à l'intérieur d'une phrase est particulièrement grand quand il s'agit d'une énumération. Alors on passe, au milieu de la phrase, des parties montantes aux parties descendantes pour reprendre ensuite le ton montant. Soit cette phrase, tirée d'un chapitre de « Terre des hommes » par A. de Saint-Exupéry: *Vidé peu de ton sang, de tes forces, de*

ta raison, (1) tu avançais avec un entêtement de fourmi, (2) revenant sur tes pas pour contourner l'obstacle, (3) te relevant après les chutes, (4) ou remontant celles des pentes qui n'aboutissaient qu'à l'abîme, (5) ne t'accordant enfin aucun repos, (6) car tu ne te serais pas relevé du lit de neige (7). Les réponses aux questions présentent, d'après les données de l'expérience faite par K. Barychnikova, quelques particularités dans le mouvement musical de la phrase. La ligne générale est, tout comme dans une proposition énonciative, «montante-descendante ». Il n'y a que le caractère de la descente qui est spécial et encore l'est-il dans un type particulier de réponse, dans les réponses à affirmation ou à négation. La fin se caractérise par une descente brusque, tandis que dans les réponses qui constatent quelque chose, le ton baisse graduellement. Cette chute brusque doit souligner le caractère catégorique de la réponse. Le diapason de la hauteur dans le ton des réponses à affirmation ou à négation est sensiblement plus étendu. Par exemple: *Bien sûr. Evidemment. Du tout. Nenni.* etc.

La mélodie de certains types de syntagmes demande une explication à part. La négation et l'affirmation au début de la phrase constituent toujours une partie descendante, si elles forment un syntagme à part: *Non, je ne l'ai pas vu. \ Bien sûr, on va partir. Oui, on reviendra. * Le mouvement musical du syntagme que forme l' apposition dépend de la place qu'elle occupe dans la phrase. A la fin de la proposition, le ton est bas et il descend nettement à la dernière syllabe. Au milieu de la proposition le ton est bas, mais il monte légèrement à la dernière syllabe comme s'il reprenait le mouvement musical de la phrase qui ne touche pas encore à sa fin.

Les apostrophes, au début de la phrase, forment un syntagme au ton ascendant, par exemple: Marie , viens vite. Monsieur, à quelle heure comptez vous rentrer?

A la fin de la phrase, c'est un syntagme au ton descendant, comme n'importe quel syntagme clôturant une proposition à moins que ce ne soit une proposition interrogative ou exclamative. Citons un exemple tiré d'une nouvelle de A. Daudet: *Voile-toi la face, Muse des comices agricoles.*

Une incise peut avoir deux schémas mélodiques. Sa mélodie est indépendante de celle de la phrase dont elle fait partie. C'est la mélodie d'une phrase à un membre quand elle présente une coordonnée ou une juxtaposée. Par ailleurs, la melodie de l'incise fait corps avec l'intonation de la phrase. Elle est prononcée sur un ton bas, le plus souvent suivi d'une légère montée vers la fin pour reprendre le mouvement mélodique de la phrase. Le rythme de l'incise est plus accéléré que celui du reste de la phrase : *Après un voyage interminable - cinq longs jours- notre train s'arrêta à Glérêt.*

Propositions interrogatives (directes)

Le mouvement musical d'une proposition interrogative dépend, primo, de la portée de l'interrogation, et, secundo, des procédés d'interrogation utilisées dans la phrase.

L'interrogation porte soit sur le prédicat ou sur l'ensemble de la phrase (question totale), soit sur quelque autre terme de la proposition (question partielle). Les procédés de l'interrogation varient dans les deux groupes de propositions interrogatives. Quand il s'agit du prédicat, l'interrogation est marquée tantôt par l'inversion du sujet, tantôt par la particule (formule) interrogative *est-ce que*, combinées toutes les deux avec un ton particulier, tantôt par la mélodie seule qui reçoit alors une valeur syntaxique vu l'ordre direct des mots que conserve la phrase.

Si l'interrogation porte sur quelque autre terme de la proposition, elle est exprimée généralement par des termes interrogatifs qui se combinent avec d'autres procédés grammaticaux tels que l'inversion et la particule interrogative *est-ce que*. La question partielle reçoit également une mélodie spéciale. Le fait que la phrase est interrogative influe dans tous les cas sur la hauteur musicale de la phrase. Mais le contour du mouvement musical (le début et la fin) varie néanmoins considérablement d'une espèce de phrase à une autre, en fonction de la place des mots qui constituent l'élément sémantique capital de la question. Les procédés essentiellement grammaticaux le mettent généralement en relief. Le linguiste russe A. Pechkovsky a eu grandement raison d'insister sur le fait que les moyens grammaticaux, lexicaux et phonétiques sont interchangeable dans l'interrogation. Quand ce sont les premiers qui se chargent de marquer la question, le ton joue un rôle secondaire; à la fin de la phrase, il diffère bien peu de celui de la proposition énonciative. Par contre, c'est lui qui révèle le caractère interrogatif de la proposition où l'ordre direct des mots est respecté.

Toutes les phrases interrogatives ont ceci de commun qu'elles marquent du ton le plus haut celui des mots de la phrase, qui est essentiel pour l'interrogation. Par exemple: *Partiras-tu **demain** pour Paris? Partiras-tu demain **pour Paris**?*

Dans les phrases interrogatives où l'ordre direct des mots est respecté, le ton assume seul la fonction grammaticale d'interrogation. C'est lui qui marque le caractère interrogatif de la phrase. Il est toujours montant. Le point le plus haut caractérise généralement la dernière syllabe de la phrase parce que le plus souvent c'est elle qui fait partie du mot constituant le noyau sémantique de l'interrogation.

Le ton à la fin de la dernière voyelle monte d'une octave par rapport à son début. La montée est brusque, rapide et très considérable. Nous citons ci-dessous deux phrases empruntées à V. Pinaïeva: *Ça dépend de nous? Le docteur n'est pas venu?*

Généralement la hauteur du ton, dans le syntagme, se maintient à peu près au même niveau jusqu'au début de la dernière syllabe, sur laquelle le ton monte rapidement. C'est ce contraste entre la hauteur des syllabes précédant la finale et celle de la finale qui met en relief l'interrogation dans la question générale (mélodie montante). M.Grammont estime que les phrases interrogatives dont l'ordre de mots ne diffère pas de celui d'une proposition énonciative commencent «d'ordinaire environ une quarte plus haut que la phrase énonciative

corrèspodante» .

Dans la langue parlée, cette espèce de question devient de plus en plus usitée, elle se répand au détriment des autres types (question avec inversion, question comportant la particule interrogative *est-ce que*). Or, il arrive que la montée du ton dans l'élément final soit suivie d'une descente sur la même syllabe, ce qui, selon V. Pinaïeva, s'explique par le fait que la question suggère la réponse, dont celui qui questionne est plus ou moins sûr.

Il se peut que le mot-noyau sémantique de l'interrogation ne se situe pas à la fin de la phrase, qu'il y ait d'autres mots qui le suivent. Alors, la phrase comporte deux points très hauts: le mot en question et la dernière syllabe de la phrase. Témoins cette phrase comportant une mélodie «montante-descendante-montante» *C' est à elle que vous faites toutes vos confidences?* Cependant la deuxième partie comporte souvent une descente, c'est qu'elle ne fait qu'ajouter des idées accessoires peu importantes ou bien déjà connues sur lesquelles l'interrogation ne porte pas ou bien n'insiste pas (mélodie «montante-descendante »).

La phrase qui comporte la particule interrogative *est-ce que* a son point le plus haut sur la formule interrogative. Le mot qui est le centre (noyau) sémantique de la phrase est mis en relief par un ton mélodique descendant : *Est-ce que vous partez?* Citons d'autres exemples du même genre: *Est-ce que cela vous plaît? Est-ce qu'il est heureux? Est-ce qu'on revient tard? Est-ce que vous fumez? Est-ce que c'est défendu?* etc.

Généralement, la première voyelle de la particule interrogative *est-ce que* est prononcée sur un ton élevé, elle est plus forte et plus longue que sa deuxième voyelle. La phrase peut comporter un deuxième noyau sémantique également important pour l'interrogation. Alors, il y a deux points élevés en plus dont le dernier, à la fin de la phrase, atteint un point plus haut: *Est-ce que vous partez demain?* Si toutefois l'interrogation ne porte que sur le verbe, le dernier mot du syntagme n'ayant qu'une valeur complémentaire se prononce sur un ton descendant (mélodie «descendante-montante-descendante»). Citons d'autres exemples pour les deux variantes: *Est-ce qu'il est heureux dans sa famille?* ↑ *Est-ce qu'il est heureux* ↑ dans sa famille? ↓ *Est-ce qu'on revient tard ce soir?* ↑ *Est-ce qu'on revient tard* ↑ ce soir? ↓ *Est-ce que vous fumez dans la salle de séjour?* ↑ *Est-ce que vous fumez* ↑ dans la salle de séjour? ↓ etc.

Comme l'interrogation, dans ces phrases, est exprimée par la particule interrogative *est-ce que*, le ton de la syllabe finale peut ne pas dépasser la hauteur de la voyelle initiale de *est-ce que*. Il lui arrive même souvent d'être plus bas que le ton de la première syllabe de la phrase (mélodie «descendante-montante»).

Dans une phrase où l'interrogation porte sur le prédicat, ou sur l'ensemble de la phrase, elle peut être exprimée par la postposition du sujet. Le mouvement mélodique est d'ordinaire ascendant. Il arrive toutefois que le début de la phrase renfermant l'inversion commence sur un ton élevé qui dépasse la hauteur mélodique de la syllabe finale. D'ailleurs, tout changement d'ordre logique ou

émotionnel est suivi de modifications dans le mouvement musical de la phrase en ce sens que la place du ton le plus haut varie suivant l'importance (logique ou affective) qu'on attribue à tel ou tel terme de la proposition.

Quand l'interrogation porte sur un terme de la proposition autre que le prédicat (question partielle), la proposition comporte d'ordinaire un mot interrogatif placé au début. Généralement celui-ci est appuyé par l'inversion du sujet si toutefois la question ne porte pas sur ce dernier

(Que voyez-vous? Quand rentre-t-il?) ou bien par la particule interrogative *est-ce que* (Qu'est-ce que vous voulez? Quand est-ce qu'il rentre? Qui est-ce qui vient?)

La prononciation courante de ces phrases interrogatives comporte un ton haut sur le mot interrogatif, le reste de la phrase étant caractérisé le plus souvent par un ton descendant comme suit (mélodie «descendante »). Le début de la phrase atteint une note assez haute (300 - 340 Hz.). Où vas-tu? Qui l'a fait? Quand rentres-tu? Que fait-il? Ces phrases sont prononcées sur un ton descendant. Ce même mouvement musical caractérise également les phrases interrogatives qui contiennent la particule interrogative *est ce que*. Témoin la phrase qui suit: *Pourquoi est-ce que tu me demandes ça?* Il arrive toutefois que cette espèce de phrase où le ton le plus haut porte sur le mot interrogatif comporte également une montée vers la fin. C'est le cas des phrases où l'interrogation est exprimée par tous les mots d'une façon plus ou moins égale. Tout mot porte dans ce genre d'interrogation. Par exemple: *Avec qui partez-vous demain?* La partie descendante d'une phrase interrogative n'atteint jamais la note basse, qui caractérise la syllabe finale de la proposition énonciative.

L'intensité des voyelles des mots interrogatifs accentués (qui, que, quand, où, etc.) est fort grande, elle dépasse l'intensité des autres voyelles du syntagme et même celle de la voyelle finale accentuée. La durée de la voyelle dans le mot interrogatif ne se ressent pas de l'accent, elle ne présente pas de variations considérables par rapport à d'autres voyelles du syntagme.

Dans le style familier du français actuel, il existe des phrases interrogatives dont la structure est toute différente de celle des phrases étudiées dans ce même chapitre. Il s'agit des phrases où l'ordre direct de mots est respecté, tandis que le mot interrogatif est rejeté à la fin de la proposition: *Il est revenu quand?* *Ça a commencé à quelle heure?* *Vous avez procédé comment?* *Cela coûte combien?*, etc. On prononce ces phrases sur un ton plus ou moins uniforme, parfois comportant une montée à peine perceptible, jusqu'au mot interrogatif où on effectue une montée brusque et considérable (mélodie montante). Le mouvement musical de ces questions suit donc la même ligne que celui de l'interrogation portant sur le prédicat dans une phrase où l'ordre des mots est direct (*Il est revenu ?*).

Types de phrases affectives

Il existe beaucoup de phrases affectives présentant des variétés

d'intonation riches en nuances, souvent très délicates à définir.

Différents procédés entrent alors en jeu: ton, accents, durée des sons, timbre, pause, etc. Tantôt ces procédés intonatoires sont solidaires du sens des mots qui forment la phrase, tantôt il leur arrive d'être autonomes, de conférer à la phrase un sens fort spécial qui ne correspond pas au sens des mots constituant la proposition. Nous donnons ci-dessous quelques exemples de phrases affectives à intonation particulière.

Les phrases exclamatives se prononcent parfois sur un ton montant qu'on retrouve dans une phrase interrogative. Pourtant la montée du ton dans une phrase exclamative n'atteint pas généralement la hauteur musicale qui caractérise la syllabe finale dans une interrogation générale. L'élément final de l'exclamation se prononce sur un ton moins haut que celui de l'interrogation. Ce qui souligne surtout la montée, c'est une légère descente que le ton effectue sur la syllabe qui précède la finale. En voici quelques exemples: Que tu *es* bête! Que *c'est* joli! Mais tu *es* fou!

Néanmoins les phrases exclamatives ne constituent pas toujours un syntagme au ton ascendant. On les prononce plus souvent sur un ton «montant-descendant», tout comme une phrase à un membre. C'est que ce n'est pas le ton à lui seul qui caractérise la phrase exclamative, c'est plutôt l'accent exclamatif à la base duquel «se trouve un accent d'insistance» qui donne un caractère particulier à ces phrases. L'accent d'insistance affective allonge considérablement la première consonne ou bien la première voyelle s'il n'y a pas de consonnes dans le mot exclamatif, renforce la syllabe accentuée et augmente sa hauteur. M. Grammont compare les deux phrases suivantes; la première est une exclamation, alors que la deuxième est une phrase à accent d'intensité ordinaire: - *imbécile* ! - *Vous n'êtes qu'un imbécile*. «...on remarquera que la syllabe **im-** est plus longue et plus intense dans le premier cas, mais en même temps sensiblement plus basse. Le **b**, long dans les deux cas, l'est un peu plus dans le premier; il est aussi plus intense, rarement plus haut. C'est avec l'é qu'apparaît dans le premier cas la grande intensité exclamative; elle est accompagnée d'une augmentation de hauteur approximativement égale à la baisse qu'accusait la syllabe **im-** en sorte qu'il y a entre ces deux syllabes **im-** et **bé-** un grand contraste musical qui accentue l'effet». Citons quelques exemples de phrases exclamatives dont plusieurs comportent des interjections, mots affectifs par excellence: - Q:uel "bon réveillon nous allons faire après la messe! - C:omment! vingt francs! Vous êtes f:ou ! Vous m'avez vendu les au tres dix francs la pièce. (E. Zola) - Oh : ! c'est le plus f:ourbe et le plus f:aux des hommes! Oh : ! je suis j:aloux par in9iants! (V. H u go)

- Ah : ! qu:elle tranquillité! - Oh : ! q:uel spectacle! Oh : ! celle-ci ...R:atée!
- M:aladroit! S:aligaud! - S:alaud ! - C:omme elle est belle / M :alheureux ! - Q:uelle horreur!

Souvent une phrase exclamative renferme, outre le mot exclamatif, un autre qui «est sémantiquement le plus important de la phrase. Il s'ensuit deux variétés intonatoires que M. Grammont commente comme suit. Ainsi l'on

pourra dire: **Quelle** infamie! - avec l'effort sur quelle et une descente progressive sur infamie, dont l 'f sera pourtant allongé; mais on dira beaucoup plus fréquemment: Quelle infamie! avec quelle assez bas et assez faible, et tout l'effort sur famie aussi sera soutenu». L'emphase peut être également rendu en français par un autre moyen phonétique qui s'ajoute le plus souvent à d'autres procédés intonatoires: on prononce le mot emphatique en espaçant les syllabes comme suit: - C'est in-sup-por-table! - C'est in-sen-sé! - Sen-sa-tion-nel!

Quand on vous importune, et que vous désirez manifester votre mécontentement d'avoir été ennuyé et dérangé dans le cours de vos pensées ou bien dans vos affaires ce qui arrive bien souvent quand on parle aux enfants l'intonation de la phrase s'en ressent immédiatement. Le rythme de la phrase est plus accéléré, le ton monte jusqu'à la dernière voyelle où il subit une modulation marquée pour descendre lentement à la fin de la phonation. Ce qu'il y a de particulier dans ces phrases, c'est que la voyelle finale s'allonge considérablement. La longueur de la voyelle accentuée fait surtout une impression particulière dans les syllabes finales ouvertes ou bien devant une consonne non allongeante. Du fait que les voyelles en cette position sont en principe brèves, leur allongement insolite, dans cette position, confère à l'intonation une portée exceptionnelle. Témoins les passages suivants tirés du conte « Le petit prince » interprété par G. Philipe: - Et tu crois, toi, que les fleurs...- Mais non [n̄:ɔ:] ! Mais non ! Je ne crois rien ! [rje:]J'ai dit n'importe quoi [kwa:]. Je m'occupe, moi, de choses sérieuses. Pourquoi viens-tu d'éteindre ton réverbère? - C'est la consigne. - Mais pourquoi viens-tu de le rallumer? C'est la consigne [k̄'si:ŋ].

Lorsqu'on insiste sur un fait et qu'on veut attirer l'attention de celui à qui l'on parle, on est souvent obligé de réitérer la demande. Parfois il nous arrive d'être irrité à cause du manque d'intérêt de la part de l'interlocuteur. Le mouvement mélodique d'une phrase interrogative a dans ce cas le contour que nous avons étudié dans le chapitre précédent, à moins que la montée ne soit plus brusque et plus considérable. Elle l'est dans chaque syntagme s'il s'agit d'une question segmentée. Le sujet, au début de la phrase, reçoit un accent d'insistance. Les voyelles finales de chaque syntagme subissent un allongement considérable quelle que soit la syllabe affectée par l'accent:- *Alors les épines, à quoi servent-elles? Les épines* ["lez e'pi:n], *à quoi servent-elles?*

Il existe des phrases qu'on peut appeler émotives du fait qu'elles expriment affection ou tendresse dans un récit d'ordre sentimental et touchant, qui affecte une sensibilité un peu romanesque. Ces phrases se caractérisent par un rythme plutôt ralenti. Elles sont réparties en segments beaucoup plus courts que ceux de n'importe quelle autre phrase du style non affectif. Ces phrases comportent en plus des accents d'intensité logique ou affective. La durée des voyelles finales en syllabes accentuées, à la fin du syntagme, est susceptible d'augmenter. Quant à la mélodie, elle ne comporte pas d'inflexion de voix particulière. Soit, la phrase qui suit: Et si je connais, moi, une fleur "**unique** au monde, qui n'existe "**nulle part**, sauf dans ma planète, " et qu'un petit mouton peut anéantir d'un

seul coup, comme ça, un matin, sans se rendre compte de ce qu'il fait, ce n'est pas important ça!

Un ordre se caractérise le plus souvent par un ton haut au début de la phrase, suivi d'une descente. Plus l'ordre est catégorique, plus la dernière note est basse: Asseyez- **vous!** Prenez **donc !** Vas-y à cette **place!** **Viens!**

Les variations de ton, en français, servent à modifier complètement le sens de certains groupements de mots; un mouvement mélodique particulier en fait des phrases stéréotypées. On appelle parfois cette intonation une intonation autonome (L. Spitzer), parce qu'elle ne correspond pas au sens des mots qui forment ces phrases stéréotypées. Elle donne un sens tout particulier à la phrase. Il suffit de comparer les quelques phrases parallèles: Tu penses à cette affaire. Tu t'es défendu, j'espère? - Tu penses comme un beau diable. (Roussin).- Que voulez-vous en faire? - Hélas ! sa femme les avait faites, mais elle avait oublié de les sucrer. Que voulez-vous! on devient distrait en vieillissant. (A. D a u d et). **Tu** parles, tu parles sans t'arrêter une seconde. - Il te plaît, ce vin rouge? **Tu** parles! Je n'en ai bu du comme ça depuis que j'ai quitté la France. (E. Triolet)

Comparez également les paires de phrases données ci dessous:

- *Voyez- vous ça?* - *Voyez- vous ça!* - *Parlons-en.* - *Parlons-en !* etc.

Citons le témoignage de Ch. Bally. «Il est instructif de distinguer les intonations différentes d'un même mot exclamatif qui peut servir à des fonctions très différentes (comparez, par exemple: «Allons! du courage ! » « Allons! je me résigne! » « Allons! ne vous fâchez pas! »).

9 Литература, рекомендуемая для изучения дисциплины

Основная литература

1 **Шигаревская, Н.А.** Курс теоретической фонетики французского языка / Н.А. Шигаревская.- М.: Высшая школа, 1983. – 256 с.

2 **Рапанович, А.Н.** Фонетика французского языка/ А.Н. Рапанович. - М.: Высшая школа, 1980. – 284 с.

3 **Соколова, В.С.** Фонетика французской разговорной речи./В. С. Соколова., Н. И. Портнова. - М.: Высшая школа, 1990. – 167 с.

4 **Щерба, Л.В.** Фонетика французского языка/ Л. В. Щерба. - М.: Изд-во лит. на иностранном языке, 1953. – 311 с.

5 **Литкенс, К. Я.** Введение в фоностилистику французского языка/ К. Я. Литкенс, З. Н. Чеснокова.– Рязань: [б.и.], 1990. – 102 с.

Дополнительная литература

1 **Зиндер, Р.Л.** Общая фонетика/ Р. Л. Зиндер. - М.: Высшая школа, 1980. - 290с.

2 Лингвистический энциклопедический словарь. - М.: Советская энциклопедия, 1990. – 683 с.

3 **Торсуева, И.Г.** Интонация и смысл высказывания / И. Г. Торсуева. - М.: Наука, 1979. – 110 с.

4 **Блохина, Л.П.** Просодические характеристики речи/ Л. П. Блохина., Р. К. Потапова. -М.: МГПИИЯ, 1982. – 75 с.

5 **Гордина, М. В.** Фонетика французского языка / М. В. Гордина. - Л.: ЛГУ, 1973. – 202 с.

6 **Златоустова, Л.В.** Общая и прикладная фонетика /Л. В.Златоустова, Р. К. Потапова, В. В.Потапов., В. Н. Трунин-Донской. - М.: Изд-во Московского университета, 1997. – 415 с.

7 **Кодухов, В. И.** Общее языкознание/ В. И. Кодухов. - М.: Высшая школа, 1974. – 312 с.

8 **Литкенс, К.Я.** Современные тенденции французского произношения /К. Я. Литкенс. - М.: МГПИ им. В. И. Ленина, 1985. – 93 с.

9 **Потапова, Р. К.** Коннотативная паралингвистика /Р. К. Потапова. - М.: Триада, 1997. – 65 с.

10 **Портнова, Н. И.** Фоностилистика французского языка/ Н. И. Портнова.– М.: Высшая школа, 1986. – 143 с.

11 **Светозарова, Н.Д.** Интонация в художественном тексте/ Н.Д. Светозарова.– Санкт-Петербург, 2000.- 180 с.

12 **В. Malmberg.** La phonétique/В. Malmberg - Paris. Presses universitaires de France, 1987. - 126 P.

Периодическая литература

1 Вопросы языкознания.

2 Филологические науки.

3 **Гак, В. Г.** Норма и толерантность /В.Г. Гак // Иностранные языки в

школе. - 1984. - № 4. – С. 7-15.

4 **Касевич В. Б.** О восприятии речи /В.Б. Касевич//Вопросы языкознания. - 1974. - № 4. - С. 71-80.

Методические указания к практическим занятиям и курсовым проектам

1 **Путилина, Л.В.** Методика анализа просодических (частотных) характеристик речи: методические рекомендации к спецкурсу по теоретической фонетике/Л.В. Путилина.- Орск: ОГТИ, 2003., 30с.

2 **Путилина Л.В.** Фонетический эксперимент: методика проведения и описание: методические рекомендации/Л.В. Путилина.- Орск: ОГТИ, 2002., 30с.

Список использованных источников

1 Шигаревская, Н.А. Курс теоретической фонетики французского языка / Н.А. Шигаревская.- М.: Высшая школа, 1983. – 256 с.

Приложение А **(обязательное)** **Темы курсовых и научных проектов**

Целью курсового и дипломного проектирования является подготовка и проведение собственного фонетического исследования по наиболее актуальным направлениям на основе использования аутентичных звучащих текстов.

1 Социально-стилистические аспекты вариативности сегментных единиц.

2 Просодические средства французского языка и выражение экспрессивности.

3 Явление интерференции в речи старшеклассников и методы их устранения.

4 Обучение интонированию наиболее употребительных формул речевого этикета на начальном этапе обучения.

5 Произносительный стандарт современного французского языка.

6 Ритмико-интонационное оформление речи дикторов (русский и французский языки).

7 Фонетическая организация формул речевого этикета в русском и французском языках.

8 Употребление э беглого и дополнительных ударений как стилеобразующих средств в различных видах звучащей речи.

9 Отражение основных тенденций развития французского языка в дикторской речи.

10 Пауза как стилеобразующий фактор.

11 Речь дикторов новостей как особый фоностиль.

12 Интерференция в Канадском французском.

13 Гендерный фактор в произношении.

14 Влияние социальных ролей на вариативность интонации формул речевого этикета.

15 Элементы просторечья в дикторской речи.

16 Особенности парижского просторечья .

17 Ударение в современном французском языке.

18 Явление связывания в современном французском языке.

19 Внешние и внутренние факторы звуковых модификаций.

20 Влияние степени контроля на фонетическую организацию звучащего текста.

21 Выражение вежливой тональности просодическими средствами языка.

22 Интонационная организация формул речевого этикета во французском и английском языках.

23 Выражение эмоций на уровне интонации в русском и французском языках.

- 24 Произносительные стили современного французского языка.
- 25 Интонация современного французского языка /диалогическая речь/.
- 26 Выражение фоностилевых черт интонационными средствами языка.
- 27 Фонетические особенности дикторской речи в системе вокализма.
- 28 Фонетические особенности дикторской речи в системе консонантизма.
- 29 Интонационная организация дикторской речи.
- 30 Выражение характера персонажей басен Лафонтена интонационными средствами.
- 31 Явления сцепления и связывания в современном французском языке.
- 32 Роль пауз хезитации в речи.
- 33 Интонация в художественном тексте.
- 34 Фонетические особенности французской разговорной речи в рабочей обстановке.
- 35 Акцентуация и ритм в различных произносительных стилях.
- 36 Модификация фонем во французской разговорной речи.
- 37 Интонация вопросительных высказываний в разговорной речи.
- 38 Лингвистические средства выражения фразовой интонации в сказках.
- 39 Фоностилистические особенности различных видов телепередач.
- 40 Место речи церковнослужителей в системе произносительных стилей.

Приложение Б **(обязательное)**

Контрольные вопросы для самоподготовки

- 1 Фонема. Варианты фонем.
- 2 Отношения фонем. Принципы идентификации фонем.
- 3 Теории фонемы.
- 4 Передние огубленные гласные.
- 5 Передние неогубленные гласные.
- 6 Задние гласные.
- 7 Носовые гласные.
- 8 Длительность гласных.
- 9 Согласные: звонкие – глухие.
- 10 Согласные: носовые – неносовые.
- 11 Полугласные.
- 12 Длительность гласных.
- 13 Фонологический статус [ə] беглого.
- 14 Ассимиляция и аккомодация.
- 15 Дистантная ассимиляция. Диссимиляция.
- 16 Чередование фонем.
- 17 Связывание.
- 18 Фонетика. Аспекты фонетики.
- 19 Фонетика и фонология. Направления фонетики.
20. Речевой акт. Фонетический аппарат.
- 21 Фонетика и другие науки.
- 22 Произносительные навыки французов.
- 23 Методы фонетики.
- 24 Выделительное ударение.
- 25 Артикуляция согласных.
- 26 Графика и орфография. Принципы транскрипции.
- 27 Артикуляция гласных.
- 28 Темп речи. Пауза.
- 29 Мелодические экспрессивные модели.
- 30 Интонация повелительных и восклицательных фраз.
- 31 Интонация вопросительной фразы.
- 32 Длительность звуков и просодических единиц.
- 33 Ударение.
- 34 Ударная единство. Синтагма. Фраза.
- 35 Теория слога.
- 36 Мелодия.
- 37 Слог.
- 38 Просодия (аспекты, функция).
- 39 Интонация повествовательной фразы.
- 40 Мелодические единицы французского языка.
- 41 Ритм.

Приложение В
(обязательное)
Темы рефератов

- 1 Артикуляторные характеристики сегментных единиц звучащей речи.
- 2 Акустические характеристики сегментных и супraseгментных единиц звучащей речи.
- 3 Перцептивные характеристики звучащей речи.
- 4 Слог - базовая единица речепроизводства и речевосприятия.
- 5 Фонетическое слово и ритмическая организация речи.
- 6 Просодия и интонация.
- 7 Фонетические аспекты в решении проблем автоматического распознавания и синтеза речи.
- 8 Система фонем французского языка
- 9 Слог и слоговоеделение
- 10 Чередование фонем
- 11 Интонация и её функции
- 12 Современные произносительные тенденции во французском языке
- 13 Фоностилистический аспект французской разговорной речи
- 14 Ударение во французском языке.
- 15 Теория фонемы.
- 16 Членение речевого потока.
- 17 Интонация различных типов предложений
- 18 Состав фонем французского языка
- 19 Классификация и описание французского языка. Гласные.
- 20 Классификация описание французского языка. Согласные.
- 21 Связывание и беглое
- 22 Супraseгментные средства и функции интонации.
- 23 Интонационные модели французского языка. Повествовательные предложения.
- 24 Интонационные модели французского языка. Вопросительные предложения.
- 25 Побудительные, эмоционально-оценочные предложения.

Приложение Г
(обязательное)
Тесты по теоретической фонетике

Variante 1

- 1 Sur quel niveau intonatif commence une phrase énonciative ?
 - a) premier
 - b) deuxième
 - c) troisième

- 2 Quelle corrélation forment les voyelles opposées par le degré d'aperture ?
 - a) antérieure – postérieure
 - b) orale – nasale
 - c) fermée - ouverte

- 3 Quelle corrélation forment les voyelles opposées par la nasalisation ?
 - a) fermée – ouverte
 - b) labiale – non-labiale
 - c) orale – nasale

- 4 Choisissez la méthode subjective dans la phonétique.
 - a) spectrographique
 - b) auditive
 - c) kymographique

- 5 Quel type de prononciation se caractérise par un grand nombre de pause d'hésitation ?
 - a) prononciation de théâtre
 - b) prononciation spontanée
 - c) prononciation solennelle

- 6 Combien d'éléments possède le système vocalique maxima de B. Malmberg ?
 - a) dix
 - b) douze
 - c) seize

- 7 Quelle est la fonction capitale du phonème ?
 - a) fonction prosodique
 - b) fonction stylistique
 - c) fonction distinctive

- 8 Quelle est la structure syllabique la plus fréquente en français ?

- a) vc
- b) cv
- c) ccv

9 Quelle phénomène prosodique se manifeste par le retour à intervalles plus ou moins réguliers des syllabes accentuées ?

- a) mélodie
- b) intensité
- c) rythme

10 Quel est l'élément prosodique primordial ?

- a) rythme
- b) pause
- c) mélodie

Quelles modifications des phonèmes s'effectuent dans les mots suivants entre les sons soulignées

11 Choisissez le cas de l'assimilation progressive.

- a) examen
- b) subsister
- c) corridor

12 Choisissez le cas de l'assimilation (harmonisation) vocalique

- a) il va – ils vont
- b) sculpture
- c) aimer

13 Choisissez le cas de la gémiation des consonnes

- a) illisible
- b) absurde
- c) juridique

14 Choisissez le cas de l'assimilation régressive

- a) exigence
- b) immoble
- c) observer

15 Choisissez le cas de l'accommodation des consonnes

- a) rupture
- b) irréèle
- c) absorber

Variante 2

- 1 Combien d'intonations de base a relevé P.Délattre ?
- a) quatre
 - b) quatorze
 - c) dix
- 2 Quelle corrélation forment les voyelles opposées par la profondeur d'articulation ?
- a) ouverte – fermée
 - b) nasale – orale
 - c) ouverte - postérieure
- 3 Quelle corrélation forment les voyelles opposées par la labialisation ?
- a) orale – nasale
 - b) labiale – non-labiale
 - c) ouverte - postérieure
- 4 Quel branche de la phonétique étudie la norme de la prononciation d'une langue ?
- a) phonétique générale
 - b) phonétique comparée
 - c) orthoépique
- 5 Choisissez la caractéristique temporelle de la langue:
- a) mélodie
 - b) rythme
 - c) débit
- 6 Quel élément prosodique a des constituants suivants : la vitesse d'articulation, les pauses ?
- a) intencité
 - b) mélodie
 - c) débit
- 7 Combien d'éléments possède le système vocalique minima de B. Malmberg ?
- a) seize
 - b) deux
 - c) dix
- 8 A la base de quoi s'effectue la distinction entre les phonèmes ?
- a) traits distinctifs
 - b) variantes

c) allophones

9 Quel paramètre acoustique est indispensable dans la formation de l'accent français ?

- a) durée
- b) hauteur musicale
- c) intensité

10 Par qui a été introduite la notion du phonème ?

- a) B. de Courtenay
- b) N. Troubetskoy
- c) L. Scherba

11 Comment s'appelle l'unité minimale de la langue qui exerce la fonction distinctive ?

- a) archiphonème
- b) allophone
- c) phonème

Quelles modifications des phonèmes s'effectuent dans les mots suivants entre les sons soulignés ?

12 Choisissez le cas d'assimilation double :

- a) second
- b) ouvrer
- c) torrent

13 Choisissez le cas d'alternance historique :

- a) il va – il vont
- b) les amis
- c) va à la gare

14 Choisissez le cas de dissimilation :

- a) corridor – colidor
- b) il dort – ils dorment
- c) je sais pas

15 Choisissez le cas de la liaison :

- a) ils vont
- b) venger et punir
- c) immobile

16 Choisissez le cas d'alternance vivante :

- a) ils arrive
- b) beau – beauté
- c) il va – ils vont

Вариант 1
ИТОГОВЫЙ ТЕСТ

- 1 Combien d'intonations de base a relevé P. Delattre.
- 2 Nommez 3 critères dans l'identification des phonèmes.
- 3 Quelle corrélation forment les voyelles opposées par la profondeur d'articulation ?
- 4 Quelle corrélation forment les voyelles opposées par la labialisation.
- 5 Nommez 3 points de vue sur le statut de [ə] instable.
- 6 Nommez 6 branches de la phonétique.
- 7 Nommez les 3 caractéristiques temporelles de la langue.
- 8 Quel élément prosodique a des constituants suivants: la vitesse d'articulation, le nombre de pauses, la longueur des pauses.
- 9 Par quel élément sonore peut être remplie une pause d'hésitation.
- 10 Combien d'éléments possède le système vocalique minima de Malmberg ?
- 11 Nommez les consonnes constrictives.
- 12 Donnez la définition du phonème.
- 13 A la base de quoi s'effectue la distinction entre les phonèmes ?
- 14 Qu'est-ce que cela veut dire – allophones ?
- 15 Enumérez 4 aspects traditionnels de l'étude des phénomènes phonétiques.
- 16 Quel paramètre acoustique est indispensable dans la formation de l'accent français: 1) durée, 2) hauteur musical, 3) intensité.
- 17 Quels types d'accents d'insistance on distingue ?
- 18 Nommez 3 fonctions essentielles du rythme.
- 19 Qu'est-ce que c'est mélodie du point de vue acoustique ?
- 20 Par qui a été introduite la notion du phonème ?
- 21– 25 задания
- Quelles modifications des phonèmes s'effectuent dans les mots suivants, entre les sons soulignés. Donnez les en transcription.
- 1 obscure, je sais pas
- 2 maigrir, aimer, plaisir
- 3 automobile – auto, beau – bauté, accélérons – accélère
- 4 venger et punir
long effort
ils arrive
- 5 immortel
illegal
irréel
immobil

Вариант 2

- 1 Sur quel niveau intonatif commence généralement une phrase énonciative?
- 2 Donnez la définition de l'archiphonème.
- 3 Nommez les traits différentiels des oppositions vocaliques du français.
- 4 Quelle corrélation forment les voyelles opposées par le degré d'aperture.
- 5 Quelle corrélation forment les voyelles opposées par la nasalisation.
- 6 Donnez la définition de la phonétique en tant que science.
- 7 Quelles sont les méthodes subjective et objective ?
- 8 Nommez les 3 types de pauses.
- 9 Quel type de prononciation se caractérise par un grand nombre de pause d'hésitation.
- 11 Combien d'éléments possède le système vocalique maxima de Malmberg ?
- 12 Nommez les consonnes occlusives.
- 13 Par quels 3 modes se caractérisent l'articulation française d'après Delattre ?
- 14 La fonction capitale de phonème .
- 15 Quels types de variantes d'un seul phonème existent ?
- 16 Nommez 3 fonctions essentielles de la prosodie.
- 17 Quelle est la structure syllabique la plus fréquente en français: (vc, cv, cvc, ccv)
- 18 Nommez 3 fonctions de l'accent.
- 19 Quel phénomène prosodique se manifeste par le retour à intervalles plus ou moins réguliers des syllabes accentuées?
- 20 Élément prosodique primordial (essentiel).
- 21 Nommez 4 fonctions de la mélodie.
- 22– 25 задания.

Quelles modifications des phonèmes s'effectuent dans les mots suivants, entre les sons soulignés. Donnez les en transcription.

- 1 subsister
- 2 observer
- 3 examen, second
- 4 corridor – colidor
- 5 il dort – ils dorment
il va – ils vont
- 6 tirer
rupture
torrent